

LA MÉTÉO: CIEL VARIABLE.
MAXIMUM AUJOURD'HUI: 25°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

LES PROFESSIONNELS DE LA VISION
GREICHE ET SCAFF
OPTOMETRISTES
26 SUCCURSALES
POUR MEUX VOUS SERVIR 354-9210

1\$

MacGUIGAN ET PINARD JUGES À LA COUR FÉDÉRALE **MacEachen, De Bané et Leblanc nommés au Sénat**

OTTAWA (d'après CP et UPC) — Fort d'un sondage du Parti libéral et aussitôt devenu le 17^e premier ministre du Canada, M. John Turner, en compagnie de son nouveau cabinet «restreint», se penche aujourd'hui sur la possibilité de déclencher des élections dès cet été ou au début de septembre.

Hier, le nouveau premier ministre du Canada avait fait savoir que son cabinet ne comporterait qu'une trentaine de membres pendant que M. Pierre Trudeau, à sa dernière journée au poste de premier ministre, annonçait la nomination au Sénat de MM. Allan MacEachen, Pierre de Bané et Roméo Leblanc, tous des anciens ministres de son cabinet.

Le 17^e premier ministre du Canada, dont l'assermentation doit avoir lieu ce matin peu avant neuf heures, a présenté hier au gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, la liste des membres de son cabinet qui seront un trentaine, comparativement aux 37 que comptait le cabinet de M. Trudeau.

Ces personnes devront examiner les incidences d'un sondage effectué pour le Parti libéral, montrant que celui-ci dispose, par rapport aux conservateurs, d'un avantage de quatre p. cent dans la faveur populaire, à l'échelle nationale, — soit 46 p. cent contre 42 p. cent, parmi les électeurs ayant fait leur choix —, et de deux p. cent à Toronto, où l'on trouve plus de 30 inscriptions.

Mais ce sondage, réalisé par Martin Goldfarb, indiquerait également que le Parti libéral accuse un retard de deux points

voir SENAT en A 2



M. John Turner, nouveau premier ministre du Canada, a rencontré les journalistes hier, au sortir d'une rencontre avec Mme Jeanne Sauvé, qui lui a demandé de former un nouveau gouvernement.

photolaser CP

Demain, 1^{er} juillet, LA PRESSE ne sera pas publiée

Trudeau se fera pousser la barbe

OTTAWA — C'est par une allusion au thème de la société juste qu'il a défendu pendant toute sa carrière politique que le premier ministre démissionnaire, M. Pierre Trudeau, a mis un terme à sa carrière de parlementaire hier à la Chambre des communes.

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

Visiblement en grande forme pour cette dernière période de questions, le premier ministre a fait passer les députés par toute la gamme des émotions au cours de ses interventions en Chambre.

Il a été cinglant à l'endroit du chef de l'opposition conservatrice, M. Brian Mulroney, touchant lorsqu'il a répondu à une question du doyen des Communes, M. Stanley Knowles, député néo-démocrate, et conséquemment en rappelant pour une dernière fois la pensée politique qui a sans cesse guidé sa carrière d'homme public.

A M. Knowles, 76 ans, qui n'a jamais caché son admiration pour M. Trudeau, et qui lui de-

voir TRUDEAU en A 2

CANADIEN
+ 3/100
\$75,93



Pourquoi les «États»?

Comme à chaque année, les Québécois prennent le chemin des États-Unis pour aller y passer leurs vacances. Et ce sont surtout la mer et le soleil qui les incitent à traverser la frontière.

page C 9



Trenet se confie

De passage à Montréal, Charles Trenet parle de l'enfant qu'il n'a jamais cessé d'être, de sa joie de vivre impérissable et du public qu'il emporte par tous les moyens poétiques possibles.

page B 1



Foglia soutient que partir, à vélo ou à pied, c'est prendre son temps, surtout ne pas courir et même marcher à côté de ses souliers, si possible.

page A 5

Ottawa prêt à céder sa loterie

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est prêt à abandonner son programme de paris sportifs Loto-Select jusqu'à l'an 2000, s'il peut en arriver à une entente avec les provinces d'ici à la fin juillet, a déclaré hier le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur, M. Jacques Olivier.

M. Olivier a ajouté qu'il avait reçu des provinces une offre «raisonnable et intéressante», qui permettait à Ottawa d'abandonner ses paris sportifs tout en recueillant des fonds pour les Jeux olympiques de Calgary et pour le sport amateur.

En vertu de cette entente, le gouvernement fédéral abandonnerait pour 16 années le secteur des paris sportifs en échange de

voir LOTERIE en A 2

Deux transfuges mettent Bussey en minorité au conseil de Laval

Quelques minutes après avoir fait adopter hier par les 13 conseillers qui lui étaient restés fidèles, une résolution demandant à Québec de déclen-

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

cher des élections avant la fin du mandat, M. Ronald Bussey voyait deux de ses partisans traverser dans le camp du maire de Laval, M. Claude Lefebvre.

À la suite du geste posé par MM. Georges Gagné et Denis

Goulet, M. Bussey, qui est au centre de la crise qui frappe cette ville, est maintenant minoritaire au conseil municipal.

Quatorze élus municipaux avaient demandé au greffier de la Ville de convoquer une assemblée extraordinaire pour nommer un nouveau président du conseil et pour faire adopter une résolution demandant à Québec de déclencher des élections prématurées.

La charte de Laval prévoit que 14 conseillers peuvent présenter une telle requête. Le conseil des

ministres n'est cependant pas obligé d'y accéder.

Donec, comme prévu, l'assemblée a commencé à 15h. Dès 14h15, la salle du conseil était déjà pratiquement remplie par des citoyens portant des collants sur lesquels il était écrit: «J'appuie le maire Lefebvre.»

Dès les premiers instants, l'assemblée, dirigée pour la circonstance par le greffier de la Ville, M. Ronald Bourcier, a pris une allure carnavalesque.

M. Bussey a suggéré M. Gilles

Vaillancourt comme président du conseil. Ce dernier a décliné. Pas moins de huit autres noms ont par la suite été suggérés. Tous ont décliné. M. Bussey a été conquis à plusieurs reprises par l'assistance.

Dans l'esprit de tous, le président du conseil ne pouvait pas procéder au vote sur la résolution demandant à Québec la tenue d'élections hâtives.

À la suite de la série de refus, M. Bussey est revenu à la charge

voir LAVAL en A 2

LE JAZZ ENVAHIT LA RUE SAINT-DENIS



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Le Dixieband a donné le ton à la fête qu'est le Festival international de jazz de Montréal. Le groupe a surpris les flâneurs hier midi au Carré Saint-Louis. C'était le début non officiel du Festival et le premier d'une longue série de spectacles gratuits en plein air.

Fort des succès des dernières années, le Festival international de jazz de Montréal présente, depuis hier, toute une gamme de concerts qui, rue St-Denis ou ailleurs, vont attirer pas moins de 250 000 personnes en une dizaine de jours. À l'occasion de ce festival, Montréal accueille quelque 800 musiciens venus de 15 pays et il faut tout prévoir pour satisfaire ces artistes. Dont certains exigent, par exemple, qu'on leur serve un repas sur un plateau d'argent (littéralement), à la fin de leur concert. Mais tout n'est pas que caprices et c'est avant tout la musique que l'on sert au cours de ce festival qui présente, aujourd'hui, un spectacle au parc Jeanne-Mance et des concerts gratuits sur l'une ou l'autre des trois scènes aménagées sur la rue St-Denis. Les amateurs de jazz ont donc l'embaras du choix et pour les rassasier, on a prévu plus de 200 spectacles au programme, à raison de 25 représentations par jour.

pages B 1 et B 8



Préposée no 689

Pendant deux jours, Huguette Roberge a joué le rôle de préposée aux bénéficiaires dans un centre d'accueil pour personnes âgées.

page D 26

plus

Depuis que les États-Unis ont menacé de s'en retirer, l'UNESCO est remise en question: peut-on vraiment s'en passer?

SOMMAIRE

Annonces classées

- C 11, D 1 à D 21
- Habitat..... D 1 à D 9
- Arts et Spectacles... B 1 à B 23
- Horaires..... B 25
- Bandes dessinées... Y 13, Y 14
- Bricolage..... D 7
- Bridge..... Y 12
- Carrières et profess.: Z 1 à Z 9
- Centenaire..... A 8
- Décès, naissances, etc. ... D 23
- Économie..... C 9 à C 15
- Êtes-vous observateur? ... D 10
- FEUILLETON
- «Espion»..... D 13
- Foglia..... A 5
- «Génies en herbe»..... Y 13
- Horoscope..... D 11
- Jardinage..... D 5
- Le monde..... A 12, A 13
- Mots croisés..... D 12, D 20
- «Mot mystère»..... D 14
- Qubi faire..... B 24
- Restaurants..... B 26, B 27
- Sciences..... Z 10
- Sports..... C 1 à C 8
- Chasse et pêche..... C 4
- Télévision..... D 28
- Timbres..... Y 12
- Vacances-voyage..... Y 1 à Y 11
- Vivre aujourd'hui..... D 26, D 27
- Votre pelouse..... A 2

AUJOURD'HUI...

CHRONIQUES

JACQUES BOUCHARD: Au lendemain même de ses victoires lors des trois dernières élections partielles, le Parti libéral s'est remis au travail en vue de l'élection dans le comté de Saint-Jacques.

page A 7

PLEINS FEUX

GILLES PAQUIN: Pour la plupart des inconnus, les hommes dont le premier ministre Turner s'est entouré pour le conseiller sont en majorité des avocats.

page A 7

HUGUETTE ROBERGE: Un récent jugement de la Cour d'appel du Québec provoque espoir chez les partisans du mouvement Retrouvailles et angoisse chez de nombreux parents adoptifs.

page A 9

JULIEN HARVEY: D'abord publiés sous un pseudonyme, les poèmes du pape Jean-Paul II sont maintenant disponibles en version française, dans une traduction que l'on doit au poète Pierre Emmanuel.

page A 9

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE: Après une désastreuse élection européenne pour la gauche, le président Mitterrand a un gros devoir de vacances: qui nommer premier ministre pour tenter de redresser la situation?

page A 9

JEAN VINCENT: Ce n'est pas tous les jours que l'on mange du porc en Corée du Nord où, entre les cérémonies, l'on dépasse tout juste le seuil de la famine.

page A 7

ARTS ET SPECTACLES

RAYMOND BERNATCHEZ: Homme populaire et fort occupé, Michel Forget passera l'été au micro de CJMS et sur les planches du théâtre d'été « Le Patriote », à Sainte-Agathe.

page B 1

JACQUES FOLCH-RIBAS: La vie et l'oeuvre de Colette ont scandalisé pendant 77 ans, comme le souligne une biographie écrite par Michèle Sarde.

page B 1

VACANCES-VOYAGE

JEANNE DESROCHERS: En Ontario, c'est aussi la fête cet été, celle des 200 ans des premiers établissements en Bas-Canada et celle des 150 ans de Toronto.

page Y 1

SCIENCES

Au moment du grand débat sur la question des bébés-éprouvettes, la France publie un code d'éthique sur l'emploi des tissus foetaux humains.

page Z 10

JARDINAGE

FLORIAN BERNARD: Les plantes les plus modestes font parfois de merveilleux fleurs, comme c'est le cas du chardon de Hongrie.

page D 5

HABITAT

JEAN-PIERRE BONHOMME: Sur les terrains des anciennes usines Angus, on bâtit notamment un prototype d'habitat solaire passif.

page D 1

CHEZ SOI

LAURIER CLOUTIER: Il importe de bien assurer chalet, caravane et embarcation avant de partir en vacances.

page D 1

BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: Il est possible de réaliser, facilement, un fauteuil de parterre bien utile.

page D 7

CHASSE ET PÊCHE

PIERRE GINGRAS: Dans nos grandes rivières et dans la région de Montréal, on peut taquiner un batailleur méconnu, la laquaque argentée.

page C 4

LA CITÉ DU CINÉMA

Le groupe Héroux/Losique a trouvé ses \$14 millions et s'est incorporé

Dans une lettre au ministre fédéral des Communications Francis Fox, les producteurs Denis et Justine Héroux et M. Serge Losique, président du Festival des Films du monde, annoncent qu'ils ont réuni le financement nécessaire (\$14 millions) en vue de créer un complexe cinématographique dans le Vieux-Port de Montréal.

Une compagnie a été incorporée sous le nom de Cité internationale du cinéma et de l'audiovisuel, a précisé hier Mme Héroux. Il s'agit d'un consortium où on retrouve des banquiers, consultants, experts internationaux en laboratoire, animation électronique, création publicitaire et équipements de studio.

Les investisseurs ajoutent qu'ils se sont adjoints des experts en relations avec le tiers-monde car la cité compte attirer à Montréal le tiers-monde pour la formation technique ainsi que pour la réalisation de leurs propres produits audiovisuels.

Il y a deux semaines, M. Fox révélait que l'État était disposé à investir \$22 millions dans la Cité du cinéma si le secteur privé pouvait réunir dans les 30 jours \$14 millions supplémentaires. La prochaine étape pour les membres du consortium, a indiqué Mme Héroux, sera de rencontrer le ministre pour défendre leur projet. D'ici le 11 juillet, tout groupe privé peut soumettre au ministre des Communications un projet de réalisation et d'exploitation de la cité.

Une porte-parole d'Astral-Bellevue-Pathé a précisé que la maison de production de Saint-Laurent analysait de son côté le dossier pour soumettre éventuellement un projet.

M. Fox devrait ensuite décider, dans le courant de l'été, quel groupe sera désigné pour mener à bien cette entreprise. « Nous avons plein de bonnes idées », a signalé Mme Héroux.

— Presse Canadienne

SÉNAT

SUITE DE LA PAGE A 1

dans l'ensemble de l'Ontario, un territoire d'une importance cruciale puisqu'on y trouve 95 circonscriptions.

« C'est une bataille très serrée et chaque parti peut espérer remporter la victoire mais je crois que les cotes sont légèrement en faveur des conservateurs », a déclaré une personne habituée de jongler avec les chiffres qui circulent parmi des membres du cabinet.

Mais cette personne ajoute que le sondage libéral favorise le projet d'élections estivales car « il n'y a pas de raisons de penser que ça ira mieux (pour les libéraux) » plus tard.

S'il voulait déclencher des élections le 27 août, M. Turner aurait un délai expirant le 8 juillet, alors que le délai serait le 15 juillet s'il décidait de tenir un scrutin le 4 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la fête du Travail. Toute autre date ultérieure viendrait en conflit avec la visite du pape au Canada, entre le 9 et le 20 septembre.

Mais entre-temps, hier, au terme de la rencontre avec Mme Sauvé, on a également demandé à M. Turner s'il avait pris une décision concernant la date des élections. « Non, monsieur », a-t-il répondu.

La rencontre entre M. Turner et la représentante de la reine n'a duré que quelques 45 minutes, à la suite de quoi les journalistes se sont lancés dans les spéculations concernant l'identité des membres du cabinet, dont on ne connaît la composition officielle que ce matin.

Ainsi, parmi les politiciens qui sont certains de se trouver au sein du cabinet, on compte M. Jean Chrétien, candidat défait au congrès à l'investiture, qui a remis son avenir politique en cause au cours des deux dernières semaines, après une carrière de 21 ans dans la vie publique. On s'attend à ce que M. Chrétien soit nommé vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Deux autres candidats au congrès à l'investiture, MM. John Roberts et Donald Johnston, seraient également du nombre des ministres dans le cabinet de M. Turner.

Les trois autres candidats seraient écartés du cabinet, bien qu'on leur ait promis des postes en vue.

L'ancien ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, le seul



téléphoto UPC

Stanley Knowles, néo-démocrate, qui quitte les Communes après 36 ans, est allé s'asseoir un moment avec le premier ministre Trudeau qui, lui, mettait fin hier à 16 années de vie parlementaire à Ottawa.

candidat qui, pendant le congrès, se soit rallié à M. Turner, deviendra juge à la Cour fédérale, alors que le ministre des Affaires indiennes, M. John Munro, a été nommé à la Commission canadienne des transports.

Quant au leader du gouvernement en Chambre, M. Yvon Pinard, il a été nommé juge à la Cour fédérale du Canada.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, qui a eu le pire score lors du congrès à l'investiture, consacrera ses deux prochaines semaines de vacances à la pêche pour réfléchir à son avenir politique.

Deux autres membres de l'ancien cabinet, MM. Jean-Luc Pepin, des Relations extérieures, et Pierre de Bané, des Pêches, ont été écartés du cabinet de M. Turner.

M. Pepin, qui se trouve encore à l'hôpital à la suite d'une opération au cours de laquelle on a fait un triple pontage cardiaque, « n'a pas l'intention, dans les circonstances actuelles, de solliciter un autre mandat », a fait savoir sa secrétaire, Mme Marie Yelle.

M. Turner n'a d'ailleurs pas écarté la possibilité de se présenter dans la circonscription d'Ottawa-Carleton, actuellement représentée par M. Pepin, circonscription que le nouveau premier ministre représentait avant de remettre sa démission en 1976.

D'autre part, un collabora-

teur de M. de Bané, qui a requis l'anonymat, a déclaré que le député de Gaspé savait depuis mercredi qu'il ne ferait plus partie du cabinet. Il a été nommé, hier, au Sénat par M. Trudeau.

De même que d'autres ministres de l'ancien cabinet, soit M. Allan MacEachen, ancien ministre des Affaires extérieures et l'un des libéraux les plus influents au cours des 30 dernières années, et M. Roméo LeBlanc, ministre de l'Habitation.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

mandait s'il pouvait mettre un terme à sa brillante carrière en reconnaissant publiquement l'apport du Nouveau Parti démocratique dans toutes les mesures sociales adoptées par les gouvernements libéraux, le premier ministre démissionnaire a dit: « Je suis d'accord à cent pour cent avec la déclaration du député. J'espère sincèrement que les néo-démocrates siègeront toujours à la gauche des libéraux pour les inciter à en faire toujours plus pour le grand bien des Canadiens. »

Lorsque le chef conservateur, M. Brian Mulroney, lui a demandé s'il avait l'intention, dans un dernier geste de grandeur, de s'excuser publiquement auprès des Canadiens internés dans des camps durant la

Deuxième Guerre mondiale, M. Trudeau a été à la fois partisan, arrogant et cinglant.

« Je ne vois pas pourquoi je m'excuserais pour un événement historique alors que nous dans cette Chambre n'étions même pas là. Nous pouvons tous regretter ce qui s'est passé. Mais pourquoi toute cette rhétorique pour finalement affirmer que des excuses sont préférables à des regrets », a déclaré M. Trudeau.

M. Trudeau a poursuivi son envolée en rappelant ce qu'il considère être les injustices des conservateurs et des autres: « Pourquoi les conservateurs ne s'excusent pas de ce qu'ils ont fait aux Franco-Manitobains, pourquoi ne s'excusent-ils pas pour ce qui est arrivé à Louis Riel, pourquoi ils ne s'excusent pas aussi auprès des citoyens canadiens d'origine italienne et allemande qui ont été envoyés dans des camps de concentration au cours de cette Deuxième Guerre mondiale? » a dit M. Trudeau.

Pourquoi seulement les Canadiens d'origine japonaise? Est-ce parce qu'il y a plus de votes là qu'il y en a pour les conservateurs au Manitoba? a demandé le premier ministre.

En attendant cette réponse, certains députés conservateurs ont lancé au premier ministre qu'il était malade et amer. « C'est vous qui êtes malades lorsque vous prétendez effacer tout le mal de l'histoire canadienne. Je ne crois pas que c'est la prérogative d'un gouvernement de changer le passé. Il ne peut pas réécrire l'histoire » a répliqué M. Trudeau.

« C'est notre devoir de promouvoir au présent une société juste et c'est ce que nous nous sommes efforcés de réaliser en adoptant la Charte des droits », a-t-il conclu.

À sa sortie des Communes, le premier ministre a été assailli par des dizaines de Canadiens qui l'ont entouré comme aux belles années de la Trudeau manie. On voulait lui serrer la main, le toucher. « Il n'y en aura jamais d'autre comme vous », lui a crié une admiratrice les larmes aux yeux.

M. Trudeau s'est prêté de bonne grâce à ce dernier bain de foule et avant de s'engouffrer dans son bureau des Communes, il a lancé à un journaliste qui lui demandait ce qu'il avait l'intention de faire à compter de demain: « Je crois que je vais me laisser pousser une barbe. »

LAVAL

SUITE DE LA PAGE A 1

avec une résolution pour qu'un président intérimaire pour cette assemblée seulement, avec droit de vote, soit nommé. Le greffier a refusé cette requête et M. Bussey en a appelé. Il a eu gain de cause.

Après le vote, le maire a souligné qu'il refusait de siéger dans « l'illégalité », et il a quitté la salle. Il a auparavant mentionné qu'il était pour demander au tribunal de trancher la question. Il a été suivi par dix autres élus.

Avant de quitter la salle, M. Vaillancourt a lancé: « Je refuse de participer à une assemblée qui va passer à l'histoire pour avoir été la plus « bouffonne ».

M. Yvon Lambert a été nommé président. Aucun conseiller, qui était resté dans la salle, ne s'est opposé à la résolution de-

mandant à Québec de déclencher des élections. Cette résolution a été adoptée dans la cohue la plus totale.

Dans la salle, les quelque 200 personnes présentes criaient en coeur: « La population ne veut pas d'élection. »

Après une fin brusque de l'assemblée, alors que M. Bussey et 11 de ses collègues quittaient la salle du conseil par une porte, deux conseillers qui venaient de voter avec lui, se sont dirigés vers le bureau du maire pour lui faire part qu'ils se ralliaient à lui.

À bout de nerfs, M. Goulet s'est affaissé par terre en entrant dans le bureau de M. Lefebvre.

Présentement, M. Lefebvre semble avoir la faveur de la population.

Un sondage de la firme SORECOM indique en effet que 36,6 pour cent des citoyens interrogés fa-

vorisent M. Lefebvre contre 12,5 pour M. Bussey.

Avant de quitter l'hôtel de ville, M. Bussey a déclaré qu'il se pourrait fort bien qu'il ne soit jamais maire de Laval.

À la suite des événements qui frappent la deuxième ville du Québec depuis les derniers jours, le slogan du PRO des Lavallois, « Vivre en harmonie », ne tient certainement plus...

Votre pelouse aujourd'hui

LA PRESSE publie en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) des recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses.

Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.

Ces recommandations sont valables s'il n'a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.

Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

	Adresses			Adresses	
	Paires	Imp.		Paires	Imp.
Acton Vale	NR	NR	Pincourt	X	X
Beloil	2	X	Pointe-Calumet	NR	NR
Candiac	NR	X	Pointe-du-Moulin	X	X
Contrecoeur	NR	NR	Ste-Agathe-des-Monts	NR	NR
Cowansville	X	X	St-Basile-le-Grand	2	X
Deux-Montagnes	X	2	St-Catherine	NR	X
Granby	2	X	St-Constant	2	X
Grande-Île	NR	NR	St-Eustache	X	X
Ile-Perrot	X	NR	St-Jean-sur-le-Richelieu	NR	NR
Lachenaie	NR	X	St-Jovite	X	X
Laval	X	NR	St-Louis-de-Terbonne	X	X
Le Gardeur	NR	X	St-Madeleine	2	X
Marieville	2	2	St-Marthe-sur-le-lac	NR	NR
Mascouche	X	X	St-Mathias	X	NR
McMasterville	2	X	St-Thérèse	X	2
Mirabel	NR	X	Terrasse-Vaudreuil	X	X
Mont St-Hilaire	2	X	Terrebonne	X	X
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	X	X	Vaudreuil	X	X
Ottoburn Park	2	X			

Légende: Interdiction (X) Arrosage non recommandé (NR) Arrosage de 1h recommandé (1) Arrosage de 2h recommandé (2)

CONSEIL DU JOUR

Que vous ayez décidé d'appliquer de la tourbe cultivée ou de semer vous-même votre gazon, c'est la composition de votre sol qui déterminera la vigueur et la durée de vie de votre pelouse. Les graminées à gazon exigent d'un sol qu'il retienne bien l'eau et les minéraux et qu'il se draine suffisamment bien pour permettre à l'oxygène d'atteindre les racines.

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
9 — 11 — 12 — 13 — 21 — 32
complémentaire: 23

PROVINCIAL
Le numéro gagnant du gros lot de \$500,000 est 2705173

MINI-LOTO
Le billet numéro 822201 rapporte \$50,000

La Quotidienne à trois chiffres **958** à quatre chiffres **6478**

LA MÉTÉO

DATE: Samedi 30 juin 1984
AUJOURD'HUI: Min.: 14 Max.: 25
CIEL VARIABLE

DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui	États-Unis	Min.	Max.
Abitibi	10	22	Ciel variable	Boston	20	30
Outaouais	14	25	Ciel variable	N.-Orléans	23	26
Laurentides	10	23	Dégagement	Buffalo	14	25
Cantons de l'Est	12	25	Ciel variable	Chicago	12	24
Mauricie	10	23	Nuageux, av.	Miami	25	31
Québec	12	25	Ciel variable	Washington	18	32
Lac-Saint-Jean	10	23	Nuageux, av.	New York	21	27
Rimouski	10	22	Ciel variable	Dallas	21	36
Gaspésie	10	22	Ciel variable			
Bas-Caraïbe	8	20	Nuageux, av.			
Sept-Îles	8	20	Nuageux, av.			

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui	les capitales	Min.	Max.
Victoria	9	17	Nuageux	Amsterdam	8	16
Edmonton	9	19	Nuageux	Athènes	20	32
Regina	14	25	Averses	Acapulco	23	32
Winnipeg	17	32	Ensoleillé	Berlin	8	17
Toronto	12	24	Ensoleillé	Bruxelles	9	15
Fredericton	14	25	Averses	Buenos Aires	4	13
Halifax	12	20	Averses	Copenhague	10	16
Charlottetown	13	23	Averses	Genève	16	21
Saint-Jean	9	20	Averses	Hong Kong	25	30
				Le Caire	21	33
				Lisbonne	16	21
				Londres	11	18
				Madrid	13	30
				Moscou	15	20
				Mexico	13	28
				Oslo	5	18
				Paris	12	22
				Rome	14	29
				Séoul	17	29
				Stockholm	11	15
				Tokyo	18	22
				Trinidad	25	31
				Vienne	10	24

Taxi: injonction pour bloquer le plan de réduction du nombre de permis

■ A quelques heures seulement de l'entrée en vigueur du règlement visant à favoriser le financement d'un programme de réduction des permis de taxis dans la métropole, une injonction a été émise, hier, pour en bloquer temporairement l'application. Elle est valide jusqu'au 9 juillet.

LÉOPOLD LIZOTTE

Pour le moment, cette interdiction ne devrait normalement toucher que le seul propriétaire qui a présenté une requête devant le juge Alice Desjardins, de la Cour supérieure, le magistrat ne pouvant immédiatement tenir compte du fait que ce dernier avait pris la tête d'un groupe qui entend procéder par recours collectif dès le début de la semaine prochaine.

Les négociations qui se sont poursuivies toute la semaine avec les autorités de Québec laissent cependant croire que le mi-

nistre des Transports tiendra compte de la décision rendue dans le cas de M. Fernando De Dona et qu'on ne commencera effectivement pas, dès ce matin, à exiger des chauffeurs montréalais le premier versement de \$350 — devenu exigible à minuit — qui devrait normalement être payé sans retard, sous peine d'amende.

Des moyens réduits

Pour décrocher le morceau, devant le juge Desjardins, le procureur du requérant, Me Serge Segal, avait principalement souligné les faibles moyens de son client (comme ceux de la plupart des propriétaires) pour faire face aux exigences de la nouvelle réglementation. Et notamment l'obligation qui lui est faite d'acquitter des droits annuels de \$1500 pendant sept ans. Les fonds ainsi ramassés doivent servir à réduire le nombre de permis de taxi à Montréal en les rachetant de leurs propriétaires.

L'avocat avait souligné que la nouvelle réglementation était à la fois imprécise, prohibitive pour bon nombre de ceux qu'elle allait toucher, déraisonnable — à la fois par l'importance des sommes exigées et des amendes prévues — et même discriminatoire.

Le procureur de M. De Dona, avait en effet soutenu que c'était en contravention de la charte des droits et libertés de la personne qu'on voulait obliger les propriétaires de taxi à être les seuls à contribuer à la réparation d'un préjudice — la multiplication des permis — alors que le seul responsable a été le gouvernement émetteur de ces mêmes permis.

Taxe déguisée

Cette exigence est d'autant plus déraisonnable, poursuivait l'avocat du défendeur, qu'on voulait procéder par une taxe déguisée imposée à des gens qui n'ont manifestement pas les moyens de l'acquitter.

Il avait finalement fait valoir que si M. De Dona et les autres parvenaient à payer leur redevance annuelle spéciale de \$1500 pendant sept ans, ils pourraient à la fin se retrouver dans l'impossibilité d'obtenir un prix raisonnable pour leur permis, obligation étant faite à l'acheteur de verser un autre droit particulier de \$10000 au gouvernement, à ce moment-là. Et le travail de toute une vie, dans cette difficile «industrie», pourrait être alors complètement perdu.

La demande d'injonction était assortie d'une requête en jugement déclaratoire pour prononcer l'invalidité du nouveau règlement, mais dans ce cas, rien ne prévoit une adjudication provisoire comme pour l'injonction. Il faudra vraisemblablement plusieurs semaines avant que la cour ne statue sur ce deuxième pourvoi.

Des parents sont poursuivis à la suite de l'incendie d'une école par leurs enfants

■ Quatre écoliers de Pointe-aux-Trembles et, dans chaque cas, leurs parents tout aussi bien, devront se défendre, en Cour supérieure, contre une réclamation de \$442 535 déposée hier par le Bureau des écoles protestantes du Grand Mont-

réal.

L'organisme scolaire central a institué cette poursuite à la suite de l'incendie dévastateur survenu au Montreal East High School, situé au 137 de la rue Saint-Cyr, à Montréal-Est.

Interrogés par la police à la suite du sinistre, les quatre jeunes auraient reconnu avoir provoqué ce désastre. Mais il semble bien qu'en raison de leur âge à l'époque (le 25 août 1982), on n'ait pu les inculper devant un

tribunal de juridiction criminelle.

Quant à la direction des Ecoles protestantes, c'est un manque de contrôle sur leurs enfants qu'elle reproche aux parents pour les impliquer dans ce pourvoi.

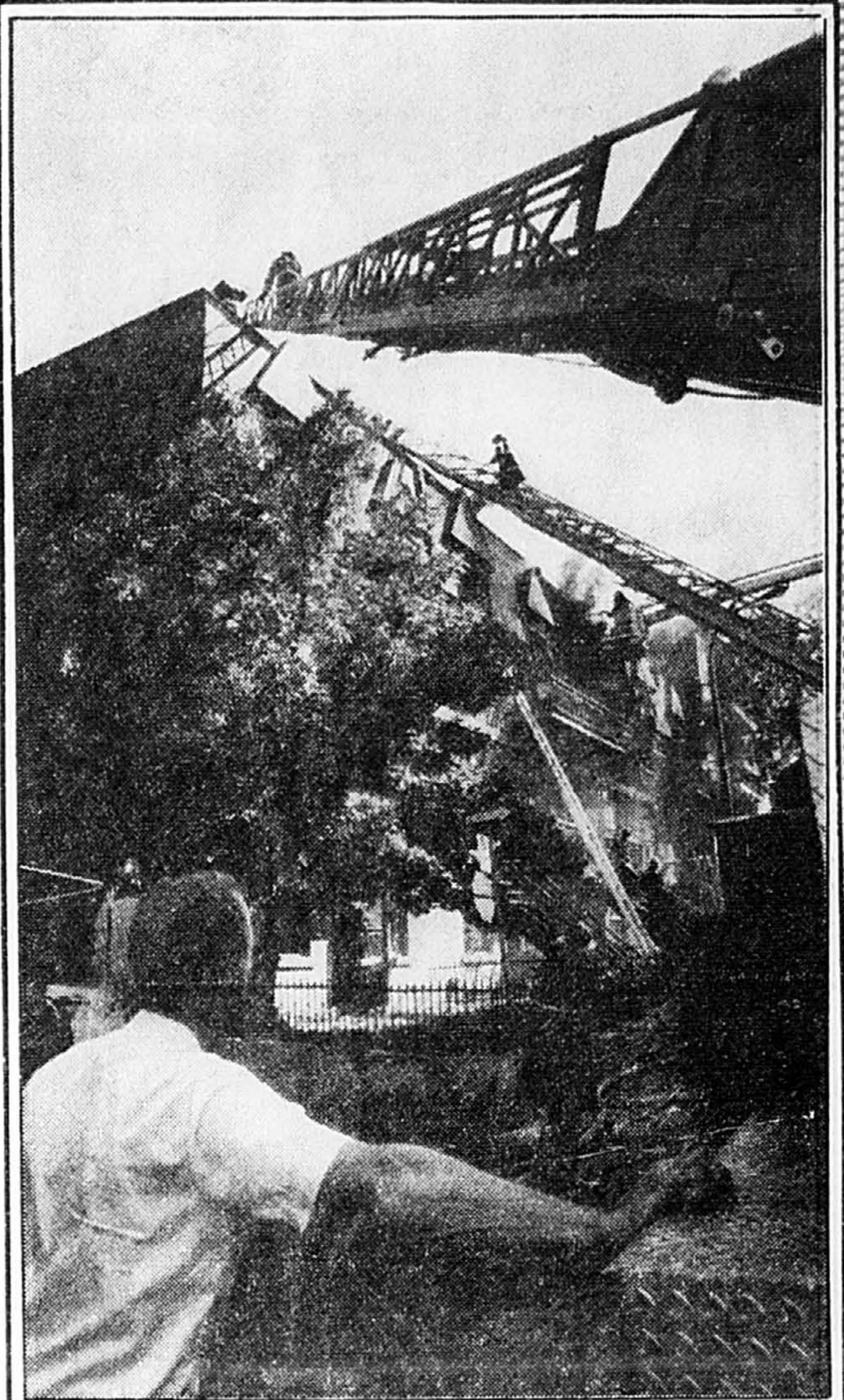


photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Un incendie fait plusieurs sans-abri rue La Gauchetière

Dure façon d'entamer un week-end de congé : revenant du travail hier après-midi, plusieurs locataires d'un pâté d'appartements situé rue La Gauchetière, dans la métropole, ont eu la mauvaise surprise de découvrir leurs appartements complètement ravagés par le feu. Au total c'est douze logements, du 876 au 896 de la rue, que l'incendie a rendus inhabitables. Une centaine de pompiers ont mis un peu plus d'une heure à venir à bout du brasier qui, heureusement, n'a fait ni morts ni blessés.

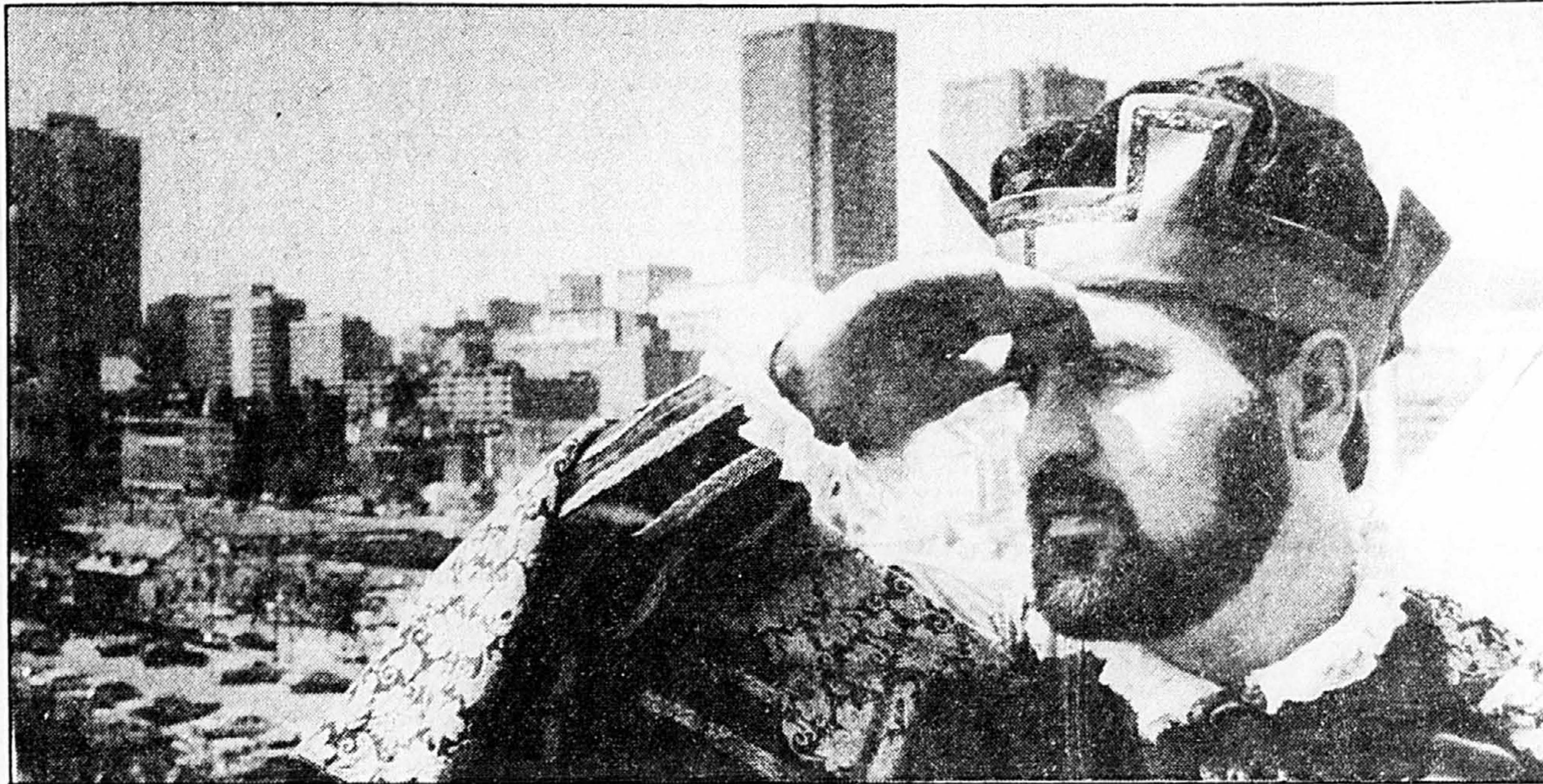


photo Bernard Brault, LA PRESSE

Jacques Cartier lui-même est ressuscité une fois de plus, pour venir inaugurer à Montréal les fêtes du Canada.

La fête du Canada sera couronnée par un spectacle gratuit au bassin olympique

■ La fête du Canada sera couronnée cette année par un grand spectacle gratuit mettant en vedette Véronique Béliveau, Boule Noire, Nicole Martin, Robert Leroux et Marie-Michèle Desrosiers. Ce spectacle animé par Serge Laprade se déroulera sur une scène flottante, au Bassin Olympique, à l'Île Notre-Dame, à 21 h 30.

À 23 heures, un feu d'artifice de 22 à 25 minutes, comprenant 1267 projectiles, accompagnera le spectacle de trois rayons laser rouge, jaune et vert, qui réaliseront des figures du genre feuilles d'érable, drapeau du Canada, etc, sur un écran derrière le Bassin Olympique. Tout se terminera à 1 heure du matin, par une danse au son de la musique du Montréal Pop.

Le stationnement, la Ballade, le petit train, les bateaux-promenades, canots et pédalos seront entièrement gratuits à l'Île Notre-Dame, le 1er juillet. À partir de 12 h 45, 13 orchestres, les 24 marionnettes géantes du Théâtre de rue, une trentaine de clowns et de nombreuses troupes folkloriques de différents pays, créeront une animation exceptionnelle. Au Carrefour des jeunes, en arrière du Théâtre des Lilas, les spectacles pour enfants, se succéderont sans interruption de 14 heures à 19 h 30.

2000 morceaux de gâteau

Toujours le 1er juillet, à 11 heures, une immense parade quittera le parc Lafontaine et se dirigera par les rues Sherbrooke et Peel jusqu'au Carré Dominion, où un gâteau de 2000 portions sera servi, vers 12 h 30. Cette parade multi-ethnique comprendra 25 chars allégoriques, 21 fanfares et 26 groupes de majorettes. À Greenfield Park, une autre parade partira du chalet Park Lane à midi, pour se diriger vers le parc Pierre-Laporte. À Pierrefonds, une troisième parade de 4 kilo-

mètres de long débutera à 10 heures du matin.

Ce soir, le 30 juin, le chœur Ars Philharmonia présente un concert de musique sacrée sous la direction de M. Yvan Provost, à l'église Notre-Dame du Rosaire, 805 rue Villieray. Par ailleurs, lundi le 2 juillet, l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette, qui regroupe une soixantaine de jeunes sous la direction du père Rolland Brunelle, donnera un concert en l'honneur des explorateurs, à 20 heures, au 20 rue Vincent d'Indy.

Régates internationales

Cet après-midi, le 30 juin toujours, des régates d'envergure internationale regroupant plus de 125 coureurs de haut calibre, se dérouleront à l'arrière de l'hôpital général de Verdun, de 13 heures à 17 heures. En soirée, au stade municipal de Verdun, à quelques pas de la station de métro De l'Église, Johnny Farago, Patsy Gallant et Edith Butler donneront un spectacle gratuit à 20 heures, suivi d'un feu d'artifice à 23 h 30.

Demain, le premier juillet, trois autres feux d'artifices se dérouleront à 22 heures. L'un d'eux aura lieu au parc Morgan, rue Sainte-Catherine près de Pie-IX,

l'autre au marché Laval, sur l'Île Jésus. Le dernier, mais non le moindre, se déroulera à Saint-Jérôme. D'une durée d'une demi-heure, ce feu d'artifice terminera une journée de festivités qui débuteront à midi, par des marionnettes géantes, une parade, et même la résurrection de la fanfare de Saint-Jérôme disparue depuis les années 50, après 120 d'existence...

Un cadavre dans la Saint-Maurice

■ SHAWINIGAN (PC) — Le cadavre d'un homme à l'état squelettique a été repêché hier des eaux de la rivière Saint-Maurice, au pied des chutes Shawinigan.

Ce sont deux canotiers à l'entraînement qui ont fait la découverte du corps qui ne portait plus qu'un pantalon en corduroy.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête.

Le feu d'artifice de LA PRESSE au bassin olympique

■ Le grand feu d'artifice présenté à l'occasion du centenaire de LA PRESSE aura lieu demain, 1er juillet, à 23h30, au bassin olympique de Terre des Hommes. Il faut noter que le feu d'artifice de LA PRESSE, qui est ordinairement présenté à La Ronde, a lieu cette année à Terre des Hommes. Il suivra le spectacle de clôture des festivités de la fête du Canada.

Achetez des obligations d'épargne du Québec sans vous déplacer

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
1600, boul. Saint-Martin est

Longueuil (514) 679-2810
1-800-361-5058
370, chemin Chambly

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
1640, rue King ouest

Vous connaissez les avantages que procurent les obligations d'épargne du Québec et vous aimeriez vous en prévaloir? Cependant vous pensez ne pas avoir le temps de vous présenter à votre institution financière pour compléter la transaction.

La Fiducie du Québec vous offre l'opportunité d'acheter des obligations d'épargne du Québec en téléphonant tout simplement à l'une de ses succursales. Une confirmation d'achat vous sera immédiatement transmise.

Nous vous offrons également l'avantage de déposer les obligations que vous achetez dans le Reer Obligations d'épargne. C'est un moyen facile d'ajouter l'économie d'impôt au rendement garanti et à la sécurité de capital.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

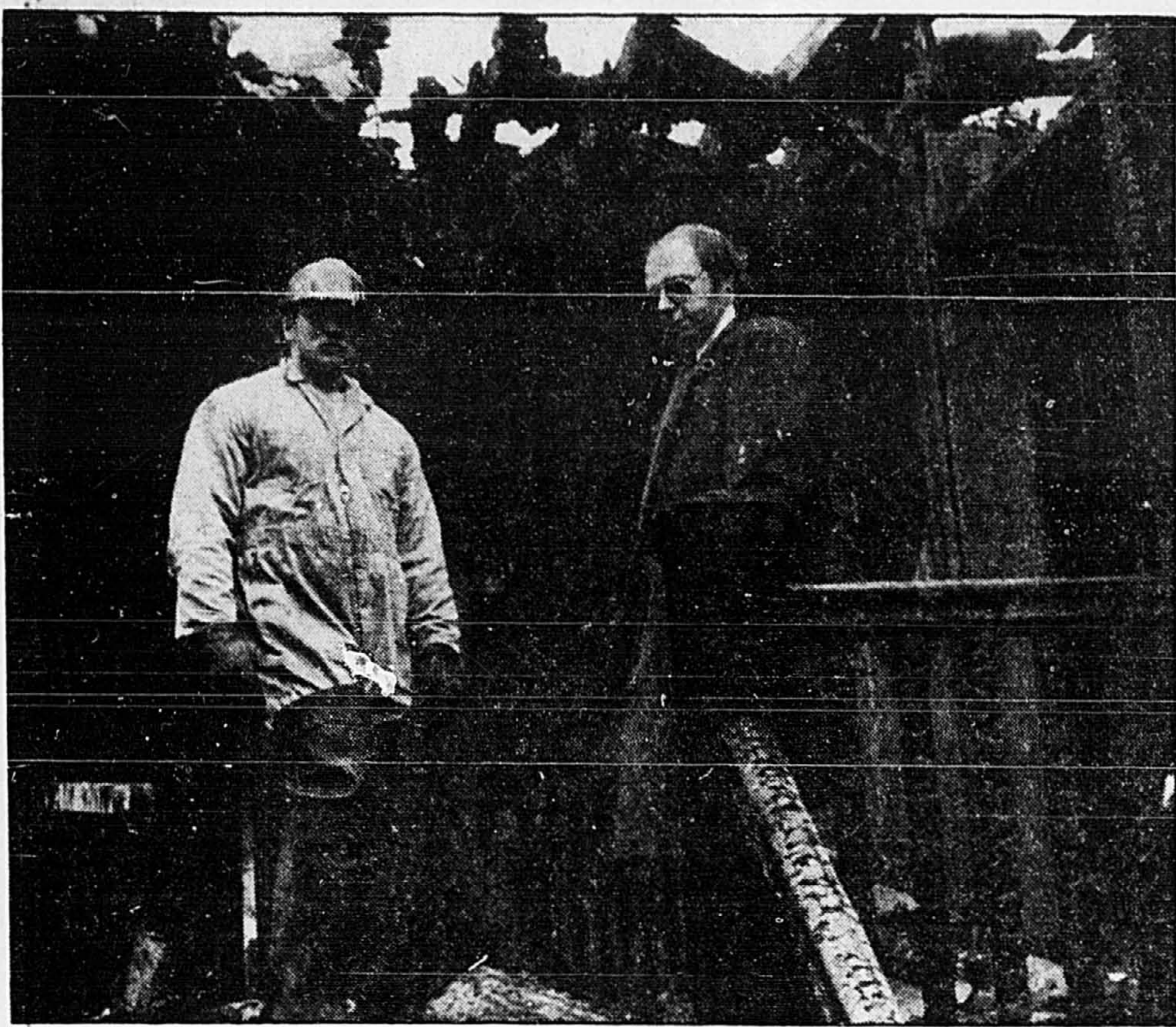


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE
L'agent Roger Poirier, de la SQ, et le chimiste Ronald Coulombe, du Laboratoire de police scientifique, ont fouillé les débris toute la journée, jeudi.

L'INCENDIE DE ROUYN QUI A FAIT QUATRE MORTS Les enquêteurs n'ont pas encore réussi à en déterminer la cause

Après trois jours de recherches, les enquêteurs de la Sûreté du Québec et de la police de Rouyn se disent toujours dans l'impossibilité de déterminer la cause de la tragédie qui a fait quatre morts dans une maison d'habitation du centre-ville de cette municipalité. De nouvelles expertises seront effectuées au retour du long congé de la Confédération, mardi matin.

ANDRÉ CÉDILOT

« Nous avons la quasi-certitude qu'il s'agit d'un incendie d'origine criminelle, mais nous n'avons encore découvert aucun élément de preuve qui puisse accréditer cette thèse », a déclaré, hier, déconfit, le lieutenant Benoît Vachon, de la police municipale de Rouyn. Il compte surtout sur les révélations nouvelles qui pourraient faire des témoins qui n'ont pas encore été vus pour faire progresser l'enquête. Une trentaine d'entre eux ont jusqu'à maintenant été interrogés.

Un chimiste du Laboratoire de police scientifique venu spécialement de Montréal, Ronald Coulombe, et un groupe de policiers ont passé la journée de jeudi à

fouiller les débris de l'incendie, mais ils n'ont pu mettre le doigt sur des indices suffisamment concluants pour affirmer qu'il s'agit sans l'ombre d'un doute d'un incendie d'origine criminelle.

Les enquêteurs sont toutefois en mesure d'affirmer que le feu n'avait pas été provoqué par une défectuosité électrique ou une fuite de gaz naturel. Les flammes auraient pris naissance dans les marches recouvertes de tapis d'un escalier en bois situé à l'arrière de la maison. Les vérifications n'ont permis de découvrir aucune trace ou odeur de combustible. La présence de ces indices aurait pu expliquer la rapidité avec laquelle l'incendie s'est propagé avec autant de rapidité.

« En moins de dix minutes, l'immeuble était déjà presque complètement embrasé », rappelle le lieutenant Vachon. À son avis, il est impossible qu'un incendie s'active aussi vite sans la contribution d'un « accélérateur ». D'où l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un incendie d'origine criminelle. Il reste toutefois à trouver comment le feu a été allumé.

Selon l'officier, les premières constatations ne permettent pas

non plus de croire que l'incendie ait été allumé accidentellement par une cigarette. L'ampleur des dégâts rend le travail des chercheurs très difficile. Ceux-ci ne négligent rien afin de percer le mystère; jeudi après-midi, ils ont même visionné une bande magnéto-scopique d'une station de télévision locale qui a filmé les premiers moments de l'incendie.

Deux des six personnes qui étaient toujours hospitalisées ont reçu leur congé hier matin. Deux des quatre autres, dont le sauveur d'un enfant en bas âge, sont toujours hospitalisées de graves brûlures. Tous sont toutefois hors de danger, selon les autorités du centre hospitalier de Rouyn.

Hier, les policiers avaient acquis la certitude qu'il n'y avait pas d'autres victimes. La femme qui manquait à l'appel n'habitait pas l'immeuble rasé par les flammes. Elle a été localisée à sa résidence située sur la même rue. C'est son frère qui avait rapporté sa disparition à la police après avoir été erronément informé qu'elle avait récemment emménagé à la maison de rapport Guertin. On a aussi retracé les six locataires dont on était sans nouvelles depuis la nuit de mercredi.

LE FEU A FAIT MOINS DE RAVAGES EN 1983, AU QUÉBEC

Les pertes de vie et les dommages matériels ont baissé de 33,7 p. cent

Le Québec, dont la ville de Montréal, a connu en 1983 une baisse du nombre d'incendies ainsi que des pertes de vie et des dommages matériels attribuables au feu.

ANDRÉ NOËL

En un an, de 1982 à 1983, le nombre de décès provoqués par les incendies a diminué de 33,7 p. cent. La baisse du nombre d'incendies a elle-même été de 11,1 p. cent, tandis que les pertes matérielles connaissent une réduction de 21,6 p. cent.

Ces données sont contenues dans un rapport préliminaire de la Direction générale de la prévention des incendies du ministère des Affaires municipales.

La baisse est particulièrement marquée si l'on compare l'année 1983 avec les trois années précédentes.

En 1983, les services d'incendie et les compagnies d'assu-

rance ont rapporté 15 589 incendies, comparativement à 17 437 en 1982, 19 907 en 1981 et 21 995 en 1980. Le nombre d'incendies mortels s'est élevé à 82, contre une moyenne annuelle de 126 pour les 10 dernières années.

Les pertes de vie attribuables aux incendies sont passées de 214 en 1980 à 178 en 1981, puis à 151 en 1982 et à 100 en 1983. La moyenne annuelle des pertes de vie causées par les incendies est de 171 pour les 10 dernières années.

En dollars courants, les pertes matérielles sont passées de \$293,7 millions en 1982 à \$243,6 millions en 1983, ce qui correspond en dollars constants à une diminution de 21,6 p. cent et de 23,6 p. cent par rapport à la moyenne des pertes des 10 dernières années.

Les incendies ont coûté en moyenne \$37,76 par habitant en 1983, comparativement à \$53,62 de 1978 à 1983.

La performance de Montréal suit de près celle du Québec. L'année dernière, 59 personnes sont mortes dans le grand Montréal (31 dans le Montréal métropolitain), dans 9 570 incendies, alors qu'il y avait en moyenne 75,8 décès et 11 128 incendies par année de 1978 à 1983.

Le service de prévention des incendies n'a pas encore défini les causes de cette baisse, mais Guy Delage, président par intérim, croit que le phénomène est en partie le fruit des efforts de prévention.

« Les chefs de pompiers se sont engagés en grand nombre dans les activités préventives, a-t-il indiqué. Ils ont organisé des visites à domicile, tenu des campagnes de sensibilisation, etc. »

M. Delage émet aussi une autre hypothèse: la récession a pu avoir un effet direct sur la négligence.

« Les incendies sont souvent

provoqués par la négligence et l'imprudence... Or, en période de récession, les gens sont plus sensibles aux pertes. »

Enfin, M. Delage croit que les détecteurs de fumée ont probablement contribué eux aussi à diminuer non seulement les pertes de vie, mais également les incendies. « On peut parfois éteindre le feu soi-même si on est avisé à temps », note-t-il, soulignant toutefois qu'il ne s'agit que d'une supposition.

Les décès ont été le plus fréquents dans des incendies qui se sont déclarés la nuit, le samedi et l'hiver.

Le Service des incendies a établi qu'au cours des trois dernières années, 43 p. cent des décès sont survenus alors que les victimes dormaient. Pour la même période, l'imprudence a été la cause des incendies mortels dont l'origine est connue dans 46 p. cent des cas.

DÈS DEMAIN, LE 411 COÛTERA 60¢ POUR CHAQUE APPEL

Faites marcher vos doigts... et épargnez

Dès demain, il vous en coûtera 60 cents à chaque fois que vous composerez le 411 pour rejoindre l'assistance-annuaire.

Jusqu'à maintenant, Bell Canada tolérait trois appels par mois avant d'imposer des frais.

Les téléphonistes affectées au 411 reçoivent plus de 140 000 appels par jour au Québec.

Un porte-parole de Bell Cana-

da, Pierre Marion, a indiqué hier qu'une enquête maison avait révélé que 80 p. cent de ces appels sont faits par 20 p. cent des usagers.

« C'est avec un objectif d'équité que nous avons décidé de demander des frais pour les appels injustifiés, a-t-il affirmé. Pour quoi les abonnés qui consultent leur annuaire paieraient-ils pour

ceux qui ne le consultent pas? »

Bell Canada estime que l'imposition des nouveaux frais lui rapportera environ \$5 millions par an.

Des exceptions sont prévues. Il n'y aura évidemment aucun frais si le numéro demandé ne se trouve pas dans l'annuaire. De plus, les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent bénéficier d'une

exemption s'ils remplissent une formule à cet effet.

Les personnes qui ont de la difficulté à lire et les handicapés physiques et mentaux n'auront eux non plus rien à payer.

Les autres exceptions portent sur les appels d'urgence, les téléphones publics et semi-publics, les appels en provenance d'hôpitaux et les téléphones mobiles.

VENTE DE FUTONS

Futons	JUMEAU	\$104
	DOUBLE	\$131
	QUEEN	\$149

Bases de futon pliantes (en érable)	JUMEAU	\$111
	DOUBLE	\$128
	QUEEN	\$143

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE 937-6777
ou passez nous voir au
208, Olivier, Westmount
(au coin de la rue Ste-Catherine 3 rues à l'ouest de la rue Atwater)

les duvets Ungava

Studio Erotique

Le plus beau
et le plus
vaste choix
dans le grand
Montréal.



MAILLOTS DE BAIN ET LINGERIE «SEXY»
POUR HOMMES ET FEMMES.

Cassettes vidéo - revues
draps de satin - vibro-masseur

51, rue Lemoyne Ouest, Longueuil
(près Chemin Chambly) 679-6969



céramique

20% à 50%

LA GRANDE VENTE CONTINUE!

Jusqu'à la fin juillet Ramca continue avec grand succès sa super vente — POINT ROUGE, POINT VERT —

Nous offrons des réductions allant de 20% à 50% sur autant d'items tels que carreaux pour murs et sols de votre maison, pour le patio et sur quelques accessoires de salle de bain.

Le bricoleur trouvera tout le matériel nécessaire pour la pose ainsi que tous les conseils pratiques.

Lundi au mercredi
9 h à 17 h
Jeudi, vendredi
9 h à 21 h
Samedi
9 h à 14 h.

1085 rue Van Horne
(coin Querbes)
270-9192



À Montréal seulement.

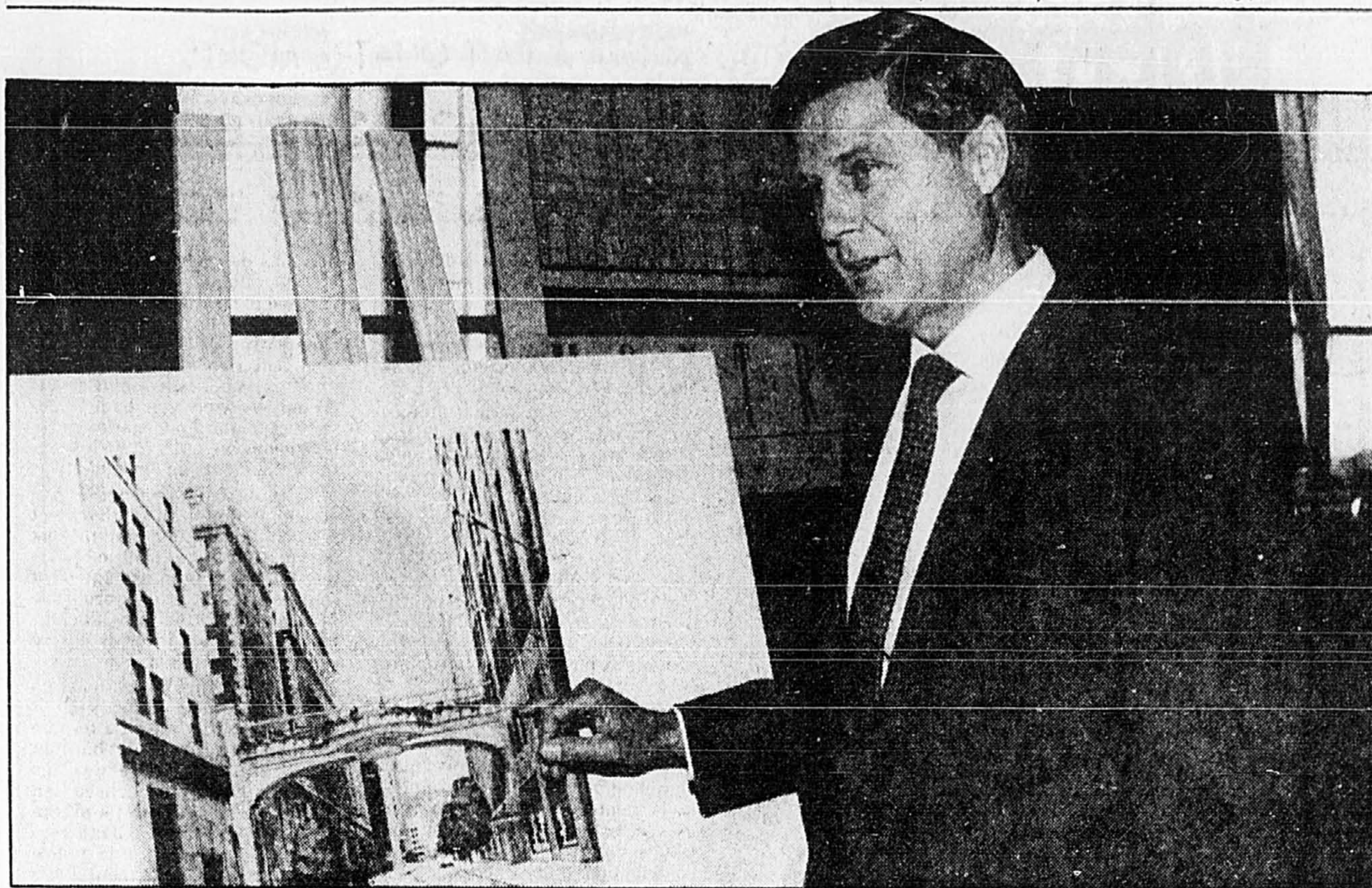


photo Bernard Brault, LA PRESSE

Le propriétaire de l'hôtel Mont-Royal, Bruce McLaughlin, dévoile le plan de la passerelle au-dessus de la rue Metcalfe.

L'HÔTEL MONT-ROYAL DEVIENT UN CENTRE COMMERCIAL Cadillac-Fairview veut construire une passerelle au-dessus de la rue Metcalfe

Les propriétaires de l'hôtel Mont-Royal ont dévoilé hier les plans de transformation de l'édifice de la rue Peel en un complexe abritant des bureaux et plus de 150 boutiques. Tel que prévu, l'ensemble, appelé les Cours Mont-Royal, serait lié au magasin Simpson's par une passerelle enjambant la rue Metcalfe.

ANDRÉ NOËL

Ce nouveau centre s'ajoutera à celui que compte bâtir Cadillac Fairview, et qui, en plus de la salle de l'Orchestre symphonique de Montréal, doit lui aussi contenir plus de 170 boutiques et être lié à Simpson's par un passage piétonnier au-dessus de la rue Mansfield.

Le propriétaire de l'hôtel Mont-Royal, Bruce McLaughlin, a affirmé que les premières réactions de l'administration municipale étaient favorables au projet. Selon lui, l'autorisation de construire la passerelle serait débattue à l'hôtel de ville vers la mi-juillet.

Il a été impossible hier d'obte-

nir les commentaires des autorités municipales. En revanche, des groupes de citoyens n'ont pas caché leur opposition.

Le Groupe d'intervention urbaine et l'organisme Sauvons Montréal craignent que la mise en chantier de nouveaux centres commerciaux et l'aménagement d'un long réseau de passages intérieurs dans le centre-ville ne sonnent la mort de la rue Sainte-Catherine.

« On ne peut pas ouvrir 150 nouvelles boutiques dans les Cours Mont-Royal, en plus des 175 prévues dans le complexe de Cadillac Fairview, sans entraîner la fermeture de nombreux commerces sur la rue Sainte-Catherine », estime Christophe Caron, du Groupe d'intervention urbaine.

En conférence de presse, M. McLaughlin a soutenu que l'aménagement d'un centre commercial dynamique dans le vieil hôtel Mont-Royal, rénové pour l'occasion, provoquera un afflux de clients vers le centre-ville, qu'il s'en trouverait revitalisé.

M. Caron considère pour sa part que la capacité du centre-

ville pour le nombre de boutiques est limitée.

Transvasement

Les projets comme Cadillac Fairview et les Cours Mont-Royal provoqueront un « transvasement » des boutiques ayant pignon sur rue vers l'intérieur, estime un porte-parole du groupe Sauvons Montréal.

À ce titre, un consultant des promoteurs, William Callagher, a confié que 50 p. cent des commerçants qui ont déjà signifié leur intention d'ouvrir une boutique dans les Cours Mont-Royal avaient déjà un commerce dans le quartier.

Quant à la passerelle au-dessus de la rue Metcalfe, non seulement elle bloquera la vue sur le Mont-Royal, mais elle contribuera à détourner les piétons de la rue Sainte-Catherine, craignent les groupes de citoyens.

Ces organismes ont l'impression que les promoteurs sont de méche pour étendre tout un réseau de passerelles et de souterrains, qui permettrait aux piétons de ne pas mettre le nez

dehors de la rue Peel à la rue Union.

« Si les projets sont mis à exécution, la rue Sainte-Catherine deviendra moribonde, a indiqué le porte-parole de Sauvons Montréal. Le flot de piétons sera considérablement réduit; les boutiques actuelles fermeront et feront place à des commerces cheap, dans le genre porno ».

La fin d'un hôtel

Les propriétaires de l'hôtel Mont-Royal ont par ailleurs fait valoir que, avec un taux d'occupation moyen de 60 p. cent, l'hôtel, construit en 1922, n'est guère rentable.

Lors de la fermeture des 1102 chambres pour le début des travaux de ravalement et de réaménagement, en novembre prochain, les décorateurs s'efforceront de préserver le vieux cachet. Une somme de \$10 millions est prévue pour les travaux.

En plus des bureaux et des boutiques, l'ensemble comprendra des restaurants, des lieux de divertissement et un stationnement de 300 places. Le tout ouvrira en mars 1986.

DE NOUVELLES RÈGLES POUR LES COMMERÇANTS Les marchés de quartier sont ouverts

Les marchés de quartier de Montréal sont maintenant ouverts. Les Montréalais pourront désormais acheter directement des producteurs des fruits et des légumes frais du Québec, comme ils l'ont fait au cours des deux dernières années.

BRIGITTE GILBERT

Le feu vert a été donné mardi par le comité exécutif de Montréal qui a accepté les recommandations faites à ce sujet par le Service de la gestion immobilière de la Ville.

Cette année, il y aura 38 marchés publics disséminés aux quatre coins de la ville, 9 de moins que l'an passé. Ils se divisent en trois catégories. Dans la première, qui regroupe 12 marchés, les gens pourront acheter des fruits et des légumes frais du Québec ainsi que des légumes importés quand la production locale ne pourra suffire à la demande. Des plants de légumes et de fleurs seront aussi en vente dans

ces marchés. Dans la seconde catégorie, les marchands, au nombre de onze, offriront en plus des produits de la catégorie précédente, des fleurs et des plantes en pot. Enfin, dans les 15 marchés de la troisième catégorie, les gens se procureront, en plus, des fruits importés.

Cette nouvelle politique de la Ville a pour but d'éviter une concurrence déloyale entre les fruiteries et les marchés publics temporaires situés trop près des établissements commerciaux permanents. Ainsi un marchand de quartier dont le commerce se trouve à proximité d'une fruiterie ne pourra pas vendre de fruits

importés. Il pourra, par contre, offrir des produits de la première ou de la deuxième catégorie.

Cette politique, a expliqué M. Jean-Claude Boudreau, directeur du Service de la gestion immobilière, vise à éviter une concurrence trop forte entre les commerçants permanents et les producteurs qui viennent vendre leurs produits durant l'été.

Les marchands saisonniers considèrent cette nouvelle politique comme un moindre mal dans la mesure où, même si elle ne donne pas satisfaction à toutes leurs demandes, elle leur laisse la possibilité d'exploiter leur commerce.

CUEILLEZ VOS FRAISES
À QUELQUES MINUTES DE MONTRÉAL
20% DE RABAIS
10 kg et plus
LA FRAISERAIE CARIGNAN (CHAMBLY)
2486, rue Bellefleur
658-2407 658-0624

MAIGRIR
Une ÉQUIPE de médecins, diététistes, éducateurs physiques, animateurs, etc. est à votre service depuis 10 ANS.
C'BON DE MONTRÉAL
276-2573

SPÉCIAL « ÉTÉ 84 »
POURQUOI PAYER PLUS CHER...?
Programmez votre futur.
« Oui, le PROF mic 1000 vous rend les choses faciles. »
DÉS MILLIERS DE LOGICIELS DISPONIBLES
Le « PROF mic » est compatible aux logiciels utilisés par Apple II®*
C'est l'ordinateur de NOTRE GÉNÉRATION
Nous offrons le PROF mic 1000
• 64 K + Z 80
• 188 fonctions + 10 programmables
• clavier numérique, majuscules, minuscules
• 1 lecteur 12"
• 1 lecteur de disques
• une carte de contrôle
• 1 RF modulateur couleur
• 2 heures de cours (sur rendez-vous)
Prix ordinaire: 1150\$
Offre spéciale « ÉTÉ 84 »: **899\$**
Jusqu'au 15 août 1984 (ou jusqu'à épuisement des stocks)
* Apple II® est une marque déposée.
En vente dans tous les magasins:
MICRO PROF ORDINATEURS
5781, Côte-des-Neiges - (514) 733-7661

TERRAINS À VENDRE
Mont Tremblant
La STATION MONT TREMBLANT INC. offre un nombre limité de terrains situés sur le magnifique site du centre de ski Mont Tremblant et du Lac Tremblant.
TERRAINS RÉSIDENTIELS:
— en bordure du Lac Tremblant
— unifamilial, chalets
— multifamilial
— condominiums, etc.
TERRAINS COMMERCIAUX:
— petit centre commercial
— auberge, hôtel, motel
— restaurants, bistro
— magasins, boutiques, etc.
CONTACTER: STATION MONT TREMBLANT INC.
30, Berlioz Rive, Bureau 103,
Ile des Soeurs, Montréal, Qué.
H3E 1L3
François Chapdelaine 767-5363
Mont Tremblant

En passant par Saint-Sulpice



« T'as le beau temps pour partir! », qu'ils m'ont dit au bureau jeudi matin. Tant qu'à moi, il aurait bien pu mouiller. Pour traverser Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et Repentigny, j'aime autant qu'il mouille. Le soleil n'arrange rien quand c'est laid. Au contraire, il en fait trop en révélant des détails dont on pourrait très bien se passer. C'est comme regarder un morceau de fromage au microscope: c'est plein de pustules et de cavernes. D'humeurs et de moisissures.

Le vent, par contre, faisait bien mon affaire. Le genre de vent à vous déposer à Québec en trois coups de pédale. Ce n'est plus du vélo, c'est du vol à voile!... Je n'ai pas abusé de mon lift puisque je me suis arrêté un peu passé Repentigny...

Je me suis arrêté à Saint-Sulpice. C'est là que j'allais: chez Bob à Saint-Sulpice. Mais plutôt chez Bob. Saint-Sulpice, je m'en fous un peu... Notez que ce n'est pas un vilain village, c'est même le premier qui ait un peu d'allure quand on sort de Montréal, en suivant la rue Notre-Dame jusqu'au bout...

Chez Bob, dans sa cuisine, à l'angle des fenêtres qui donnent sur le fleuve tout proche, il y a une table et une banquette. C'est précisément là que j'avais décidé que se terminerait cette très courte première étape. C'est précisément de là que je vous écris.

C'était sur mon chemin. J'en ai profité. Il n'y a pas si longtemps, j'avais des amis sur tous les chemins. Que je prenne n'importe quelle direction, je connaissais toujours quelqu'un chez qui m'arrêter prendre un café, tirer un joint... Je ne sais pas où ils sont passés. Ils ont dû déménager. Et quand je les revois, j'oublie toujours de leur demander leur nouvelle adresse. Bof, ça doit être parce qu'il n'y a rien qui presse...

Bob, je ne sais pas pourquoi. On est chums depuis tout le temps. Pourtant on se voit souvent! On travaille ensemble à La Presse, on travaillait déjà ensemble aux sports, à Montréal-Matin... Un jour, il faudra que je raconte c'était quoi, une section de journalistes sportifs, il y a 15 ans, à Montréal, au Québec, sur cette planète terre, habitée en principe par des humains. Eh Seigneur!... Il y en avait quelques-uns dans la gang qui s'apparentaient bien plus aux macaque qu'aux humains. Obscènes obsédés par le cul, centre de toutes leurs conversations...

Durant les deux années que j'ai passées à Montréal-Matin, j'ai dû me faire demander mille fois: « Pis, côté cul, comment tu l'arranges? » ou « Ça fait-tu longtemps? » ou « Elle avait-tu des grandes dents? »... Deux ans de ce discours, tous les jours...

Bob, jamais. Il ne parlait pas. Un jour, devant la machine à café, je n'ai pas pu m'empêcher: « Comme ça, toi, le cul, non! Qu'est-ce que t'as, t'es malade? »

Aujourd'hui, les journalistes sportifs ont bien changé. Il y en a même qui sortent de l'université! En tout cas ils savent se tenir avec les dames... Certains soirs, on se croirait dans un salon de thé... Maintenant, quand Bob me croise devant la machine à café, il me dit: « Ah monsieur Foglia! C'est vous! Je vous lis tous les jours! Je vous admire beaucoup! » Invariablement, je lui réponds: « Va donc ch... grand con »...

Tout cela pour vous dire qu'au fond, ce n'est pas si compliqué l'amitié, sur dix secondes de complexité on peut en bâtir une qui dure des années.

Jeudi quand je suis arrivé chez lui, il venait de se lever. Sa blonde était je ne sais trop où... Alors, quand il est parti travailler, je suis resté seul dans la cuisine aux grandes baies vitrées, avec le chien, avec le fleuve en bas à trente pieds, avec les îles Bouchard au milieu de l'eau comme des radeaux, et avec le clocher de l'église de Vercheres, tout au fond, en arrière... Jeudi après-midi, tout cela dérivait vers l'est, les mouettes, les nuages, le vent, les arbres, même le clocher descendait le courant... Il n'y avait que le temps à rester figé. Cela arrive parfois quand on ne bouge pas, qu'on retient bien son souffle et qu'on laisse tout le reste descendre le courant...

Ne pas bouger, certains vont dire que c'est une bien curieuse façon de partir. C'est encore drôle, savez. Des fois, on croit aller bien loin. Au Pérou. A Bornéo. Pour le prouver, on envoie des cartes postales, on prend des photos. Mais au fond, on sait bien qu'on n'est allé nulle part ailleurs qu'au bout de son down... Et puis d'autres fois, comme jeudi matin, je n'étais pas rendu à Pie IX que j'avais déjà changé de peau... Je m'étonnais de nouveau, comme un étranger à peine débarqué. J'ai dit plusieurs fois « Ah, tiens, comme c'est drôle! » A propos de tout et de rien. D'un chien, de la couleur du ciel, d'une église de la Pentecôte à Repentigny, de l'hôtel de ville de Montréal-Est pas si vilain... Tiens, comme c'est drôle, je suis déjà parti...

Partir n'est pas du tout une question de distance, vous vous en doutez bien. Jeudi j'ai fait quoi? Sur mon odomètre, 46 kilomètres. OK, c'est rien. Mais ce n'est pas de même qu'il faut compter. Ça ne se calcule pas en kilomètres un petit détour d'amitié...

OK, 46 kilomètres, c'est rien. Mais le fleuve qui passe juste en bas, le fleuve, lui, va très, très loin... d'autant plus loin que je viens de mettre sur la table tournante des chants liturgiques bulgares... Non, ce n'est pas une blague. J'ai pris le disque au hasard, dans la pile... et ces voix-là, en descendant le courant, vous inventent des paysages, monsieur, ça n'a plus de fin...

Partir, ce n'est pas non plus une question de décor, vous vous en doutez bien. Sinon les morts n'iraient jamais nulle part... Or ils voyagent aussi, c'est bien connu, de Repentigny ils vont parfois aussi loin qu'au Mexique, ou à Miami...

Non, partir c'est, comment dire? C'est prendre son temps et si possible l'abolir...

Ce n'est surtout pas partir en courant, au contraire... ce serait plutôt de marcher tranquillement. Si possible à côté de ses souliers.

le mot du Mauve

Je me présenterais bien en vous disant que je suis né du désir de l'homme de se libérer de la traction animale, mais ça, c'est un point de vue d'humain. En tant que bicyclette, et considérant la bête que je porte sur mon dos, je ne peux absolument pas me dire libéré de la traction animale!

Puis simplement, je me présenterai donc comme le vélo mauve de Foglia...

Le mot du mauve ce sera des petites notes de voyage, des réflexions vélocipédiques et autres.

De cette première étape, pas grand chose à dire sinon que je m'attendais à pire. Je m'attendais à un trafic sauvage, à des mongols qui te coupent... Mais il me semble que les motorisés se sont sensiblement civilisés depuis quelques années...

Le pire c'est encore l'état des rues à Montréal. Quel tape-cul! Des trous grands comme ça dans la fierté de la ville!
Je m'attendais surtout à entendre ronchonner l'autre nono que je porte sur mon dos. Pas un mot!... Ah si tout de même, une fois il a dit: « Ça se peut-tu calvaire! » On venait tout juste de passer devant un panneau qui disait: « A Montréal-Est, pour bien vivre, on se conduit bien », ou quelque chose du genre!... Après ce panneau, il y a eu deux kilomètres de raffineries, de réservoirs, de tuyaux, de fumée... Bref, bien se conduire à Montréal-Est, c'est d'abord conduire les fenêtres bien remontées!

Comme je ne suis pas pour vous laisser sur cette odeur d'oeufs pourris. Un mot pour finir de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Sulpice... Tout le village se souviendra longtemps du char qui fermait la parade cette année... Au lieu de traîner le petit Saint-Jean Baptiste blond et frisé, surprise, il portait un pape! Sérieux comme un pape, avec sa tiare, sa croce et tous les autres machins du grand Saint-Frusquin... C'est une bonne idée par exemple. Et pourquoi pas, l'an prochain, le grand vizir turc?

Ô Canada, mais à voix basse

Finis les temps des spectacles à millions, le temps de la concurrence maladroite avec Québec, des concours de popularité et de la séduction par tous les moyens. Cette année, le Canada se célèbre avec modération, presque avec timidité; avec cœur et avec lucidité. On apprend tout, même à célébrer.

Le temps d'hier était scandaleux. Des sommes d'argent inouïes servaient à remplir les poches d'artistes qui ne savaient plus à quel saint se vouer ou à quel diable se vendre: Québec et Ottawa se disputaient les vedettes dont le nationalisme se mesurait à la grosseur du cachet. En fait, on ne célébrait pas, ni à la Saint-Jean ni au 1er juillet: on engageait des mercenaires chargés de faire la propagande de l'un ou l'autre des nationalismes. Les Canadiens regardaient passer le train, celui de la Confédération, celui du passé, habillé de costumes d'aujourd'hui beaucoup trop reluisants pour ressembler à la réalité.

Il est heureux que le temps des excès soit révolu.

Cette année, le gouvernement a prévu qu'on célébrerait le 117e anniversaire du Canada à l'intérieur de petits groupes à dimensions humaines. Au Québec, par exemple, on comptera près de 500 événements locaux. C'est beaucoup; mais c'est respectueux des groupes divers, des individus et de leurs différences spécifiques. Tant mieux que les uns organisent une parade et que d'autres invitent à la danse. Au moins, ces gens ne feront pas rire d'eux en applaudissant un des leurs qui profite de la circonstance pour faire un coup d'argent sans être jugé sur son talent.

On ne dépensera donc que \$526,000 au Québec. C'est encore beaucoup de sous; mais c'est peu s'ils servent à l'expression sincère de gens heureux de vivre ici. Les Canadiens peuvent célébrer une démocratie assez consciente pour tenter de s'améliorer; des institutions assez fidèles pour écouter la vie; des gens souvent sincères, conscients d'être privilégiés; des lacs, des forêts, des routes et des rues au service de ceux et celles qui veulent s'en servir.

Mais on n'a pas le droit de célébrer à grands frais.

On apprenait hier qu'un ménage sur quatre, au Canada, vit dans la pauvreté. Et même que 100 000 familles ont moins de \$5000 par année pour subsister. Alors que le Conseil canadien de développement social, organisme gouvernemental, considère qu'on doit considérer comme pauvre une personne gagnant moins de \$9000 ou une famille de trois personnes disposant de moins que \$18113 par année. Le Canada est riche; plusieurs Canadiens sont pauvres.

D'accord, le seuil de pauvreté d'ici peut se comparer au luxe d'autres pays. On oublie que la pauvreté est une notion essentiellement relative; comme la richesse, comme le bonheur. La pauvreté se calcule en fonction d'un minimum lui-même dépendant d'un contexte relatif; mais le malheur peut être absolu.

Le Canada souffre d'un certain nombre d'injustices, de plusieurs inégalités, de beaucoup d'adversités, de quelques incompréhensions et de trop d'égoïsmes: des maux très humains.

On ne devrait finalement célébrer le Canada qu'en s'engageant à en faire une terre meilleure, plus belle et plus juste. Le 1er juillet pourrait devenir une fête de l'avenir plutôt que du passé. Une fête d'espoir plutôt que de souvenir.

Mais on peut également célébrer les Canadiens. Au moins ceux qui ont choisi leur pays et savent l'apprécier; ceux qui le respectent, le comprennent, le protègent et le défendent. Le 1er juillet sera alors fête de fierté. On le dit à voix basse; mais en levant la tête.

Jean-Guy DUBUC

M. Jackson et la question de Cuba

Par ses déplacements à la vitesse du son à Cuba, au Nicaragua, à Panama, au Salvador, le révérend Jesse Jackson, candidat à l'investiture du Parti démocrate, aura au moins réussi à stimuler le débat aux États-Unis sur l'avenir d'une région particulièrement instable.

L'intérêt qu'il stimule n'est pas artificiel, l'administration Reagan ayant elle-même tant de fois répété que «la subversion communiste» constitue un souci de premier ordre.

Le Moyen-Orient n'est pas relégué aux oubliettes. Mais dans les journaux et à la télévision, il n'y en a, comme on dit communément, que pour Jackson et quelques autres voyageurs, comme l'inquiétant major d'Aubusson, qui a su, on ne sait trop comment, pénétrer sur le territoire des États-Unis; que pour Eden Pastora, leader d'une faction antisandiniste au Nicaragua, qui va plaider sa cause à Washington.

Le succès le plus spectaculaire de Jackson est la libération de 22 prisonniers américains et de 26 autres prisonniers cubains. En ce qui concerne les Américains élargis, il s'agit de prisonniers de droit commun, trafiquants de drogue et auteurs d'autres méfaits. Beaucoup d'entre eux troquent une prison pour une autre, dans leur patrie. Quant aux autres, comment faut-il les désigner?

Officiellement, Cuba ne détient pas de prisonniers «politiques». Mais les réfractaires au régime de Castro sont mis hors d'état de nuire dans un pays où la liberté d'opinion n'est pas tolérée. A combien s'élève le nombre de ces mauvaises têtes? Avec les moyens qui sont les leurs, les organismes indépendants pensent pouvoir donner un chiffre proche de 260. Mais des évadés des geôles cubaines les évaluent à 10 000 et le New York Times cite comme plausible un nombre supérieur à 5 000. L'inventaire reste approximatif.

L'administration Reagan ne paraît nullement impressionnée par les résultats de la mission Jackson. Le candidat démocrate ne pourra pas faire rapport au président lui-même. Les commentaires de M. Shultz, secrétaire d'État, sont négatifs. Les apparentes bonnes dispositions de Castro, dit-il, appartiennent à la propagande d'un régime qui reste honni. Quant au séjour de M. Jackson au Nicaragua, il ne modifie pas les conclusions auxquelles était arrivé M. Shultz lui-même, lors de son voyage à Managua le 1er juin. Rien donc ne permet de supposer que Washington va bouger.

Si le moteur de la subversion au Nicaragua, au Salvador, peut-être demain au Mexique, est à La Havane, à quoi servirait-il d'oeuvrer à des replâtrages à Managua, à San Salvador, si le véritable interlocuteur n'est jamais reconnu et si un modus vivendi n'est pas réalisé avec Castro lui-même?

À la suite de la révolution cubaine, au début des années 60, des contacts avaient été pris entre Washington et l'entourage de Castro. Celui-ci, à l'époque, n'était pas opposé à une entente, si on pouvait trouver des points d'accord. Les négociations n'ont pas abouti favorablement, avec le résultat qu'une véritable quarantaine a été imposée à Cuba.

Cuba et l'Amérique centrale sont à Washington ce que l'Afghanistan est à Moscou: une épine. La comparaison avec l'Afghanistan est désagréable. Mais il n'existe pas une infinité de choix entre la paix et la guerre. Faut-il détruire ceux qu'on n'arrive pas à convaincre? On connaît la réponse qu'offre en principe la démocratie à ce genre de question.

Le candidat Jackson rentre bredouille de son expédition. Mais il aura peut-être rappelé utilement aussi bien à l'administration républicaine qu'aux grands ténors de son propre parti qu'un effort d'imagination est requis d'urgence pour sauver des voisins malades.

Guy CORMIER



(Droits réservés)



Marcel Adam

Le mépris du Manitoba à l'endroit des tribunaux

Beaucoup d'Anglo-Manitobains qui se sont opposés cette année à ce que soient mieux protégés les droits linguistiques de la minorité francophone et plus étendus les services dans leur langue, se donnaient bonne conscience en prétendant qu'au Québec la loi 101 ne traite pas mieux la minorité anglophone que le Manitoba ne traite sa minorité francophone.

Il s'agissait d'une énorme fausseté peut-être davantage attribuable à l'ignorance qu'à la mauvaise foi. Les Anglo-Québécois sont infiniment mieux traités que ne le sont partout au Canada les minorités francophones. Au surplus le gouvernement du Parti québécois s'est montré admirablement respectueux, dans les faits sinon toujours en paroles, des jugements de Cour déclarant inconstitutionnels plusieurs dispositions de la loi 101.

Au cours de l'étude du renvoi d'Ottawa, en Cour suprême, de la question des droits linguistiques des 30,000 Franco-Manitobains, le procureur du gouvernement fédéral a rappelé que le Manitoba a ignoré plusieurs jugements de cours inférieures déclarant inconstitutionnelle la loi de 1890. En réponse, le procureur du Manitoba a invoqué, à la défense du gouvernement manitobain, l'ignorance de ces jugements dont certains remontent au tournant du siècle.

Au Winnipeg Free Press, une journaliste, Frances Russell, a attiré l'attention, durant la crise linguistique, par ses analyses fouillées et impartiales de cette délicate question. Samedi dernier elle expliquait l'attitude peu édifiante du gouvernement manitobain à l'égard des jugements qui donnaient raison aux Franco-Manitobains et démontrait que l'argument du procureur manitobain n'est pas conforme aux faits.

En 1892 et en 1909 il y eut deux jugements de première instance déclarant inconstitutionnelle la loi de 1890. Le gouvernement décida chaque fois de ne pas aller en appel, donc de les enterrer en douce pour ne pas s'y soumettre. Or en 1977 le gouvernement manitobain n'ignorait pas ces vieux jugements puisqu'il tenta d'utiliser la même tactique dans la cause Forest. Comme celui-ci avait eu gain de cause dans une cour de première instance, le gouvernement décida de mettre le jugement sur la tablette en ne le portant pas en appel. Mais M. Forest décida de soumettre la cause à une instance supérieure d'où elle aboutit finalement en Cour suprême. Ce qui donna lieu au célèbre jugement que l'on sait. Cette fois le gouvernement ne put l'ignorer. Mais en voulant finasser et noyer le poisson, il déclencha une crise linguistique qui déchira la province.

En plus d'afficher, comme ses prédécesseurs, le peu de respect qu'il vouait au processus judiciaire, le gouvernement manitobain manifesta, en 1977, une arrogance et un mépris incroyables. Un avocat du ministère de la Justice fit savoir au procureur de M. Forest et au juge de première instance qui lui avait donné raison que, même si la Couronne n'acceptait pas son jugement, elle n'irait pas en appel. Pour ensuite ajouter qu'à l'avenir, dans tous les cas où sera en cause la loi litigieuse de 1890, la Couronne ne tiendra pas compte de ce jugement.

Le juge Alfred Monnin, qui avait annexé une opinion dissidente au jugement de la Cour d'appel, écrivit que de toute évidence cette prise de position arrogante, qui constituait un abus d'autorité, avait été rédigée sur les instructions ou avec la permission d'officiers supérieurs du ministère. Et il disait ne pas s'expliquer comment le gardien des droits constitutionnels des citoyens de la province, le procureur général, peut dire qu'il refuse d'accepter le jugement d'un tribunal dûment constitué.

Ici il est intéressant et utile de préciser qu'à l'époque le premier ministre était Ed Schryer (futur gouverneur général), et son procureur général, je vous le donne en mille: Howard Pawley, l'actuel pre-

mier ministre. Celui qui a conclu avec la Société franco-manitobaine et le gouvernement fédéral l'entente qui a mis le feu aux poudres dans la population et paralysé la Législature manitobaine.

Ce M. Pawley qui s'est fait ces derniers mois le preux défenseur des droits constitutionnels de la minorité francophone, était celui qui, dans un autre gouvernement, faisait dire à un magistrat que son jugement n'aurait aucun effet sur sa conduite antifrancophone.

Le journaliste Frances Russell ne doute pas de la sincérité de l'actuel procureur général Roland Penner et du leader parlementaire Andy Anstett. Mais elle se demande si plusieurs ministres n'étaient pas motivés seulement par le souci de sauver de l'argent en évitant au gouvernement de traduire toutes les lois adoptées depuis 1890. Le premier ministre Pawley a souvent invoqué cet argument financier, rappelle-t-elle.

N'est-il pas instructif d'apprendre qu'à la toute fin de l'imbricatio législative de l'hiver dernier, le premier ministre Pawley reconnaissait que sur la liste des 61 priorités de son gouvernement, la question linguistique alors débattue arrivait au... 58e rang.

Quand on considère les étranges volte-face des principaux acteurs, tant du fédéral que du Manitoba, dans la question des droits de la minorité franco-manitobaine, on comprend mieux la lenteur de l'Eglise à canoniser ses fideles qui ont une réputation de sainteté.

LECTURES

Le néo-fascisme français

«De toute façon, on aurait tort d'attendre tranquillement que le microbe du fascisme s'anéantisse de lui-même. Comme celui de la peste, il peut «rester des dizaines d'années endormi dans les meubles et le linge» pour se réveiller le jour où le climat lui devient favorable.»

PIERRE VENNAT

Ainsi écrivait, au moment des événements tragiques d'Algérie et des attentats meurtriers de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) sur le sol de France, le grand politicien français, Maurice Duverger.

Vingt ans plus tard, le climat semble redevenu favorable à l'écllosion du néo-fascisme en France. Les 11 pour cent du suffrage populaire obtenu par le Front national d'un Jean-Marie Le Pen, maintenant député au Parlement européen, ne s'expliquent pas autrement.

Jean-François Lisée, dans PLUS de samedi dernier, a analysé la montée de l'extrême droite française à la lumière des dernières

élections européennes en France. Les lecteurs désireux d'en savoir plus long prendront connaissance avec intérêt de l'ouvrage de Joseph Algazy sur la tentation néo-fasciste en France.

Algazy dans son étude qui se penche sur le phénomène à partir de la Libération, bref des 1944, explique notamment comment le Front national de Le Pen est né dans la foulée de l'OAS.

Si Le Pen ne fonda le Front national qu'en 1972, il était «fiché» des services secrets et connu depuis bien avant. Comme l'écrit l'auteur, «Jean-Marie Le Pen, en raison du rôle qu'il sera appelé à jouer dans l'extrême droite française mérite une longue présentation biographique. Compte tenu de ses ambitions politiques actuelles, on ne saurait faire silence, dans cette présentation, sur des épisodes que l'on préférerait taire pour tout citoyen ordinaire.»

C'est ainsi qu'on apprend que le nouveau «député européen», orphelin de guerre, ex-officier parachutiste en Indochine et en Algérie, fut mêlé à un scandale une première fois en 1951, à la cathé-

drale Notre Dame de Paris, où en état d'ébriété, il avait causé du chahut durant un office religieux. Le rapport des autorités reproduit en annexe du livre souligne d'ailleurs que «de forte carrure et de bonne présentation, M. Le Pen est considéré dans son entourage, comme un homme violent lorsqu'il est sous l'empire de la boisson.»

Aux archives de la police judiciaire, l'intéressé est inculpé pour coups et blessures volontaires une première fois, pour avoir infligé des blessures à un garçon de café à Constantinople alors qu'il était en état d'ivresse, à une autre occasion, pour s'en être pris à des policiers, une troisième fois pour avoir fait l'objet d'une plainte pour coups et blessures, une quatrième fois pour avoir frappé un autre garçon de café, pour avoir été mêlé à une accusation de tapage nocturne et pour quelques autres balivernes.

En plus de ces atteintes aux «bonnes moeurs», M. Le Pen ancien militant monarchiste, avait déjà attiré l'attention de la police des ses 20 ans en se faisant arrêter lors de manifestations politiques; il a commencé sa carrière politi-

que proprement dite en 1956, comme poujadiste.

Selon le journal Le Monde, M. Le Pen mena une campagne électorale raciste contre les étrangers en France. Il déclara, par exemple: «Oui, je crois qu'ils sont l'avant-garde des Barbares à l'assaut de l'Occident». Le Pen s'est toujours défendu d'être fasciste, mais il avoua être un grand sympathisant du régime du général-dictateur Pinochet au Chili. Il a également déjà prétendu que les descriptions des nazis allemands sous les traits de démons n'étaient que de la fiction, et que celles des hauts faits de la Résistance française n'étaient que du cinéma.

Comment un homme semblable et son mouvement arrivent-ils à se gagner l'appui d'un pourcentage considérable de Français?

Le désarroi engendré par le gouvernement socialiste actuel y est sûrement pour quelque chose. Car, selon Algazy, le néo-fascisme est une réponse désespérée d'une nation en détresse, en proie à l'agitation, d'un Etat désagrégé, d'une société en crise, d'une économie en faillite, d'une classe sombrante.

«La tentation néo-fasciste», Joseph Algazy, Editions Fayard, 427 pages.



M. Turner rencontre ici les membres du caucus libéral. Mais à l'extérieur de ce caucus, d'autres hommes auront aussi de grands pouvoirs.

Autour de Turner, des hommes cachés seront très puissants

Une poignée d'hommes, pour la plupart des inconnus, deviennent à partir d'aujourd'hui, aussi influents que les ministres du nouveau gouvernement de John Turner. Ce sont les proches collaborateurs du premier ministre, ceux qui le conseilleront quotidiennement. Ces hommes de confiance sont en majorité des avocats. Ils connaissent le chef libéral depuis des années. D'un dévouement total, ils sont plus fidèles à leur patron qu'à un parti.

Au cours des dernières semaines ils ont formé l'équipe de transition du nouveau leader. Reclus dans une suite du Château Laurier, à deux pas du Parlement, ils ont assisté à la naissance du cabinet Turner. Ils auront l'oreille du premier ministre, au cours des prochains mois, plus que la plupart des députés et que certains ministres.

John de B. Payne: homme d'affaires montréalais au début de la soixantaine. A participé à la première campagne électorale de John Turner en 1962, lorsque celui-ci est devenu député de Saint-Laurent-Saint-George. Les deux hommes sont de-



GILLES PAQUIN

(de notre bureau d'Ottawa)

meurés très proches depuis, et se téléphonent presque quotidiennement pour parler de leur passion commune: la politique. Selon un vieux député libéral, il existe un peu le même genre de relation entre eux qu'entre un oncle et son neveu. Turner consulte Payne à propos de tout et de rien. Il ne sera sans doute pas installé dans les bureaux de l'édifice Langevin, mais il sera très influent auprès du PMO.

John Swift: 37 ans, brillant avocat de Toronto, un des adjoints de Turner au moment où il détenait le portefeuille des Finances, au milieu des années 70. Il sera le Jean-Roch Boivin d'Ottawa. Il agit déjà comme secrétaire principal de M. Turner, depuis le congrès au leadership. On le dit particulièrement coriace et capable de faire

les « jobs de bras » de son patron.

Paul Rouleau: 30 ans, avocat originaire de Vanier, en banlieue d'Ottawa, au service d'un grand bureau libéral de Toronto, Cassel's Brock and Blackwell, depuis plusieurs années. Très actif au sein des mouvements francophones de l'Ontario, il a participé à la contestation de la loi scolaire ontarienne qui restreint les droits de la minorité. Il deviendra le chef de cabinet du nouveau premier ministre.

Mike Hunter: Avocat de 41 ans originaire de Vancouver. Il a fait toute la campagne au côté de M. Turner, agissant comme un véritable aide de camp. Il était lui aussi adjoint de M. Turner lors de son passage aux Finances. On s'attend à ce qu'il devienne conseiller spécial du patron.

D'autres maintiennent un contact étroit avec M. Turner depuis longtemps et continueront naturellement à jouer le

rôle de personnes-ressources ou de conseillers du premier ministre.

Il y a, entre autres, l'ex-président du Canadien Pacifique, M. Ian Sinclair, depuis peu sénateur. L'avocat William MacDonald, ancien associé de Turner chez McMillan Binch. C'est lui qui l'a convaincu de venir à Toronto, après son départ du cabinet Trudeau. Pamphlétaire né, il était un de ceux qui contribuaient le plus régulièrement au bulletin d'information controversé qui a embarrassé M. Turner, lorsque ses critiques de l'administration Trudeau ont été rendues publiques. Irene Robinson, secrétaire d'un groupe d'hommes d'affaires torontois qui se réunit régulièrement pour discuter de politique: The Institute for Political Involvement.

Ce matin, ce réseau de M. Turner est entré par la grande porte dans les bureaux du premier ministre. Il jouera du coup de pouce à remplacer celui des MacEachen, Lalonde, Davey et compagnie. La partie sera dure: Jean Chrétien en sait quelque chose...

Corée : la réunification du Nord et du Sud n'est pas pour demain

ÉOUL — « Aujourd'hui, nous avons mangé du porc affirmé à l'occasion de l'anniversaire du président Kim Il Sung, les haut-parleurs nord-coréens de Panmunjom, capitale désertique mais solennelle de la zone démilitarisée séparant depuis 1953 le Nord et le Sud de la Corée.

JEAN VINCENT
Agence France-Presse

« Seulement voilà, observe un vétéran américain des rencontres de Panmunjom, même Kim Il Sung ne fête pas tous les jours son anniversaire. Entre les cérémonies, la Corée du Nord dépense tout juste le seuil de la famille. »

Tel est le point de vue qu'avance aussi M. Han Woo Suk, sous-secrétaire d'État sud-coréen aux Affaires étrangères. D'après lui, le « djoutche » (formule nord-coréenne du socialisme se soldé par « un échec total ») et la capitale nord-coréenne, Pyongyang, « se trouvera bientôt dans l'obligation, soit de solliciter l'aide de ses alliés soviéto-chinois, soit de renoncer à son actuel système socio-économique dont la faillite accroît de façon permanente la tension entre le Nord et le Sud. »

Cette obligation, ajoute-t-il, amènerait de facto la Corée du Nord « à rompre avec le nationalisme qui lui a permis jusqu'à présent de composer astucieusement avec ses deux alliés et voisins principaux. »

Sein tout un aréopage de dirigeants sud-coréens, dont M. Lee Ong Ryoel, directeur de l'information du « Democratic Justice Party », la Corée du Sud



Deng Xiaoping

« affiche une attitude positive au sujet de la réunification du pays. »

De leur côté, les grandes puissances asiatiques ont sensiblement modifié leurs positions en ce qui concerne la Corée: la Chine, selon M. Han Woo Suk, « se borne à jouer un rôle indirect, de crainte de mécontenter son allié nord-coréen. »

M. Deng Xiaoping, le principal dirigeant chinois, a indiqué à diverses personnalités japonaises de passage à Pékin que son gouvernement considérait comme prématurée la réunification coréenne. Au surplus, la Chine a dit récemment qu'elle s'opposerait à toute solution militaire en Corée, autrement dit à toute offensive du Nord contre le Sud.

Pékin favorise discrètement un dialogue Pyongyang-Seoul, mais cela sans souligner que cette exigence est précisément celle que réclame le gouverne-



Kim Il Sung

ment sud-coréen, opposé jusqu'à présent à toute forme de négociations indirectes comprenant par exemple les États-Unis, l'URSS et d'autres pays.

Dans un premier temps, note M. Han, le gouvernement de Séoul « souhaite qu'un dialogue véritable s'établisse entre les deux Corées. Ultérieurement, les États-Unis, l'URSS et les autres puissances qui ont participé directement ou indirectement à la guerre de Corée seront invitées à titre d'observateurs. »

A en croire M. Han, « la Corée du Nord est un pays soumis à un lavage de cerveau quotidien, un pays où les individus n'ont plus ni bouche, ni yeux, ni oreilles, un pays où l'homme tel qu'on le conçoit généralement a disparu. Pour cette raison au moins, la réunification de la Corée ne peut être considérée que comme le produit d'un effort de lon-

gue durée, cela d'autant plus que la Corée est une victime de la confrontation Est-Ouest. »

Selon le sous-secrétaire d'État sud-coréen, la Corée du Nord se heurte aujourd'hui à deux exigences: améliorer le niveau de vie de son peuple et imposer sur le plan extérieur un visage qui ne serait plus celui des tueurs de Rangoon (l'attentat du 9 octobre dernier dans la capitale de la Birmanie) ni celui des dirigeants qui ont considéré officiellement comme « un acte militaire justifié » l'attaque dont fut victime un Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique le 1^{er} septembre 1983.

À ces considérations, les responsables de Séoul n'hésitent pas à ajouter que la Corée du Sud prévoit « beaucoup d'ennuis » si Kim Jung-Il, fils et successeur désigné de Kim Il Sung, arrive au pouvoir.

Pour M. Han Woo Suk, dans un premier temps, si Kim Jung-Il succède comme prévu à son père, il fera face lui aussi au problème de l'isolement diplomatique de la Corée du Nord et aux revendications croissantes de la population.

« La guerre Nord-Sud demeure une grave possibilité d'ici à 1990, estime M. Han et ses assistants, bien que nous n'écarterions pas la perspective d'une réconciliation. »

Il n'en reste pas moins que tout voyageur peut voir à une centaine de mètres de la ligne de démarcation séparant la Corée du Nord et la Corée du Sud un important détachement de blindés américains et de militaires sud-coréens.



Jacques Bouchard

La bataille est déjà commencée dans Saint-Jacques

Immédiatement après avoir remporté les trois dernières élections partielles dans les comtés de Sauvé, Marguerite-Bourgeoys et Marie-Victorin, le Parti libéral s'est mis à l'oeuvre dans le comté de Saint-Jacques. Une élection partielle aura lieu dans ce comté à l'automne.

L'organisateur en chef PLQ, Pierre Bibeau, a déjà eu plusieurs rencontres afin de trouver un candidat en vue de remplacer le député libéral Serge Champagne. Ce dernier a perdu la vie dans un accident d'automobile, il y a quelques mois. Il avait été élu dans ce comté lors de l'élection partielle de juin 1983 à la suite de la démission du ministre péquiste Claude Charron. Le représentant du PLQ avait remporté de justesse la victoire, devançant son adversaire du PQ, Jeannine Chéron, par un peu plus de 450 voix.

Le Parti québécois est aussi à l'oeuvre. Le directeur des communications du PQ, Jean-Denis Lamoureux, et des membres de la permanence, ont laissé savoir à LA PRESSE, qu'il y avait déjà plusieurs noms qui retenaient leur attention. Il semble bien, malgré le record de 21 défaites consécutives enregistrées par le PQ lors d'élections partielles, depuis la prise du pouvoir, en 1976, que cette formation politique n'aura pas de difficulté à se trouver un porte-couleur.

Stratégie du PQ

La stratégie du Parti québécois et du premier ministre René Lévesque de repousser l'échéance électorale vise à forcer le chef du PLQ, Robert Bourassa, à se commettre. Mais ce dernier a déclaré à LA PRESSE qu'il n'était pas question pour lui de tomber dans ce qu'il considère comme un piège grossier. Il n'a pas l'intention de poser sa candidature avant les prochaines élections générales. À moins d'une situation imprévue, celles-ci doivent avoir lieu d'ici à deux ans. Pour justifier sa décision, l'ex-premier ministre invoque le précédent créé par René Lévesque, au moment où son parti était dans l'opposition. M. Lévesque avait alors refusé de se présenter comme candidat dans une élection complémentaire.

Bien plus, ajoute Robert Bourassa, le président du PQ, après les élections de 1973, avait aussi décliné l'invitation de deux de ses députés, Jacques-Yvan Morin et Marcel Léger qui étaient prêts à démissionner pour lui offrir leur siège. « Je vois mal comment Lévesque peut me reprocher mon manque de courage », fait valoir le chef du PLQ.

Mais il est bien évident que les nombreuses activités de M. Bourassa sur le terrain ennuient le PQ, déjà très mal en point dans l'opinion publique. Le chef du PLQ profite de toutes les occasions pour consolider l'avance de son parti dans tous les comtés du Québec.

Shoofey dans Saint-Jacques

Pour le Parti libéral, encore une fois, le nom de l'avocat criminaliste, Frank Shoofey, a refait surface dans le comté de Saint-Jacques. Depuis 1970, les libéraux de Robert Bourassa, pour des raisons nébuleuses, ont refusé de lui accorder la chance de se porter candidat dans cette circonscription. Shoofey est très actif dans ce comté de l'Est de Montréal où il oeuvre depuis des années dans différents mouvements communautaires, surtout auprès des jeunes défavorisés.

Il semble bien cette fois que les dirigeants du PLQ auront beaucoup de difficultés à bloquer la candidature de Frank Shoofey. Il a des ambitions politiques bien connues. Il dispose d'un embryon d'organisation. Sa machine est en marche. Le libéral Rudy Saint-Jacques fait d'ailleurs circuler une pétition en faveur de la candidature de Shoofey. En quelques jours, on a recueilli 5 000 signatures, soutient-il. L'objectif est de 10 000. S'il est atteint, ses partisans demanderont une rencontre avec le chef libéral pour lui rendre compte de la volonté populaire.

Mais une chose semble évidente cette fois. Il y aura une assemblée de mise en candidature, a souligné Pierre Bibeau, ce qui n'avait pas été le cas lors de la précédente élection. Le chef intérimaire du parti, Gérard-D. Lévesque et la présidente du PLQ, Louise Robic, avaient imposé leur choix. Cela avait provoqué beaucoup de mécontentement chez les militants.

Rhœume pressenti par le PQ

En ce qui concerne le Parti québécois, des membres ont pressenti le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Gilles Rhœume, pour qu'il accepte de poser sa candidature. M. Rhœume a confirmé le fait à LA PRESSE. Mais il a décliné cette invitation. Président depuis deux ans du Mouvement national des québécois, assumant son quatrième mandat comme président de la SSJB-M, il a expliqué qu'il préférerait pour le moment poursuivre son travail de sensibilisation auprès de la population. Cette mission doit être accomplie, selon lui, en dehors de tout mouvement politique.

À la permanence du PQ, on souligne aussi que le président de Montréal-Centre, André Boulerice, a déjà manifesté l'intention de se présenter dans Saint-Jacques. Considéré comme un militant de gauche du PQ et un inconditionnel de l'indépendance, il aimerait bien tester ses théories sur le terrain.

Quant au nouveau parti « Unité-Québec », formation fondée il y a quelques mois à peine et regroupant entre autres des dissidents de l'Union nationale, il en sera à sa première expérience. Le chef intérimaire de ce parti, Jacques Tardif, annonce qu'il présentera un candidat.

Les vacances
C'est le temps des vacances, comme le dit la chanson. Je ne voudrais pas déroger à cette règle. C'est pourquoi je donne congé à mes politiciens préférés pour trois semaines. Cette chronique reprendra donc le 24 juillet.

Lysiane Gagnon est en vacances. Sa chronique vous reviendra le 10 juillet

Advertisement for a NEC VCN 40 EU VCR. The ad features a large image of the VCR with various controls and a digital display showing '42:00:30 82'. Text on the left says 'Métropolitain', 'VCN 40 EU', 'NEC UNIQUE!'. Text on the right lists features: '8 PROG./3 SEMAINES', '134 CANAUX/ACCÈS-DIRECT', 'TÉLÉCOMMANDE SANS FIL', 'IMAGE FIXE ET LENTE PARFAITE'. At the bottom right, it says 'A 2 PAS DU MÉTRO JARRY', 'A 2 RUES DU MÉTROPOLITAIN', '783... MISTRAL (coin 8250 - St-Hubert)', '388-4777', and 'EPIEC'.

LA PRESSE

100 ans d'actualités

Hitler mate la révolte et la Reichswehr triomphe



Les principaux personnages de l'affrontement: à gauche, le chancelier Adolf HITLER et son bras droit, Hermann GOERING, premier ministre de Prusse; à droite, de haut en bas, le général Kurt von SCHLEICHER, ex-chancelier tué avec sa femme pendant la révolte des S.A., Gregor STRASSER, nazi tué par les Hitlériens, et le capitaine ERNST RÖHM, commandant suprême des troupes de choc, ou S.A., qui a été tué après avoir refusé de se suicider.

NDLR — Cet article analyse les conséquences de l'attentat des Schutz Staffel (mieux connus sous le sigle S.S.) ou corps d'élite ultra-loyal envers Hitler qui était à l'origine de leur formation, contre les Sturmabteilung (connus sous le sigle S.A.) ou troupes de choc, dirigées par Ernst Röhm. Röhm et tous les S.A. furent assassinés le 30 juin 1934 dans l'hôtel de Bad Wiessee, où ils s'étaient réunis, ou tout simplement fusillés par la suite.

BERLIN — C'est la Reichswehr ou armée régulière qui profite en réalité de la situation amenée par le brusque coup de main de Hitler contre ses anciens lieutenants et contre les réactionnaires.

La Reichswehr apparaît comme l'élément de force sur lequel le régime nazi doit s'appuyer pour durer. La milice des troupes de choc en chemise brune,

rivale détestée de l'armée régulière, est écrasée et pratiquement sans chefs. Les Schutz Staffel, corps d'élite portant la chemise noire, se trouvent chargés de la tâche ingrate de conduire leurs anciens camarades au poteau d'exécution.

En tout cas, on peut dire en toute sûreté qu'il n'y a pas grand-chose que Hitler ou son principal second, Goering, puisse accomplir contre la volonté de la Reichswehr.

Goering contrôle la police mais il se rappelle sans doute que lorsque Von Papen, alors chancelier d'empire, envoya quelques officiers et soldats de la Reichswehr en juin 1932 arrêter le commandant Heimann, chef de la police de Berlin, aucun coup de feu ne fut tiré pour sa défense. (...)

L'armée coopéra indirectement en livrant aux Schutz Staf-

fen ses informations sur la route que suivraient les troupes de choc dans leur marche sur Berlin. Les S.A. (troupes de choc) voulaient, à ce qu'on dit, s'emparer de la caserne de Doberitz, juste hors de Berlin, car leur putsch était dirigé tout autant contre l'armée que contre le régime existant.

Ernst Röhm, chef d'état-major des troupes de choc, qui a été tué sur l'ordre de Hitler, avait demandé il y a plusieurs mois à être fait ministre de la Défense nationale avec des pouvoirs plus étendus que ceux de von Blomberg. Röhm s'attendait bien à commander à la fois l'armée régulière, la milice hitlérienne et le Stahlhelm. Mais cette demande fut rejetée carrément par Hitler sur qui l'armée faisait déjà pression. Ce fut le premier différend entre Hitler et Röhm.

Hindenburg prend von Papen sous sa protection

Une trêve entre Franz von Papen, vice-chancelier qui a critiqué certains aspects du régime nazi, et son supérieur Adolf Hitler, a été rapportée non officiellement aujourd'hui.

La garde qui entourait la maison de von Papen depuis que Hitler avait commencé samedi à « purger » le parti nazi à coups de fusil a été retirée de bonne heure aujourd'hui.

Le président von Hindenburg a déclaré catégoriquement que l'on ne doit pas toucher à l'ancien chancelier von Papen. Et le vieux président a chargé du soin d'assurer la sécurité de von Papen la Reichswehr ou armée régulière, laquelle a repris une position politique d'importance. En dépit de ces rumeurs d'accord, il semble que von Papen démissionnera.

BABILLARD



Un lecteur chanceux de « 100 ans d'actualités »

Certains lisent la page « 100 ans d'actualités » que LA PRESSE vous offre quotidiennement dans le seul but de se remémorer des souvenirs d'antan ou de prendre connaissance de faits dont ils avaient entendu parler mais qu'ils connaissaient mal ou peu.

D'autres, pendant dix semaines, ont joint l'utile à l'agréable en participant au concours portant sur les informations transmises par cette page. Et dans le cas de Daniel Pouplot, c'est le summum puisqu'il fut l'heureux gagnant du gros lot, un ordinateur complet de marque Commodore d'une valeur de \$1 500. M. Pouplot (au centre) a reçu son prix récemment des mains d'Angie Di Marco, responsable de la section « ordinateurs » chez le commanditaire, la société Vidéo-Shack, et de Roland For-

get, chef de la division Graphisme et Photographie, à la rédaction de LA PRESSE.

Une autre centenaire

LA PRESSE se joint aux parents et amis de Mme Fabiola Bouvrette Giguère, qui célèbre aujourd'hui son centième anniversaire de naissance. Fait à noter, Mme Giguère fut baptisée des le lendemain, donc un 1er juillet.

Les Pinard en liesse

C'est aujourd'hui que les descendants de Louis Pinard célèbrent son 350^e anniversaire de naissance, au Centre communautaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (sortie 196 de l'autoroute Montréal-Québec). Notons que l'arbre généalogique de Louis Pinard a permis d'établir qu'outre les Pinard, on compte parmi ses descendants des Florent, des Lauzière, des Raiche, des Fleurant, des Lauzier et des Beauchemin. Bonne fête à tous!

ACTIVITÉS

SAMEDI

■ **À la radio**
17 h, Radio-Canada — Chronique consacrée à LA PRESSE à l'émission Avec le temps, animée par Pierre Paquette.

■ **AUJOURD'HUI, DEMAIN et LUNDI**
■ LA PRESSE à Anjou

Bibliothèque municipale d'Anjou — Dans le cadre de ses soirées d'animation, la bibliothèque rend hommage à LA PRESSE, en l'invitant à y exposer une collection de caricatures et de pre-

mières pages. Jusqu'au 6 juillet inclusivement.

■ **LA PRESSE à Pointe-du-Lac**

Manoir seigneurial de Pointe-du-Lac — Exposition de caricatures permettant de suivre l'histoire de la caricature dans la vie de LA PRESSE. Jusqu'au 11 juillet inclusivement.

■ **LA PRESSE et la médecine**
Musée Laurier d'Arthabaska — Exposition d'archives sous le thème « 100 ans de médecine », jusqu'au début de septembre. Le samedi

60^{ième} Anniversaire de la Confédération

« Le soixantenaire de la Confédération donne lieu à des réjouissances nationales dans la paix et la sécurité, dans la confiance et la prospérité; il offre, en même temps, l'occasion de la reconnaissance populaire envers les pères de la Confédération pour l'esprit d'unité qu'ils nous ont légué. »

L'Assemblée historique des hommes d'État à Québec, représentant les diverses provinces de l'Amérique Britannique du Nord, réunis pour jeter les bases sur lesquelles l'Acte de l'Amérique du Nord fut constitué. Cet Acte du 1er juillet 1867 forma l'Union de la Puissance du Canada.

Le Très Hon. Wm. Lyon MacKENZIE KING, Premier Ministre du Canada
L'Hon. G. How. Ferguson, Ontario
L'Hon. J. B. M. Baxter, Nouveau-Brunswick
L'Hon. J. D. Stewart, Île-du-Prince-Édouard
L'Hon. E. N. Rhodes, Nouvelle-Écosse
L'Hon. J. E. Brownlee, Alberta
L'Hon. John Bracken, Manitoba
L'Hon. J. A. Gardiner, Saskatchewan
L'Hon. Hugh Guthrie, Chef de l'Opposition
Lord Willingdon, Gouverneur Général du Canada
Majesté Georges V, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande empereur des Indes et des Dominions au-delà des mers

Page consacrée au 60^e anniversaire de la Confédération canadienne et publiée le 30 juin 1977.

C'EST ARRIVÉ UN 30 JUIN

1983 — Une collision entre un autobus et une voiture fait huit morts et 26 blessés, à Baie-Comeau.
1981 — Les postiers canadiens déclenchent la grève.
1977 — À Fort Chimo, au Nouveau-Québec, les Inuit mécontents de l'application de la Charte du français occupent les bureaux du gouvernement provincial.
1974 — La mère du regretté Martin Luther King se trouve parmi les victimes d'un attentat contre l'église Ebenezer Baptist, à Atlanta.
1971 — La Cour suprême des États-Unis accorde son appui aux journaux dans l'affaire des documents du Pentagone.

1968 — Second tour des élections; le parti gaulliste U.D.R. remporte une victoire écrasante avec 43,73 p. cent des votes; il détient la majorité absolue avec 294 sièges sur 487.
1963 — Couronnement du pape Paul VI à la basilique Saint-Pierre.
1960 — Le Congo belge obtient son indépendance et la république est proclamée par le roi Baudouin de Belgique.
1958 — Le Sénat américain approuve l'acceptation de l'Alaska comme 49^e État américain.
1956 — Deux avions, un Super-Constellation de TWA et un DC-7 de United

Airlines, s'écrasent dans le Grand Canyon à peu de temps d'intervalle. Les deux accidents font 128 morts.
1956 — La révolte des travailleurs de Poznan est matée.
1951 — Un DC-6 de United Airlines s'écrase près de Rocky Mountain, au Colorado, avec 50 personnes à bord.
1948 — Les derniers Britanniques quittent la Palestine.
1946 — Trois navires sont coulés volontairement lors d'un essai nucléaire américain à l'atoll Bikini.
1941 — Proclamation rendant le service militaire obligatoire pour tous les hommes âgés de 21 à 24 ans.

1932 — Des pompiers empêchent une catastrophe en sortant de la dynamite d'un bâtiment en feu aux chantiers municipaux de la rue de Fleurimont, à Montréal.
1931 — La Cour suprême du Canada décrète que la radiodiffusion est de juridiction fédérale et qu'en conséquence, le Québec ne peut plus légiférer dans ce domaine.
1912 — Un cyclone fait des centaines de morts et cause des millions de dollars de dommages, à Regina.
1900 — Trois « steamers » et les quais avoisinants sont la proie des flammes, à New York. Les dégâts sont évalués à \$1,5 million.

Les tribunaux semblent vouloir faciliter les retrouvailles des enfants et parents naturels

■ Mi-juin, un jugement de la cour d'Appel du Québec plonge dans l'espoir les partisans du mouvement Retrouvailles, et dans l'angoisse de nombreux parents adoptifs qui tiennent mordicus au maintien de la confidentialité absolue des dossiers d'adoption.

Le Centre des services sociaux de Québec a refusé à Mme Andrée Guy-Carrier, présidente nationale du mouvement Retrouvailles, de l'informer sur ses parents naturels, ou de prévenir ceux-ci que leur fille les recherchait. Le Tribunal de la Jeunesse avait interdit qu'on informe ses parents naturels, considérant qu'il s'agissait de « sollicitation », au sens de la Loi. La cour d'Appel casse ce jugement par une décision unanime, en disant que le CSS pouvait informer, sans solliciter.

La cour d'Appel confirmait ainsi un autre jugement rendu à Montréal, en mars dernier. Le juge Pierre G. Dorion avait alors le CSS de Montréal métropolitain à informer les parents adoptifs et un adopté majeur du désir d'une mère biologique (Mme Guilbault) d'être en contact avec son enfant. Selon le juge Dorion, cette démarche ne constitue pas de sollicitation, au sens de l'article 632 de la loi de l'Adoption, mais simplement un moyen de permettre l'application de cet article :

« Si le législateur veut vouloir interdire le contact avec une personne dont le consentement est requis, pour informer d'une demande, il aurait fallu qu'il soit plus spécifique. Il apparaît évident que l'interprétation stricte n'a pas de sens, et qu'on doit informer l'adopté de la demande qu'on lui fait si on veut obtenir son consentement, surtout s'il est à l'étranger du pays, comme dans le cas présent. »

Ces décisions indiquent clairement une tendance des tribunaux à faciliter par une interprétation moins stricte de la loi, les démarches des adoptés et des parents biologiques qui souhaitent des « retrouvailles ». Elles réjouissent les membres du mouvement Retrouvailles, qui, depuis deux ans, poursuivent ce débat sur la place publique.



HUGUETTE ROBERGE

Les médias lui ont accordé beaucoup d'importance, favorisant ainsi son expansion. Des retrouvailles télédiffusées en direct ou rapportées en détail dans les journaux, ont bouleversé la population. En même temps, semble-t-il, des milliers de familles adoptives ont vu leur harmonie compromise. Des parents adoptifs de plus en plus nombreux vivent de sérieuses difficultés dans l'éducation de leurs enfants en pleine crise d'adolescence. C'est du moins ce qu'affirment des parents adoptifs de la région de Montréal, fondateurs d'une association qui regroupe déjà 500 membres et qu'ils veulent étendre bientôt à la grandeur du Québec :

« Il faut permettre à la majorité silencieuse des parents adoptifs — la plupart n'auraient pas adopté un enfant sans garantie de confidentialité absolue — de faire entendre sa voix, de faire connaître sa position face à la perspective menaçante d'un élargissement de la loi. Il faut aussi rassurer les candidats à l'adoption et les « désinciter » à recourir uniquement à l'adoption internationale, alors qu'il y a au Québec des milliers d'enfants placés en familles d'accueil qui auraient intérêt à être adoptés. Notre association compte également des parents naturels qui nous encouragent moralement et même financièrement à poursuivre notre lutte pour le maintien de la confidentialité absolue des dossiers d'adoption. »

Des deux côtés, on trouve des drames humains réels, parfois déchirants. Deux groupes aux positions diamétralement opposées, entre lesquels le Législateur devra prochainement trancher.

« Il y a eu plus de 200 000 adoptions au Québec depuis le début du siècle. Cela fait bien des adultes adoptés et bien des parents adoptifs dont la vie entière risque d'être sérieusement perturbée. Or, on compte environ 5 000 personnes qui ont entrepris des démarches en vue de retrouvailles. »



Trois des fondateurs de l'Association des Parents adoptifs du Québec, Mme Ghyslaine Pilon, Me Bernard G. Roy, et Mme Annette Saint-Louis : « Pour le maintien de la confidentialité ». photo Jean Allen, LA PRESSE



Ancien adversaire de Mitterrand et maintenu depuis plusieurs années à l'écart de l'Élysée, Michel Rocard sera-t-il le prochain premier ministre de la France ?

Michel Rocard, la dernière chance de Mitterrand ?

■ Au lendemain de la désastreuse élection européenne (pour la gauche) et de la triomphale manifestation pour l'école privée (sans doute un million et demi de personnes à Paris le 21 juin), le président Mitterrand a devant lui un très gros devoir de vacances : quel nouveau premier ministre nommer pour tenter de redresser la situation? Quand? Pendant la trêve de l'été pour lui donner le maximum de temps avant les législatives de mars 86? Ou après le budget (d'austérité) de l'automne pour lui éviter cet handicap?

Une question préalable, vu l'importance du personnage : Rocard ou not Rocard? L'actuel ministre de l'Agriculture et ancien rival de Mitterrand pour la présidentielle de 1981 reste, de plus loin, le socialiste le plus populaire dans l'opinion, il incarne une autre politique que celle suivie depuis mai 81 et on sait que le président Mitterrand ne le porte pas dans son cœur. Bref, la nomination de Michel Rocard serait à peu près le seul électrochoc, le seul coup d'éclat que Mitterrand garde en réserve.

Une situation inextricable

Pour la gauche, et donc pour Mitterrand, jamais la situation n'a paru aussi inextricable. D'un côté un formidable mécontentement de l'opinion; la gauche tombée à son plus bas niveau historique, le Parti communiste menacé de marginalisation, et pardessus le marché la plus grande manifestation de masse depuis 1944 — et en plus belle est de droite et parfaitement pacifique.

De l'autre côté, le gouvernement n'a guère d'autre choix que de persister dans la voie de la rigueur. « Avec le nouveau premier ministre, le président dira s'il se prononce ou non en faveur d'une social-démocratie classique », nous disait un député radical de gauche (petit allié des socialistes).

Bien sûr, en principe, tout est possible, y compris une « radicalisation » du régime réclamé par une partie des socialistes. Mais elle équivaudrait à la mise en congé du Marché commun, avec dévaluation du franc, politiques protectionnistes, etc. Chez les observateurs, on n'y croit guère; la « ligue Delors » (du nom du ministre de l'Économie sera en gros maintenue, d'autant plus que les résultats de mai (chômage, commerce extérieur) sont encourageants (sans euphorie).

Le vrai choix est politique; faut-il ou non avouer sur la place publique qu'on a changé de politique (depuis mars 83 en fait)?

Louis Mermaz

Jusqu'à maintenant, les pronostiques ne paraient pas très gros sur la « clarification »: le favori dans la course à Matignon était en effet un mitterrandiste fidèle entre les fidèles: Louis Mermaz, milieu de la cinquantaine, président de l'Assemblée nationale. Considéré comme un « dur » et un « marxisant » par l'opposition. En fait c'est typiquement un « homme de Mitterrand », capable d'exécuter une politique décidée à l'Élysée.



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE à Paris

(collaboration spéciale)

Avantage de Mermaz: il tient « en main » le PC et le PS et il ne fait pas ombrage au président. Défaut: aucun charisme politique connu. On voit mal comment il contribuerait à redresser une situation très difficile. Deux autres coulés dans le même moule: le rassurant mais terne ministre des Affaires sociales Pierre Bergevoet, et le super-brillant (mais jeune) ministre de l'Industrie Laurent Fabius: à 38 ans, on lui prête un style « Giscardien » de « premier de classe ». Ressemble étonnamment à... Pierre Elliott Trudeau.

Le premier choix vraiment significatif d'une rupture serait celui de Jacques Delors, 53 ans, ministre de l'Économie depuis mai 81, partisan depuis le début de la rigueur, respecté des milieux financiers, très convaincant à la télévision. Il avait été question de lui après mars 83, on reparle beaucoup de lui ces jours-ci. Avantage: il rassure les milieux économiques sans bouleverser le paysage. Force politique — en tant que ministre des Finances, il a depuis le début pratiquement autant d'autorité que Pierre Mauroy.

Avec Michel Rocard, c'est une toute autre histoire. Éternel gagnant des concours de popularité dans les sondages d'opinion, c'est le mystérieux « homme providentiel » de la gauche. Mystérieux parce qu'il n'a pratiquement jamais exercé le pouvoir; candidat à l'investiture socialiste contre Mitterrand en 1980, tenu à l'écart depuis par l'Élysée, il a moi-même au ministère du Plan avant d'aller affronter l'enfer de l'Agriculture. Délibérément, il est resté muet depuis mai 81. Mais il reste une personnalité nationale de premier plan.

Dans une démarche pas du tout improvisée, François Mitterrand était allé lui rendre visite à la veille des élections européennes.

Bien entendu, le choix, jusqu'à la dernière minute, appartient au président Mitterrand, qui pourrait même tirer une carte surprise de sa poche. Mais la donnée est nouvelle: Rocard, mis sur la liste noire pour s'être opposé à Mitterrand, redevient premier-ministrable. Une décision qui, en tout état de cause, serait déchirante pour le président: aller chercher Rocard, c'est un peu marcher sur son amour propre et accepter de lui laisser les mains libres.

Lundi soir dernier, à la réception donnée par la Délégation du Québec, Michel Rocard (parmi dix membres du gouvernement présents) restait sur sa réserve totale. Le choix ne dépend pas de lui. Mais il sait que, de sa quasi-retraite, il constitue, si non la dernière, du moins la seule nouvelle carte de Mitterrand.

EN ATTENDANT LE PAPE JEAN PAUL

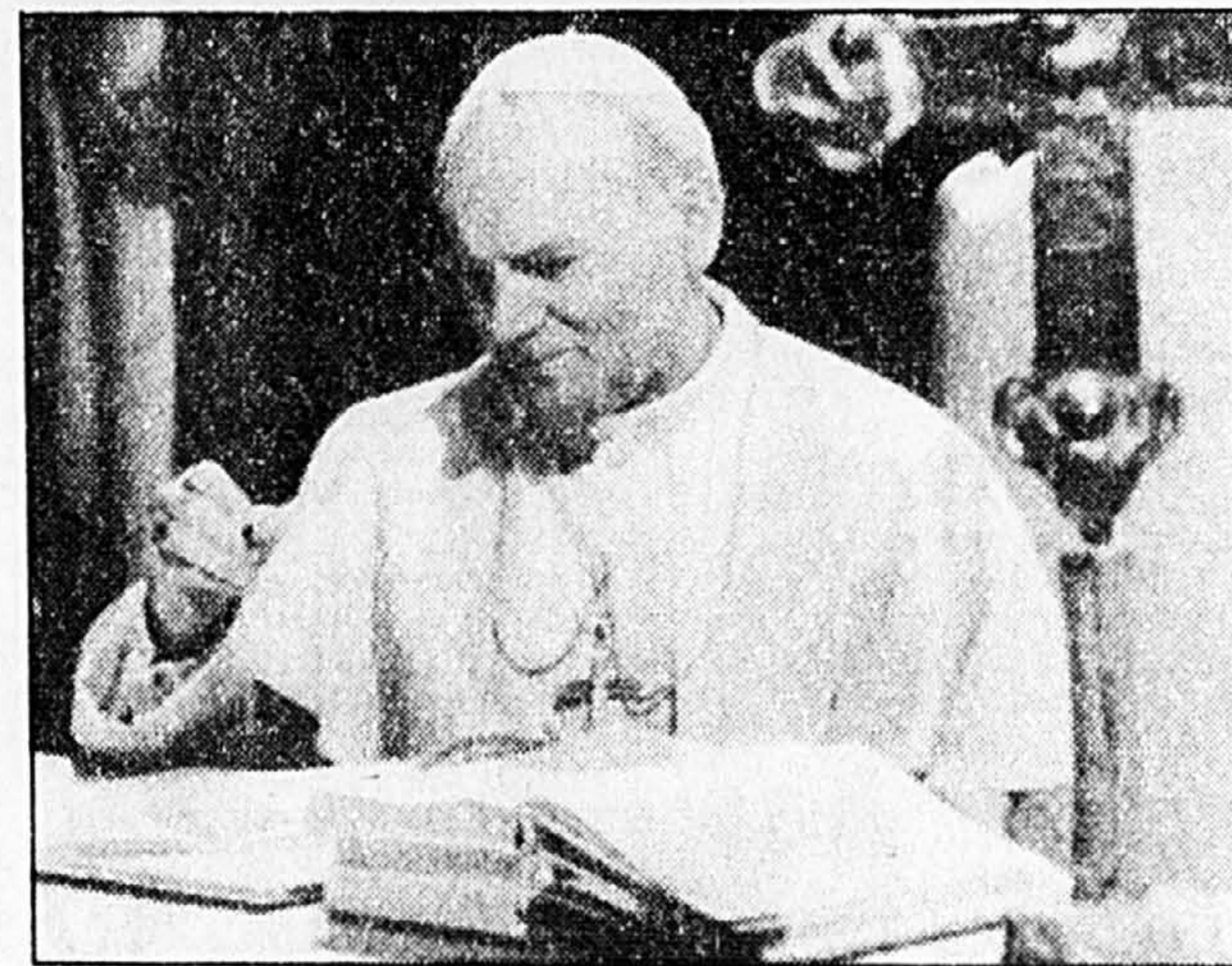
Karol Wojtyla

(poète)



JULIEN HARVEY, S.J.

(collaboration spéciale)



■ Parmi les nombreuses surprises qui suivirent l'élection de Karol Wojtyla comme pape, il y eut celle de découvrir qu'il avait publié pendant de nombreuses années, entre 1950 et 1978, des poèmes sous un pseudonyme, celui de Andrzej Jawien. Presque tous ont paru dans un journal de Cracovie, l'« Hebdomadaire universel » et dans une revue, le « Signe ». Et le secret en a été si bien gardé que pratiquement tous ses meilleurs amis l'ont ignoré jusqu'en 1978.

Depuis lors, environ cinquante ont été choisis et publiés en plusieurs langues. Et ils sont d'une telle qualité que la traduction française en a été faite par le grand poète Pierre Emmanuel. En présentant l'édition anglaise, un critique littéraire bien connu, Peter Hebblethwaite, écrit que ces poèmes sont « la meilleure introduction à l'homme Jean Paul II ». Et dans l'édition française, après avoir admis quel peu importe que sa langue poétique n'ait pas toujours la spontanéité qui caractérise l'inspiration des poètes-nés, Pierre Emmanuel affirme que « En Jean Paul II, le poète est bien le même que le philosophe ou le théologien, mais il atteint l'homme en un lieu de l'être que ni la philosophie ni la théologie ne peuvent saisir avec la même immédiateté. C'est non pas une réflexion sur l'homme qui s'élabore dans ses poèmes, mais son expérience personnelle et transpersonnelle du fait d'être homme qu'il appréhende en la formulant et qu'il nous donne ainsi de partager ». Et il conclut en disant: « Tout cela conduit à penser que la langue originelle de Jean Paul II, la langue-mère de son être profond, est la parole poétique. »

Jean Paul II écrit un vers libre, de 13 à 20 syllabes, avec assonance plutôt que rime. Les strophes sont irrégulières. À certains moments, on se sent très près de Saint-John Perse ou de Pierre Emmanuel. Les Anglais l'ont avec raison rapproché de Gerald Manley Hopkins. Même sa traduction, la juxtaposition des images, ce que Rimbaud appelle « la réalité rugueuse », demeure sensible.

« Les mains ont un paysage. Quand elles se fendent, la peine court dans leurs plaies, libre comme un torrent. »
« Les pieds fouillent l'herbe. La terre est là. Les insectes vrillent la verdure, font bourdonner le soleil. Les pieds usent les pavés, les pavés les pieds. Aucun pathos. Dans la foule, la pensée qui s'ébauche. »
Les thèmes de base de Karol Wojtyla sont peu nombreux, et ils sont significatifs: le travail, la souffrance, l'amitié, la présence du Christ, de sa Mère Marie. Il est étonnant de voir la place qu'occupe le travail manuel. Une série de poèmes intitulée « La carrière » est certainement un souvenir de ses quatre années comme manoeuvre dans une carrière de pierre calcaire au temps de l'occupation allemande. C'est un poème à la grandeur de l'ouvrier, qui, malgré la souffrance et la fatigue du travail, transforme le monde de la matière.

« Non, ce ne sont pas les mains seules qui assènent le poids du marteau, ni le torse gonflé, ni les muscles aux formes visibles, mais la pensée modelant son ouvrage, profonde, et qui se noue en rides sur le front. »

Malgré sa longue pratique de la nature sauvage, Jean Paul II trouve dans la ville toute son imagerie poétique. Une série de poèmes intitulée « Chant de la splendeur de l'eau » est caractéristique: « Les pierres juste après la pluie, transparentes, luisent sous les pas des passants. Le soir vient. Les hommes franchissent des portes qu'ils ouvrent à grand bruit puis se fondent dans la clarté des fenêtres. »

La patrie polonaise est le troisième thème fortement marqué. Il la célèbre avec tendresse, comme une personne blessée, surtout dans les dures années de guerre. Deux sentiments se déplacent l'un l'autre, comme en musique, l'amour et la colère.

« La patrie, cette affinité indécible, cet élan qui traverse les siècles, elle me rend capable de susciter du fond des âges non une idée mais la personne elle-même. »

Et enfin, les grands thèmes de synthèse, qui regroupent tout le reste de son univers, la présence vivante du Christ et de sa Mère, présence que toute l'humanité sous diverses formes continue de porter. Ils inspirent plusieurs séquences: « Profils du Cyrénéen », où l'humanité prend le visage de cet homme qui aida Jésus à porter sa croix, « Vigile pascale 1966 », qui est la date du millénaire de la Pologne chrétienne, « La Mère », qui est un effort pour dire toute la tendresse de son cœur.

« Je suis Jean le pêcheur. Il n'y a pas grand-chose à aimer en moi. Je me sens toujours sur les rives du lac, le gravier fin sous les pieds et soudain — Lui. »
« A travers le fleuve peu profond de l'histoire, toujours je parviens à Toi, allant vers chaque époque, chaque pensée. »

Et c'est sans doute très profondément qu'il se décrit lui-même quand il écrit, dans un court poème intitulé « l'acteur », « Combien furent-ils à grandir autour de moi, à travers moi, à partir de moi? Je suis devenu le lit d'un torrent appelé homme. »

La pauvreté chez les personnes âgées est disparue, dit Lalonde

■ OTTAWA (PC) — M. Marc Lalonde, ministre des Finances, a déclaré hier que la pauvreté chez les personnes âgées avait été éliminée et que le nombre de familles vivant sous le seuil de la pauvreté avait été réduit de plus de la moitié.

Les déclarations de M. Lalonde viennent en contradiction avec les conclusions d'un rapport publié jeudi par le Conseil canadien du développement social, rapport qui cite des données de Statistique Canada selon lesquelles 2,3 millions de Canadiens vivaient

dans la pauvreté en 1981, alors qu'il n'y en avait que 1,6 million 10 ans auparavant.

Le rapport indiquait également que de tous les Canadiens vivant sous le seuil de pauvreté en 1981, 44 p. cent étaient des personnes de 65 ans et plus.

Mais M. Lalonde ne s'est pas laissé démonter par les remarques de l'opposition concernant les conclusions de ce rapport. Il a plutôt fait état de la législation adoptée par les Communes jeudi qui augmente de \$50 par mois le supplément de revenus garantis aux retraités dans le besoin.

Répondant au leader néo-démocrate Ed Broadbent, le ministre a dit qu'il n'y avait « absolument aucune raison » pour les personnes de plus de 65 ans de vivre dans la pauvreté.

Selon M. Lalonde, les initiatives du gouvernement au cours des 16 dernières années ont réduit « d'au moins de moitié » le nombre de familles vivant dans la pauvreté.

Pas de précisions

À l'extérieur des Communes, M. Lalonde a refusé de donner des précisions concernant ses statistiques sur la pauvreté. « Vous devriez vous en tenir à ce que j'ai dit en Chambre, » a-t-il dit aux journalistes.

Le Conseil canadien du développement social, un groupe de recherche à but non-lucratif, a établi le seuil de pauvreté à \$9 056, en 1981, pour une personne seule, et à \$21 131 pour une famille de quatre personnes.

À l'occasion de sa dernière journée en Chambre, le premier ministre Trudeau y est allé d'une petite remarque partisane en réponse à la députée néo-démocrate Margaret Mitchell qui se demandait comment les Canadiens devaient s'y prendre pour combattre la pauvreté.

« Le meilleur conseil que l'on puisse donner aux Canadiens pour continuer à solutionner ce problème est de leur dire de voter en faveur des libéraux au cours de la prochaine élection, » a dit M. Trudeau, déclenchant les rires sur les banquettes libérales.

Mme Mitchell, qui représente la circonscription de Vancouver East, a retourné la balle à M. Trudeau en lui disant qu'il était « aussi mauvais que son ministre des Finances. »



photo UPC

Un ours sur la colline

Un jeune ours noir s'est promené hier sur la colline parlementaire, à Ottawa, et pendant des heures des agents de la GRC, des policiers de la capitale, des agents de la conservation, des reporters et des photographes lui ont donné la chasse. Finalement, c'est un tranquillisant versé dans une seringue qui vint à bout de l'animal, tranquilisant tiré par un agent de conservation qui s'est ensuite chargé de faire transporter l'animal dans un coin du parc Gatineau.

Wayne Gretzky et Oscar Peterson membres de l'Ordre du Canada

■ OTTAWA (PC) — Le pianiste Oscar Peterson et le joueur de hockey Wayne Gretzky sont parmi les personnes qui ont été faites membres de l'Ordre du Canada. Ils recevront leur distinction le 3 octobre, des mains du gouverneur général, Jeanne Sauvé, au cours d'une cérémonie à Rideau Hall.

Au total, 45 personnes ont été créées membres de l'Ordre du Canada, 25 personnes ont été faites officiers et quatre personnes ont été faites compagnons, ce qui représente la plus grande distinction au pays.

Les nouveaux compagnons sont Ludmilla Chiriaeff, de Montréal, Frances Halpenny, de Toronto, Joe Morris, de Victoria, et Oscar Peterson, de Mississauga (Ontario).

Mme Chiriaeff, née à Riga, en

Lettonie, a fondé Les Grands ballets canadiens en 1958. Elle a formé une autre troupe en 1971, les Compagnons de la danse, qui s'exécute dans les gymnases d'écoles et les centres culturels de petites villes du Québec et de l'Ontario. On a souvent souligné son apport à l'enseignement de la danse.

Mme Halpenny, d'Ottawa, a été précédemment doyenne du département de bibliothéconomie à l'Université de Toronto. Elle a aussi été rédactrice du dictionnaire des biographies canadiennes.

Les débuts

M. Morris a commencé comme bûcheron à Duncan, en Colombie-Britannique, est devenu syndicaliste au cours des années trente pour ensuite obtenir le poste de président du Congrès du travail

du Canada de 1974 à 1978. En 1977, il a été élu président du conseil de l'Organisation internationale du travail.

Le pianiste de jazz Oscar Peterson a enregistré ses premiers disques dans les années cinquante, a fait une tournée en Europe peu après et s'est ainsi fait une renommée de meilleur pianiste de jazz au monde.

M. Gretzky, originaire de Bramford, en Ontario, a participé à la victoire des Oilers d'Edmonton dans la lutte pour la coupe Stanley. Son habileté à compter des buts et son esprit d'équipe ont souvent été remarqués.

M. Fulford, de Toronto, est rédacteur au Saturday Night Magazine. Il est connu pour son soutien à la communauté artistique.

sième hommage en importance, à six personnes.

En mai 1983, selon un communiqué de Rideau Hall, John Marsh, de Niagara Falls, a attiré à lui une touriste américaine, Sherry Vyverberg, de la rivière Niagara quelques instants avant qu'elle ne soit entraînée dans les turbines d'une centrale hydro-électrique ou dans les chutes.

Ont également mérité l'Étoile du courage :

- Randolph Erickson, d'Eagle River, Ontario, qui a retiré deux jeunes garçons d'une automobile en flammes à la suite d'un accident, près de Vermillion Bay, en

janvier 1983. Quatre autres personnes ont perdu la vie dans cet accident.

- Brian Neilsen, de New Denmark, Nouveau-Brunswick, qui a été brûlé au troisième degré en tentant de sauver ses grands-parents d'une maison dévastée par un incendie, en mai 1983.

- Ora and John Semeniuk, de Dryden, Ont., qui ont sauvé William Salavich d'une maison en flammes, en janvier 1983.

- James Wilson, de Kentville, N.-É., qui a sauvé sa femme et ses deux enfants de leur maison en flammes, en mars 1982.

La Médaille de la bravoure a par ailleurs été accordée à : Clarence Baxter, de Coldbrook Station, N.-É.; Gregory Deans, d'Ottawa; le sergent Joseph Godin de la Base des Forces armées canadiennes, à Bagotville, Québec; Reginald Lindquist, James Nolan et Saralyn Semeniuk, de Dryden; Douglas McKenzie, de Toronto; Robert Taron et Michael Wood, de Windsor, I.-P.-É.

L'Étoile du courage à six citoyens

■ OTTAWA (PC) — Le gouverneur général Jeanne Sauvé a décerné hier l'Étoile du courage à six citoyens et citoyennes du pays; l'un d'eux a sauvé une femme qui allait être emportée dans les chutes Niagara. Une cérémonie officielle à Rideau Hall marquera l'automne prochain l'attribution de ces honneurs.

L'Étoile du courage est le deuxième en importance des trois hommages pouvant être rendus à des Canadiens qui se sont fait remarquer par un acte d'héroïsme. L'hommage le plus élevé est la Croix d'honneur.

Mme Sauvé a aussi attribué la Médaille de bravoure, le troi-

Institut Jeanne-Sauvé

Francis Fox, ministre des Communications du Canada, a annoncé hier que le nouveau centre canadien de recherches sur l'informatisation du travail, à Laval, portera le nom d'« Institut Jeanne-Sauvé », en l'honneur du gouverneur général.



Erreur sur deux timbres importants

La Société canadienne des postes a admis avoir commis une erreur sur deux des 12 timbres commémorant le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada. La société a imprimé 52 millions de timbres de 32 cents sur lesquels sont reproduites 12 œuvres du peintre québécois Jean-Paul Lemieux. Le premier timbre erroné indique qu'une église se trouvant dans les Territoires du Nord-Ouest est située dans le Yukon. Le second timbre situe dans les Territoires du Nord-Ouest un paysage du Yukon. La Société des postes souligne dans un communiqué émis hier que la double erreur ne devrait pas contribuer à augmenter la valeur de collection des deux timbres. photo UPC

Le Sénat bloque la loi sur les Indiens

■ OTTAWA — Le Sénat a bloqué, hier, l'adoption d'amendements à la loi sur les Indiens qui auraient mis fin à la discrimination dont étaient victimes les femmes autochtones.

MICHEL C. AUGER
de la Presse canadienne

Quelques minutes avant l'ajournement des Communes et du Sénat pour l'été, le sénateur Charlie Watt, l'objet de la loi qui venait tout juste d'être adopté par les Communes.

Puisque l'adoption de la loi aurait nécessité le consentement unanime du Sénat, l'objection du sénateur Watt — qui a été nommé à la Chambre haute il y a six mois à peine — a été suffisante pour bloquer l'adoption du projet de loi.

Ces amendements — réclamés depuis fort longtemps par nombre de groupes féminins et autochtones — mettraient fin à la pratique discriminatoire selon laquelle une femme perd son statut d'Indienne si elle épouse un non-Indien, alors que les hommes ne

peuvent perdre leur statut par mariage.

Mais plusieurs groupes autochtones s'opposaient au projet déposé la semaine dernière par le ministre des Affaires indiennes, John Munro, parce qu'ils affirmaient qu'il créerait plus de problèmes qu'il n'en résoudrait.

On craignait surtout le retour sur les réserves de personnes qui accéderaient au statut d'Indien mais qui ne sont pas réellement de culture indienne.

Les autochtones affirmaient de plus qu'il leur appartient de décider qui est un Indien et qui peut vivre sur une réserve et, bien qu'ils soient d'accord en principe avec le projet, croit qu'on ne peut l'adopter sans en considérer toutes les conséquences.

Trop vite

Le sénateur Watt a soutenu qu'on allait trop vite et qu'il avait l'impression qu'on ne devait pas adopter une telle mesure à la vapeur lors du dernier jour de session avant l'ajournement d'été.

Selon lui, on ne ferait que remplacer une forme de discrimina-

tion par une autre tout en faisant payer les contribuables pour le retour de quelque 70 000 femmes et enfants sur les réserves.

Mais tous ne le voyaient pas du même oeil et le sénateur Watt était l'objet de pressions de la part de groupes féministes et de parlementaires, dont le ministre responsable du statut de la femme Judy Erola et les députées Flora MacDonald et Lynn McDonald.

Mme Erola a, cependant, soutenu que John Turner était en accord avec le projet de loi et qu'il serait adopté lors de la prochaine session.

D'autre part, un comité spécial du Sénat sur les Affaires autochtones a été créé, hier, à l'initiative du sénateur Watt et il devrait, entre autres, se pencher sur la question de la discrimination à l'endroit des femmes indiennes.

Les représentants de groupes autochtones croient d'ailleurs que ce comité pourrait prendre plus de temps que celui des Communes pour étudier la question et en arriver à un meilleur projet de loi à l'automne.

Hatfield accusé de fraude électorale

■ FRÉDÉRICTON (PC) — Refusant l'enquête publique qu'on réclamait, le premier ministre conservateur Richard Hatfield a accusé le député libéral Frank McKenna, hier, de vouloir faire de la politique avec une affaire relevant exclusivement des tribunaux.

La réplique de M. Hatfield a été faite à la toute fin de la session de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, qui a aussitôt été prorogée.

Profitant de son immunité parlementaire, M. McKenna a soutenu que des dirigeants conservateurs ont commis des fraudes électorales à Saint-Jean au cours des six dernières années et que la GRC a dû intervenir.

Le premier ministre a reconnu que la GRC a fait enquête dans cette affaire, mais justement pour recommander au procureur de la couronne qu'aucune accusation ne soit portée, à cause du manque de preuves.

Les postiers prêts pour les négociations

■ Les membres du syndicat des postiers du Canada ont ratifié, dans une proportion de 91,4 p. cent des membres, le programme national de revendications en vue des négociations avec l'employeur, qui commenceront la semaine prochaine.

Un communiqué publié par le syndicat précise à cet égard que le contrat de travail actuel, qui a été prolongé par la loi C-124, doit expirer le 30 septembre prochain. La première rencontre de négociations doit avoir lieu mardi prochain et il s'agira de la première série de négociations entre le syndicat des postiers et la Société canadienne des postes.

MESSAGE DE JEANNE SAUVÉ Les Canadiens ont toutes les raisons d'être optimistes

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général du Canada, Jeanne Sauvé, estime que les Canadiens ont toutes les raisons d'envier l'avenir avec optimisme et d'être fiers de ce qu'ils sont.

Dans son message présenté à l'occasion de la Fête du Canada, elle a rappelé que le Canada tient depuis longtemps une place enviable parmi les nations du monde.

Voici le texte intégral de ce message :
« Chers compatriotes,
En cette année de son 117e anniversaire, notre pays a toutes les raisons de porter avec confiance son regard vers l'avenir. J'y pensais hier en regardant le spectacle grandiose des grands voiliers qui appareillaient devant Québec. Cette vision ranimait le souvenir des ancêtres et de l'héritage qu'ils nous ont laissé. J'en éprouvais, vous le pensez bien, un irrésistible sentiment de fierté.

« J'étais entraîné quelques siècles en arrière, mettant mes pas dans les pas des premiers explorateurs, abordant avec eux sur les rives du Nouveau Monde. Je prenais à nouveau conscience de la grandeur et de la puissance de leur inspiration ; elle les a menés jusqu'ici et leur a fait découvrir, malgré la rigueur du climat, les dangers et l'incertitude de l'implantation, le labeur et les déceptions d'une vie complètement nouvelle, l'horizon sans limites d'un pays dont ils allaient faire l'habitat qui est aujourd'hui le lieu de vie et d'épanouissement de la nation canadienne.

« Ainsi répondaient-ils à l'instinct fondamental de l'être humain, à son besoin inné d'appartenance à un lieu physique, à une volonté de créer une communauté qui s'épanouisse en conformité de sa psychologie et de sa volonté de se dire, afin de laisser au monde les signes tangibles d'une vie et d'une civilisation en progrès.

Patriotisme

« Il faut voir là la source du patriotisme dont la manifestation plus dynamique réside dans l'amour que l'on éprouve pour la terre ancestrale et pour tous ceux avec lesquels on partage une commune ambition et un vouloir vivre collectif. C'est à cette source que je vous invite aujourd'hui à puiser afin que vous y découvriez comme moi les raisons que nous avons de travailler ensemble et de promouvoir l'unité et la fraternité dont nous devrions faire l'objectif vital de notre réflexion et de notre action.

« Nous tenons depuis longtemps une place enviable parmi les nations du monde. Cela doit être pour nous une raison supplémentaire de nous souder spirituellement et de diffuser les valeurs d'un patrimoine dont l'histoire a enrichi sans cesse le fonds. Dans le respect de nos différences, il importe que s'affirment notre identité et les traits positifs de notre personnalité.

Mulroney: un nouveau jalon

Pour le chef de l'opposition aux Communes, Brian Mulroney, le 1er juillet marque pour les Canadiens un nouveau jalon : le 117ème anniversaire de notre grande nation.

Selon lui, la fortune ne sourit plus à un nombre important de Canadiens. « Mais nous savons que ce n'est que temporaire. Dans une terre d'abondance comme la nôtre, il est inconcevable que l'espoir et les possibilités d'avenir en tant de gens aient été presque réduits à néant.

« Nous formons une nation aux ressources sous-développées, au potentiel inexploité et aux visions et rêves non réalisés. Nous possédons les ressources humaines et physiques qu'il faut pour atteindre un niveau et une qualité de vie supérieurs aux autres pays du monde. »

Pour les Franco-Ontariens, tout le travail reste à faire

TORONTO — « C'est une victoire sur le plan du principe, mais tout le travail reste à faire sur le plan pratique. » Robert Decary, avocat de la FFHQ.

ANDRÉ NADEAU

(collaboration spéciale)

En d'autres mots, que signifie exactement le concept de gestion scolaire tel que reconnue, mardi par la cour d'appel, de l'Ontario? Les cinq juges dans une décision unanime ont déclaré que l'article 23 de la constitution canadienne obligeait le gouvernement de l'Ontario à accorder à sa minorité francophone le même traitement qu'il donne à sa majorité.

Pour l'essentiel cela veut dire que les Franco-Ontariens obtiendront une forme de gérance de leurs institutions scolaires et que cette gérance s'étendra au système scolaire séparé catholique. Mais de quelle forme de gestion s'agira-t-il?

Sur ce point, la cour n'a pas voulu statuer, affirmant qu'il n'était pas « de ses prérogatives de définir dans le menu détail l'application du principe ».

Cette tâche, selon le président de l'Association des enseignants franco-ontariens, Guy Matte « relève des négociations entre le gouvernement et les associations francophones ». S'il est encore difficile de prévoir à la virgule près ou meneront ces discussions, il en fait pas de doute que l'on peut déjà exclure certaines choses.

Le gouvernement de l'Ontario répète depuis de nombreuses années qu'il n'est pas question de créer en Ontario un système de Conseil scolaire homogène de langue française. Le jugement de la cour d'appel ne semble pas avoir ébranlé cette conviction, mercredi, le premier ministre Davis disait qu'il ne croyait pas que « les conseils scolaires homogènes étaient nécessaires ».

Des arguments

Il faut dire que les 5 juges ont donné des arguments aux gouvernements. Tout en affirmant qu'il n'était pas de leur ressort de définir la pratique de la gestion, du même souffle ils disent que le « livre blanc semble répondre aux obligations de la charte ». Le livre blanc a été présenté en mars 1983. Pour l'essentiel, il accorde aux Franco-Ontariens une forme de représentation garantie avec juridiction exclusive sur les écoles françaises là où les étudiants francophones composent 10 p. cent (ou 500 étudiants) de la population scolaire. Il y a eu du doute que le contenu de cette déclaration d'intention sera à la base même des négociations. Même les associations francophones sont d'accord avec cela.

Mais si on sait pour l'essentiel ce que sera le contenu de la gestion, on ne s'entend pas pour autant à savoir où cette gestion s'appliquera. Est-ce que ce sera partout en Ontario ou seulement

dans les 19 conseils scolaires qui répondent aux critères gouvernementaux (500 étudiants ou 10 p. cent de la population étudiante), selon Guy Matte la réponse est simple : « Ces paramètres sont inconstitutionnels ». Le gouvernement préfère pour l'instant ne pas réagir sur cette question.

À la lumière du jugement de la cour d'appel, il est probable que le gouvernement puisse définir « là où le nombre le justifie ». Mais encore là les moyens pour le faire demeurent ambigus. La cour affirme qu'on ne peut se servir des « frontières scolaires actuelles » pour établir les paramètres nécessaires. Alors quelles frontières utilisera-t-on? Selon les Francophones, la réponse est claire: il faudra accorder la gestion partout dans la province. Sur cette question, selon le constitutionnaliste Gilles Rémillard, il ne serait pas impensable que la question soit amenée à nouveau devant les cours de justice.

Toutes ces questions feront partie des négociations entre le gouvernement et les Francophones. Une rencontre est prévue pour la mi-août. Le gouvernement pour l'instant joue le « business as usual » affirmant par la bouche du ministre des Affaires intergouvernementales, Tom Wells, que « cette décision ne nous a pas surpris. Nous avions déjà dans le livre blanc proposé des changements qui solutionnent les problèmes soulevés par le chan-

gement ». C'est vrai, tout au moins pour l'essentiel.

Une épine

Certains se demandent même si le gouvernement n'est pas satisfait de la décision. Ça lui enlève une épine du pied. Ce n'est pas le gouvernement qui aura accordé des droits aux Francophones mais bien les cours de justice. Une toute autre théorie vaut sans doute tout autant. Les conservateurs avaient déjà fait les premiers pas. Et la représentation garantie proposée par le livre blanc de 1983 avait déjà été proposée en d'autres termes en 1979. Et il n'y avait pas à ce moment d'acte constitutionnel.

En fait, ce qui risque d'embêter le gouvernement, c'est la portée du jugement. Jusqu'où ira la gestion? Et jusqu'à quel point la représentation garantie est-elle un modèle viable? La proposition du livre blanc avec ses trois niveaux décisionnels (francophone, anglophone et commun) paraît bien sur papier. Mais quelle sera son efficacité dans la réalité?

Les Francophones et les Anglophones n'ont pas toujours eu des relations à l'amiable. Loin de là. Il n'est pas évident qu'une telle structure améliorera ces relations. Comme se plaisent à l'affirmer les Francophones. « Il est probable que devant le nombre de problèmes que cette proposition va amener que ce sont les anglophones qui dans un avenir rapproché vont revendiquer les conseils scolaires homogènes de langue française. »

Des aubaines à tous les jours!
Les
ANNONCES CLASSÉES
de
la presse
100 ans
285-7111

Maintenant vous avez le choix entre 2 SILENCIEUX!

le silencieux MONSIEUR Muffler

- ✓ le traditionnel silencieux Monsieur Muffler
- ✓ garantie: tant que vous possédez votre véhicule*
- ✓ remplace le silencieux d'origine

* sans frais de réinstallation la première année

le silencieux MONSIEUR Muffler Budget*

- ✓ prix économique
- ✓ bonne qualité
- ✓ garantie: un an

* sur la plupart des voitures nord-américaines.

P.S. Vérifiez vos freins... et nos prix!

Regarnissage et inspection complète freins à tambour AV ou AR* **45⁹⁵** \$ pour 2 roues

Regarnissage et inspection complète freins à disque AV* **63⁹⁵** \$ pour 2 roues

Révision complète freins à disque AV* **149⁸⁵** \$ pour 2 roues incluant étriers

• Garantie tant que vous possédez votre véhicule**
• Vérification et estimation gratuite
• Travail exécuté par des spécialistes du frein
• Changeons les pièces sur approbation seulement
• Pour la plupart des voitures importées et nord-américaines
** service extra robuste 10\$ en sus
** sabots et plaquettes

Plus que des silencieux!

Association pour la protection des automobilistes

Région de Montréal, 337-0770: 1001, rue Amherst, Montréal • 2535, boul. Laurentien, St-Laurent • 1295, rue Bellechasse, Montréal • 6260, rue St-Jacques ouest, Montréal • 10570, rue Lajeunesse, Montréal • 2500, rue Sherbrooke est, Montréal • 1080, rue Herron, Dorval • 9069, boul. Pie-IX, Montréal • 4025, rue Jean-Talon ouest, Montréal • 1205, av. de l'Église, Verdun • 12105, rue Sherbrooke est, Pointe-aux-Trembles • 750, boul. St-Jean, Pointe-Claire • 7907, rue St-Laurent, Montréal • 377, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil • 1640, boul. St-Martin, Chomedey • 900, boul. Taschereau, Greenfield Park • St-Antoine • Sorel • Repentigny • Terrebonne • St-Hyacinthe.

Recommandé par l'Association pour la protection des automobilistes.

LE RÉSEAU DESJARDINS

UN POINT C'EST TOUT.

UN POINT DE SERVICES, C'EST L'ACCÈS À TOUT LE RÉSEAU DESJARDINS!

- Inter-Caisses, dans 1 475 points de services;
- les Guichets Automatiques Desjardins, plus de 85, accessibles 18 heures par jour, même le dimanche!
- Visa Desjardins, acceptée dans 140 pays et territoires à travers le monde;

- des transferts de fonds vers tous les continents;
- des chèques de voyage, des traites, du numéraire et des mandats étrangers;
- et plus de 20 000 employes(es) dans les 1 643 caisses Desjardins: partout un accueil chaleureux!

L'administration reproche à Jackson d'avoir été « manipulé » par Castro

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

Contrairement au triomphe qui avait marqué en décembre 1983 son retour de Damas en compagnie du pilote Robert Goodman, le voyage à Cuba du pasteur noir Jesse Jackson l'a plongé au milieu d'une vive controverse bien qu'il ait ramené cette fois 48 détenus, dont 22 Américains.

Embarrassée, l'administration Reagan se félicite de la libération des prisonniers mais reproche à Jackson, candidat à l'investiture présidentielle démocrate, de s'être « laissé manipuler par Castro ».

Des commentateurs politiques et des dirigeants de la communauté cubaine de Miami abondent dans le même sens. Les alliés démocrates de Jackson, déjà mis sur la défensive par les excès de langage d'un leader musulman noir allié au pasteur, observent le plus grand mutisme.

Pour plusieurs commentateurs, Jackson a effectué ce voyage dans le cadre d'une « opération publicitaire » visant à renforcer son influence au sein du Parti démocrate.

La plupart des détenus libérés avaient terminé de longues peines de prison à Cuba et les commentateurs dénoncent le « cynisme » de Castro qui « les a empêchés de partir pour s'en servir comme instruments de propagande ».

Six des 22 Américains libérés ont été arrêtés par le FBI dès leur arrivée jeudi soir à l'aéroport de Dulles à Washington. Ils étaient recherchés aux États-Unis pour trafic de drogues ou violation des conditions de leur libération.

Parmi les 26 Cubains libérés figure Andres Vargas Gomez, 69 ans, ambassadeur de Cuba à ONU sous Batista et arrêté à Cuba en 1961, où il était retourné peu avant l'invasion de la Baie des cochons.

Sa femme fut vite libérée, mais

Vargas Gomez, accusé d'espionnage pour le compte de la CIA, resta 23 ans en prison. « Je remercie le pasteur Jackson mais je ne peux vous laisser croire que Castro est humain », a-t-il déclaré hier.

Certains des Cubains ont affirmé avoir été détenus dans des conditions « barbares » et avoir été battus et maltraités. L'un d'eux a indiqué qu'il avait été arrêté pour pratique religieuse.

« La tradition veut qu'un candidat à la présidence évite de critiquer le gouvernement américain à partir d'une plate-forme étrangère », a déclaré le secrétaire d'Etat.

Jackson, qui est rentré à Washington après un voyage de cinq jours à Panama, au Salvador, à Cuba et au Nicaragua, s'est déclaré « déçu » par la réaction de l'administration. A Managua, il avait dénoncé la politique de Reagan en Amérique centrale.

« Si nous pouvons entretenir un engagement constructif avec l'Afrique du Sud, nous pouvons aussi entamer un dialogue constructif avec Cuba », a-t-il déclaré hier en conférence de presse au Capitole.

Estimant que s'il y a eu « manipulation », c'était « dans l'intérêt des relations américano-cubaines et de la paix », Jackson a affirmé qu'il détenait « des renseignements précieux » dont l'administration pourrait tirer profit « dans le meilleur intérêt des États-Unis ».

Mais le président Reagan, qui avait reçu Jackson en grande pompe à la Maison blanche en décembre dernier, refuse cette fois de le recevoir. Selon un responsable, Reagan est « furieux » de ce que Fidel Castro ait choisi de « manipuler » Jackson « pour s'injecter dans le processus électoral américain ».

Le secrétaire d'Etat George Shultz, qui a également refusé de recevoir Jackson, a affirmé au New York Times que Castro a voulu remporter « une victoire de



télephoto UPI

Andres Vargas-Gomez, l'un des 26 prisonniers politiques cubains libérés grâce aux bons soins de Jesse Jackson, est embrassé par sa femme, aux applaudissements du leader noir.

propagande » sans se montrer prêt à modifier sa politique « subversive » en Amérique centrale.

Le pasteur noir a dû se contenter d'un entretien avec le sous-secrétaire d'Etat Michael Arma-

cost, qui a d'ailleurs signifié à Jackson le mécontentement de l'administration.

Jackson a annoncé après la rencontre que l'administration avait offert d'entamer le mois

prochain avec Cuba des pourparlers en vue du rapatriement de « indésirables » parmi les milliers de réfugiés cubains arrivés en 1980. « J'espère que Cuba va accepter l'offre », a-t-il dit.

Duarte accuse la guérilla de vouloir le forcer au dialogue en déstabilisant le gouvernement

Cerron Grande. (AFP) - En attaquant jeudi le barrage hydro-électrique de Cerron Grande, la guérilla a voulu contraindre le gouvernement au dialogue, a déclaré à l'AFP le président salvadorien Napoleon Duarte jeudi soir au cours d'une inspection des installations.

Cette attaque lancée par le front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN) contre le plus important barrage d'Amérique centrale, à 60 km au nord de San Salvador, a fait plusieurs dizaines de morts chez les militaires, a estimé le président Duarte, qui avait annoncé auparavant que soixante soldats et autants de guérilleros avaient été tués.

Un précédent bilan de source militaire avait fait état d'au moins cent morts, dont 80 soldats.

Le président salvadorien n'a pas été en mesure de préciser les dégâts matériels causés à ces installations capitales pour l'approvisionnement du pays en électricité, mais le président de la commission hydroélectrique du Rio Lempa a pour sa part estimé que la situation serait normale dès aujourd'hui. L'électricité est néanmoins rationnée à partir de vendredi, a-t-il ajouté. En effet certaines turbines, dynamitées par la guérilla, ne seront réparées que d'ici trois semaines, a-t-il conclu.

« Cette attaque avait des objectifs militaires, économiques et politiques », a déclaré M. Duarte. Selon lui, la guérilla voulait utiliser les victimes de l'opération pour faire parler d'elle sur la scène internationale. En outre, elle voulait porter atteinte à l'économie nationale en obligeant le gouvernement à investir dans une centrale thermique, ce qui, assurait le président salvadorien, coûterait 120.000 dollars par jour.

Enfin l'objectif politique était de déstabiliser le gouvernement, comme en témoignent les messages de solidarité avec les animateurs de grèves qui touchent actuellement le pays, diffusés par la radio des guérilleros et captés par l'armée, a-t-il ajouté.

M. Duarte s'est élevé contre la tentative de déstabilisation du gouvernement que mène la guérilla pour obtenir le dialogue, soulignant qu'il avait reçu ces derniers jours de nombreux émissaires porteurs du même message, notamment le 25 juin M. Jessie Jackson, candidat à l'investiture démocrate pour les élections présidentielles américaines de novembre.

La guérilla salvadorienne avait attaqué et occupé durant dix heures jeudi matin le barrage de Cerron Grande, menaçant de le

faire sauter si l'armée intervenait. La radio des guérilleros avait annoncé l'évacuation du personnel et de la population locale mais l'armée avait indiqué qu'une partie du personnel avait été « prise en otage ».

Radio Venceremos avait annoncé vers la mi-journée que les « unités d'avant garde » du FMLN s'étaient retirées du barrage de Cerron Grande après avoir atteint (leurs) objectifs ».

Pour sa part, l'armée salvadorienne avait affirmé avoir « le contrôle total » des installations après avoir « obligé les terroristes à fuir l'endroit ».

Nicaragua: Pastora fait appel aux Américains

d'après AFP, UPI, Reuter

M. Eden Pastora, ex-chef militaire de l'Alliance démocratique nicaraguayenne (ARDE, guérilla anti-sandiniste), a demandé hier à des parlementaires américains de soutenir des élections libres au Nicaragua, auxquelles la guérilla pourrait participer en échange d'un arrêt de la lutte armée, ont déclaré des membres du Congrès.

Au cours d'entretiens privés avec des membres du Congrès, M. Pastora a étudié l'éventualité d'une résolution de soutien américain pour des élections libres au Nicaragua, a précisé M. William Alexander, démocrate de l'Arkansas. « Il est clair que tous les contrats veulent prendre part aux élections prévues pour le 4 novembre si leur sécurité est garantie durant la campagne », a ajouté M. Alexander.

A l'issue de ces discussions, M.

Pastora a déclaré qu'il a essayé de rassembler des Nicaraguayens pour « élaborer une solution politique » et non militaire. Cela, a-t-il ajouté, « ne signifie pas que j'abandonne mes camarades de lutte armée » menée pour renverser le gouvernement sandiniste.

M. Pastora, surnommé le Commandant Zéro, a été exclu le 25 juin de l'ARDE par des factions rivales de l'alliance à cause de son opposition à unir ses forces à celles du Front démocratique nicaraguayen, groupe formé en partie d'anciens somozistes et financé par la CIA. Il a échappé il y a un mois à un attentat qui a coûté la vie à un journaliste américain.

De son côté, le président Reagan a reçu hier pendant une heure son envoyé spécial en Amérique centrale, M. Harry Shlaudeman, qui lui a fait rapport de ses entretiens avec des représentants nicaraguayens et d'autres personnalités de la région.

A Managua, un membre de la junte sandiniste a annoncé jeudi que le gouvernement lèvera l'état d'urgence le 19 juillet, dans la perspective des élections prévues en novembre. L'état d'urgence limite notamment les activités des partis politiques et impose une censure des médias.

La défiance des Juifs envers Jesse Jackson embarrasse Mondale

WASHINGTON (AFP) - L'hostilité de la puissante communauté juive américaine envers le pasteur noir Jesse Jackson pose un délicat problème à M. Walter Mondale, probable candidat démocrate à la Maison-Blanche, qui aura besoin du vote noir et du vote juif contre Ronald Reagan en novembre prochain, constate-t-on dans les milieux politiques de Washington.

La défiance de longue date des organisations juives américaines est due aux positions pro-arabes et pro-palestiniennes de Jesse Jackson mais aussi et surtout aux propos tenus par l'un de ses alliés, Louis Farrakhan, leader d'une branche des musulmans noirs, la « Nation de l'Islam », et auteur de plusieurs déclarations jugées antisémites.

Jesse Jackson, qui s'était jusqu'à présent toujours refusé à condamner son encombrant partisan, même lorsque celui-ci parlait d'Hitler comme d'un homme « diaboliquement grand », a finalement jeudi soir qualifié de « irrépréhensibles et moralement indéfendables » les derniers propos de Louis Farrakhan.

Dimanche dernier à Chicago, M. Farrakhan avait parlé d'Israël comme d'un Etat « hors la loi » et ajoute que les pays aidant l'Etat hébreu faisaient partie d'une « conspiration criminelle ». Selon la presse américaine, il avait aussi qualifié la religion juive de « religion du caniveau » mais Louis Farrakhan a déclaré avoir seulement parlé de « sale religion ».

La dénonciation de cette déclaration par Jesse Jackson, qui avait lui-même tenu des propos jugés antisémites il y a quelques mois, ôte ainsi, du moins pour l'instant, une épine du pied à M. Mondale, pris dans cette vive polémique entre Juifs et Noirs, deux composantes traditionnelles du Parti démocrate.

Les dirigeants de la communauté juive, comme Henry Siegman, directeur national du Congrès juif américain, avaient en effet fait pression sur l'ancien vice-président de Jimmy Carter pour qu'il ait « le courage de rompre publiquement avec Jesse Jackson, à moins que celui-ci ne répudie clairement le soutien politique de son ami raciste et antisémite ».

M. Mondale a aussitôt « félicité » Jesse Jackson pour son désaveu des « déclarations obscènes de Louis Farrakhan ». « La seule façon de faire avancer la justice en Amérique est de condamner le fanatisme et les préjugés chaque fois qu'ils se manifestent », a-t-il dit.

La polémique créée par Louis Farrakhan s'étalait hier en première page de toute la presse américaine qui y accordait autant d'importance qu'à la libération de 48 prisonniers américains et cubains obtenue à La Havane par Jesse Jackson.

Le Sénat a voté unanimement une résolution condamnant Louis Farrakhan et le vice-président George Bush a exprimé jeudi soir « sa ferme critique de l'antisémitisme répugnant soulevé par l'un des partisans de Jesse Jackson ».

« Les récentes déclarations de Louis Farrakhan n'ont pas de place en Amérique », ajoutait M. George Bush, dont les propos, a précisé hier matin la Maison-Blanche, reflètent les vues du président Reagan.

Le tumulte créé par le leader de la « Nation de l'Islam », selon les observateurs, crée un dilemme pour M. Mondale, qui compte sur Jesse Jackson pour amener les Noirs, généralement abstentionnistes, à voter en masse en novembre prochain mais qui doit aussi préserver le soutien traditionnel dont disposent les démocrates au sein de l'électorat juif.

Guatemala: un scrutin sur fond de violence et de crise

GUATEMALA (AFP) - Deux millions et demi d'électeurs guatémalteques sont appelés à élire dimanche une assemblée constituante, présentée comme le premier pas vers « l'ouverture démocratique » promise depuis des années par les militaires.

Ce scrutin, sur fond de violence redoublée et de grave crise économique et sociale, ne passionne guère que les leaders politiques, qui veulent s'en faire un tremplin pour la future élection présidentielle prévue en 1985.

Une campagne sans couleur ni programme n'a guère eu de prise sur une grande majorité des électeurs. Ni les efforts du gouvernement pour amener les Guatémalteques à s'inscrire sur les listes électorales, ni ceux des partis politiques et de la presse pour animer la campagne n'ont convaincu la grande masse des citoyens de l'intérêt de cette consultation.

« Pourquoi aller voter pour des gens qui vont élaborer une constitution alors qu'au Guatemala on ne respecte jamais la constitution », faisait remarquer récem-

ment un contremaître d'une grande propriété terrienne.

Bon nombre de Guatémalteques ne sont pas motivés pour cette élection précédée par une recrudescence de la violence, qui a atteint un niveau comparable à celui de l'époque la plus noire de la dictature du général Romeo Lucas Garcia, entre 1978 et 1982. Ce scrutin représente de surcroît un véritable casse-tête pour l'électeur.

Dix-sept formations politiques, dont à peine la moitié ont un es-

poir d'envoyer au moins un député à la constituante, sont en lice pour élire 88 députés. Elles n'ont pour la plupart pas de projet politique précis et ne se différencient que par des nuances, alors que la gauche et l'extrême gauche restent absentes de la consultation.

Seuls le parti « Union du centre national » (centre droit) du journaliste Jorge Carpio Nicolle, qui ne dissimule pas ses ambitions présidentielles, et la démocratie chrétienne, que le succès de Napoleon Duarte au Salvador a con-

fortée, ont l'espoir de mettre en péril la suprématie de deux grands partis traditionnels de droite, le Mouvement de libération nationale (MLN) et la Centrale authentique nationaliste (CAN).

La gauche, hormis de modestes partis de centre gauche, reste absente du débat. Le Parti socialiste démocratique refuse de participer à des élections qui, du fait de l'insécurité, ne permettent pas, selon lui, une réelle expression populaire.

DÉPÊCHES

VATICAN-NATTA : pour la première fois de son histoire, Radio-Vatican a diffusé jeudi soir une interview d'un secrétaire-général du Parti communiste italien (PCI), en l'occurrence Alessandro Natta élu mardi à la tête du plus fort PC d'Occident. Interrogé sur les rapports entre catholiques et communistes, le successeur de feu Enrico Berlinguer a déclaré que le PCI prônait « la reconnaissance mutuelle des valeurs ».

INDE : le gouverneur et le chef de police du Punjab ont démissionné hier. Le premier ministre fédéral Indira Gandhi s'est engagée à remanier l'administration de l'Etat, qu'elle tient responsable de la montée de l'agitation sikhe. Le nouveau gouverneur du Punjab est K.T. Satarawala, membre de la petite communauté parsie et ancien président d'Air India. Entre-temps, des séparatistes tuaient huit soldats dans l'Etat du Tripura.

LIBAN : la marine israélienne a arraisonné hier en Méditerranée l'Alizur Blanco, navire libanais assurant la liaison entre Beyrouth-Ouest et le port chypriote de Larnaca. Le gouvernement libanais a qualifié l'opération d' « acte de piraterie ». Les 63 passagers ont été obligés de débarquer à Haifa, où trois Palestiniens ont été arrêtés. Selon la télévision israélienne, l'arraisonnement visait « des terroristes ».

ARMES-ESPACE : Washington est prêt à accepter l'offre soviétique d'ouvrir des pourparlers sur la non-militarisation de l'espace à condition que l'URSS reprenne les négociations sur les armes nucléaires, a annoncé hier la Maison blanche. Selon Tass, l'URSS est prête à discuter des armes anti-satellites dès septembre prochain en Autriche. Washington s'est opposé jusqu'ici aux négociations anti-satellites en invoquant des problèmes de vérification.

GOLFE : l'Irak a accusé hier l'Irak d'avoir bombardé des zones civiles d'Abadan faisant deux morts et l'Irak annonçait des raids aériens sur des positions iraniennes tandis que les sapeurs maîtrisaient l'incendie à bord du pétrolier Tiburon. A l'occasion de l'Eid al-Fitr, l'Arabie saoudite exhorte les deux voisins à faire la paix. « Les affaires continuent », dit-on avec sérénité dans les milieux maritimes du Golfe.

FEMMES-USA : Ronald Reagan est « le pire président que les femmes américaines aient jamais connu », a déclaré hier la présidente Judy Goldsmith, à Miami Beach, devant le congrès annuel de NOW, principale organisation féministe américaine. « Notre priorité en 1984 est de sortir Reagan de la Maison blanche », a-t-elle dit, ajoutant que le favori démocrate Walter Mondale doit choisir une femme comme colistère.

CHINE-URSS : Qian Qichen, vice-ministre chinois des Affaires étrangères, est attendu aujourd'hui à Moscou pour poursuivre, pendant trois jours, les difficiles entretiens de normalisation entre les deux géants socialistes. Pékin accusait hier l'URSS d'avoir organisé à Moscou une exposition de photos anti-chinoises, « dans le but de blanchir les provocations militaires du Vietnam contre la Chine et de tromper l'opinion publique ».

LORDS-MAGGIE : la Chambre des lords a infligé hier un camouflet de taille au premier ministre conservateur Margaret Thatcher en rejetant, à 191 voix contre 143, son projet de dissolution des conseils municipaux des grands centres urbains. Préconisant l'annulation des élections de 1985 du Conseil du Grand Londres et de six autres villes, le projet visait en 1986 à l'abolition des sept conseils municipaux, contrôlés par les travaillistes.

ARGENTINE : un ouvrier utilisant un chalumeau a provoqué accidentellement l'explosion meurtrière de jeudi soir à bord d'un pétrolier argentin en cours de déchargement dans le port de Buenos Aires, ont annoncé hier les autorités, qui écartent ainsi l'hypothèse d'un attentat. L'explosion à bord du Perito Moreno, qui brûlait toujours hier soir mais sans menacer les navires avoisinants, a fait deux morts et six disparus.

Quant au Parti communiste et à l'extrême gauche, ils en restent à la lutte armée qu'ils livrent au sein d'une « Union révolutionnaire nationale guatémalteque » (URNG), loin de la capitale, sans espoir d'influencer des élections qu'ils considèrent comme « une farce ».

Le Guatemala, pays le plus peuplé et considéré comme potentiellement le plus riche d'Amérique centrale, est de plus dans une situation économique et sociale catastrophique.

Climat social tendu en Argentine, malgré les appels au sacrifice

■ BUENOS AIRES (AFP) — Le climat social reste tendu et les grèves sectorielles se poursuivent en Argentine, en dépit d'un accord de concertation conclu entre le gouvernement et les syndicats et d'un appel dramatique « à l'effort commun », « à la responsabilité » et « au sacrifice » lancé mercredi soir par le prési-

dent Raul Alfonsín pour faire face à la crise économique.

L'inflation, qui continue de croître au-delà de toutes les prévisions et provoque une chute permanente du pouvoir d'achat, est sans aucun doute la cause profonde du mécontentement social qui, depuis la rentrée (austère) de mars, se traduit par de

nombreuses grèves et la paralysie partielle des activités aussi bien dans le secteur public que privé.

Les employés de banque et ceux (non-enseignants) des universités ont observé cette semaine des arrêts de travail et pris ainsi le relais, entre autres, des cheminots, des dockers et des employés des postes et télécom-

munications. Dans le même temps, certains des plus importants secteurs de l'industrie comme le textile, la construction et la métallurgie se sont déclarés « en état d'alerte ».

La hausse du coût de la vie frôle les 120 pour cent pour les cinq premiers mois de 1984, soit un rythme de plus de 600 pc par an,

selon les experts. Le salaire minimum mensuel a été récemment relevé à 6.200 pesos (90 dollars), alors que le budget d'une famille-type pour les dépenses de première nécessité est évalué par le parti socialiste à 24.000 pesos, soit près de quatre fois plus.

L'État, dont le déficit est l'un

des principaux points de friction avec le Fonds Monétaire International (FMI) pour la renégociation de la dette extérieure (4 milliards de dollars), « ne peut répondre aux revendications », affirment les responsables gouvernementaux.



**RABAIS FANTASTIQUES
POUR VOTRE FAMILLE,
VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME**

MARDI C'EST LE JOUR 1.44

Bas et accessoires	Bébés et enfants	Aliments prêts à emporter	Offre vedette du jour 1.44	Hommes et garçons	Articles ménagers
SOCQUETTES POUR DAMES ET FILLES 2 paires pour 1.44 MI-BAS POUR DAMES ET FILLES la paire 1.44 SOCQUETTES POUR DAMES la paire 1.44 CHAUSSETTES DE TRAVAIL la paire 1.44 CHAUSSETTES SPORT la paire 1.44 CHAUSSETTES HABILÉES la paire 1.44 MI-BAS POUR DAMES la paire 1.44 SLIPS POUR DAMES 2 pour 1.44 BAS-CULOTTE DE PROMOTION 3 pour 1.44 BAS-CULOTTE POUR DAMES chac. 1.44 BAS-CULOTTE « SILKY LEGS » 2 pour 1.44 BAS-CULOTTE TAILLES FORTES 2 pour 1.44 FOULARD POUR DAMES chac. 1.44 CULOTTE POUR DAMES ET TAILLES FORTES chac. 1.44 SLIPS POUR FILLETES 2 pour 1.44	JOUET POUR BÉBÉS 1.44 CULOTTES EN PLASTIQUE 1.44 BRASSIERE POUR BÉBÉS 1.44 BAVOIR EN PLASTIQUE POUR BÉBÉS 1.44 T-SHIRT POUR BÉBÉS 1.44 CULOTTES ISOTHERMES POUR BÉBÉS 1.44 SLIPS UNISEXE 2 pour 1.44 T-SHIRT POUR GARÇONNETS 2 pour 1.44 SLIPS POUR GARÇONNETS 2 pour 1.44 Produit santé beauté RASOIRS À JETER 1.44 PANSEMENTS ELASTOPLAST 1.44 SAVON MILAN 1.44 MOUCHOIRS DE PAPIER 3 boîtes pour 1.44 DENTIFRICE CLOSE-UP 1.44 RAFRAICHISSEUR D'AIR 2 pour 1.44 SAVONNETTES JERGENS 1.44 LOTION SOLAIRE « CARIBÉAN » 1.44 SHAMPOING WOOLCO 1.44 PEROXYDE WOOLCO 2 pour 1.44 Coin du fumeur BRIQUETS À JETER 2 pour 1.44 JEU DE CARTES 2 pour 1.44	PASTRAMI 454 g 3.44 Aliments CROISSANTS 1.44 FROMAGE SWISS KNIGHT 1.44 PIZZA chac. 1.44 COLLATION INSTANTANÉE 2 pour 1.44 SOUS-MARIN JINO 2 pour 1.44 SOUPE WON TON 2 pour 1.44 Chaussures SANDALES EN CAOUTCHOUC 2 paires pour 1.44 PANTOUFLES POUR DAMES 1.44 CHAUSSURES EN TOILE 1.44 Centre du pneu et de l'auto HUILE À MOTEUR QUAKER STATE 1.44 BOUGIES AC OU CHAMPION 1.44 ÉPONGES 2 pour 1.44 Sport — Jouets JOUETS VARIÉS chac. 1.44 ALBUMS À COLORIER 2 pour 1.44 CHAUSSETTES ADIDAS 1.44	JAMBON CUIT 340 g 1.44 Friandises BISCUITS GRANNY 1.44 BONBONS KERR 1.44 ARACHIDES WOOLCO 1.44 BONBONS D'ÉTÉ 1.44 GUIMAUVES 2 pour 1.44 Papeterie RUBAN ADHÉSIF 3 pour 1.44 COLLE KRAZY GLUE chac. 1.44 PAPIER D'ALUMINIUM 2 pour 1.44 PELLICULE TRANSPARENTE 1.44 Bijoux — photo FILM COULEURS WOOLCO 1.44 BIJOUX AUX COULEURS ESTIVALES 1.44 CADRE EN METAL 1.44 Jardinage animalerie NOURRITURE POUR CHATS 1.44 PLANTES TROPICALES 2 pour 1.44 POT POUR PLANTES 1.44 TERREAU 1.44	CHAUSSETTES SPORT 1.44 T-SHIRT LAURENTIAN 1.44 SLIP POUR HOMMES 1.44 CHAUSSETTES POUR GARÇONS 1.44 CALEÇON POUR HOMMES 1.44 T-SHIRT 1.44 MAILLOT DE CORPS 1.44 CALEÇON POUR HOMMES 1.44 CALEÇON POUR GARÇONS 1.44 SLIP POUR HOMMES 1.44 Literie-couture CISEAUX 1.44 FIL À COUDRE 6 pour 1.44 TORÇON À VAISSELLE 1.44 DÉBARBOUILLETES 1.44 ESSUIE-VERRES 1.44 FIL « ORCHIDÉE » 1.44 SERVIETTE IMPRIMÉE 1.44 TISSU POUR TENTURES 1.44 FINETTE 1.44 MOUSSE DÉCHIQUETÉE 1.44 NAPPERON 1.44	SACS À ORDURES 2 pour 1.44 TAMPONS À RECUPERER JETS 2 pour 1.44 CINTRES 2 pour 1.44 PRODUITS NETTOYANT 24/24 2 pour 1.44 POUDRE À RECUPERER OLD DUTCH 3 pour 1.44 SACS À GLAÇONS 2 pour 1.44 SACS À ORDURES 1.44 SACS À ORDURES 2 pour 1.44 PROTÈGE-CUVETTES 2 pour 1.44 GOBELETS EN STYROMOUSSE 1.44 SACS À SANDWICH 1.44 LAVE-VITRES EASY OFF 1.44 VERRES À APERITIF 2 pour 1.44 GOBELETS EN PLASTIQUE 6 pour 1.44 PLANCHE À DÉPECER 1.44 PRODUIT NETTOYANT WOOLCREST 1.44 ACCESSOIRES EN PLASTIQUE chac. 1.44 ACCESSOIRES SUPER SEAL chac. 1.44 RAFRAICHISSEUR POUR CUVETTES 3 pour 1.44 ESSUIE-TOUT WHITE SWAN 2 paquets pour 1.44 RAFRAICHISSEUR WOOLCREST POUR TAPIS chac. 1.44 DÉTERSIF GENTLE FEEL 2 pour 1.44 SOUTIEN-GORGE DAISYFRESH 4.44 TUBES À CIGARETTES 3.44 DÉTERSIF WOOLITE 4.44 VIDANGE D'HUILE 1.144
PAPIER PEINT 3.44 SERVIETTE DE PLAGE 7.44 PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE 2.44 PLAT EN PYREX 4.44 PÂTES ALIMENTAIRES 2.44 FILTRE À HUILE 2.44 POUBELLE EXTRUFIX 4.44 ENS. POUR PIQUE-NIQUE 2.44 ALBUM POUR PHOTOS 3.44 BAIN DE MER JOUVENCE 2.44 NAPPES EN PAPIER 2.44 NOURRITURE POUR CHIENS 7.44 LITIÈRE POUR CHATS 3.44 OREILLER 2.44 NAPPE EN VINYLE 3.44 SANI-FLUSH 2.44 ASSOULISSANT « NEW FLUFF » 3.44 AMUSE-GUEULES HOSTESS 2.44 T-SHIRT POUR DAMES 3.44 CHAUSSETTES EN TOILE 2.44 ASSOULISSANT 3.44 VIDANGE D'HUILE 1.144					

Menu du Café Rouge

HOT DOG GÉANT
Saucisse 1/2 lb servi avec frites. **1.44**

BONS ACHATS SUPPLÉMENTAIRES

CHIPS HOSTESS 200 g 1.04 chac.	EAU DE JAVEL LA PARISIENNE 3,6 L Limite de 6 par clients 94¢ chac.	SERVIETTES DE PAPIER RITE Paquet de 240 1.64 le paquet	PAPIER HYGIÉNIQUE DUVET Paquet de 4 rouleaux, 2 épaisseurs 1.74 le paquet	ASSOULISSANT LA PARISIENNE 3,6 L Limite de 6 par client 1.54 chac.
--	--	--	---	--

MARDI, C'EST LE JOUR 1.44 À MONTRÉAL (WOOLCO ST-LAURENT INCLUS)



Daniel Allard a obtenu \$3 000 pour son juke-box Rock-Ola 1947
photo Bernard Brault, LA PRESSE

ANTIQUITÉS BONAVENTURE

Où serait-il sans son Dunhill Sports Lighter ?

■ S'il avait eu un briquet Bic au lieu de son vieux Dunhill Sports Lighter 1930, un soir d'hiver, il y a trois ans, Alec Flexer aurait passé une bien vilaine nuit.

PAUL ROY

« Il faisait un froid de canard, raconte-t-

il, et ma Packard 1949 était en panne: le démarreur. Je me suis éclairé avec mon briquet pour réparer. C'est une pièce très rare, explique-t-il, à l'épreuve du vent et tout. »

Il faut dire que même s'il n'a que 28 ans, Alec affectionne les vieilles choses, particulièrement les briquets, les autos et les gramophones.

Et ce fut tout un drame pour lui quand il perdit son Dunhill, l'an dernier. « Je n'avais jamais perdu de briquet, souligne-t-il, je ne sais pas comment j'ai fait mon compte. »

Hier après-midi, en

visitant l'exposition d'antiquités qui se poursuit jusqu'à lundi, Place Bonaventure, il fut frappé en examinant la foule d'objets sur le comptoir de Shirly Van Buren, une antiquaire de Toronto.

Entre une série de vieilles cartes de hockey et un grand macaron avec la photo de John F. Kennedy, un authentique Dunhill Sports Lighter!

— Combien ?

— \$10...

— J'achète!

« Il lui manque une petite pièce ici et une autre là, nous a-t-il expliqué, mais j'entend du bruit à l'inté-

rieur. Peut-être qu'elles y sont... »

— Et si elles n'y sont pas ?

— Je finirai bien par en trouver d'autres.

Les collectionneurs sont des êtres patients.

Antiquités Bonaventure — c'est le nom de l'exposition — existe depuis 10 ans. Elle regroupe quelque 150 antiquaires provenant de plusieurs villes canadiennes et américaines.

Les acheteurs, eux, sont en général des collectionneurs de la région de Montréal. Mais, selon Anne Galea, une des organisa-

trices, bon nombre d'Américains profitent de vacances au Canada et de la faiblesse du dollar canadien pour venir acheter l'objet rare.


Il y a là des meubles, des disques, de la vaisselle, des outils anciens, des vieux magazines, des soldats de plomb, des lampes et sans doute, si vous cherchez bien, des habits de Zorro.

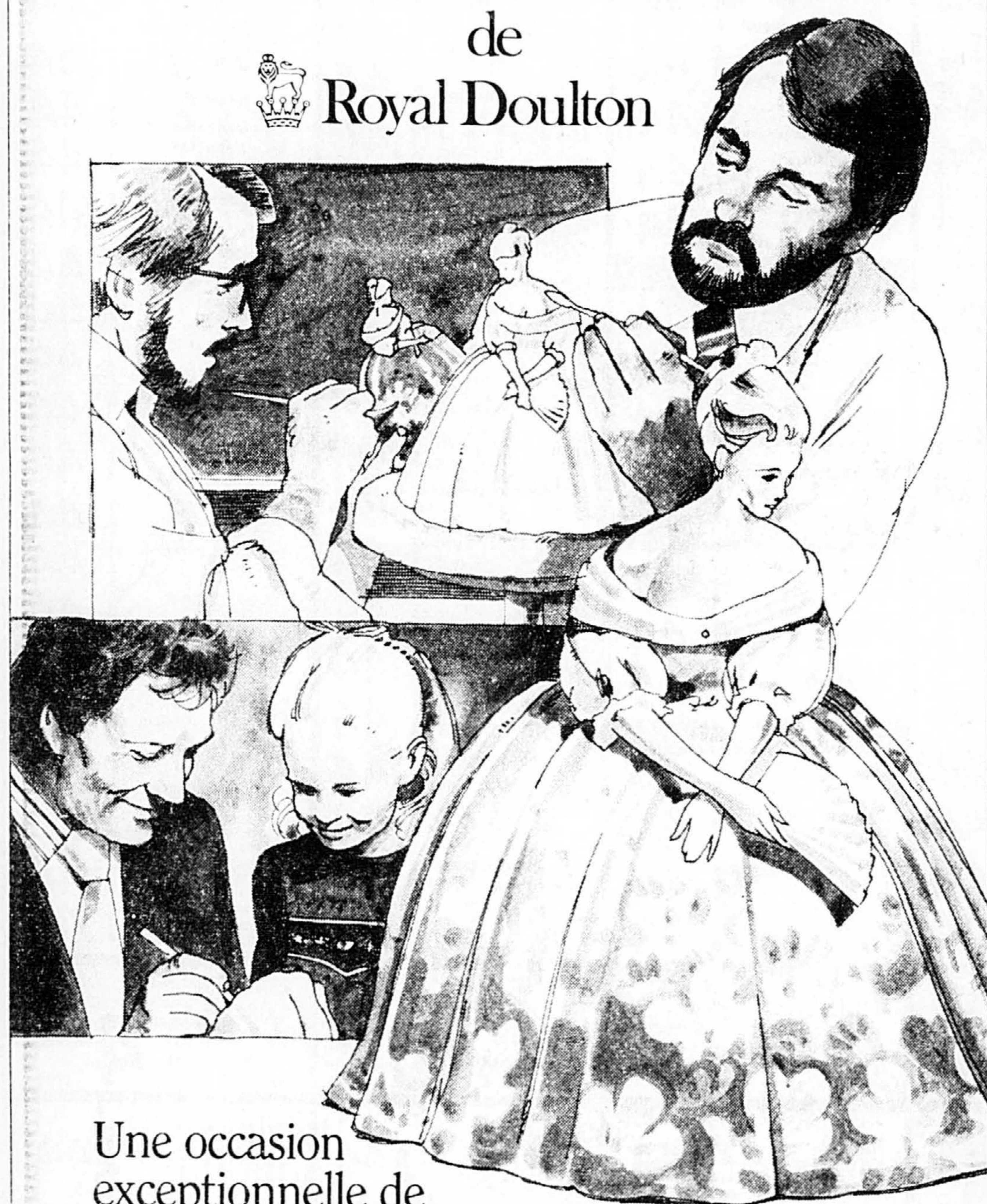
Daniel Allard, lui, n'était pas peu fier, quelques heures seulement après l'ouverture, hier après-midi, d'apposer une pancarte « VENDU » sur son juke-box Rock-Ola, modèle 1947.

Le prix? \$3 000.

Michael Douulton vous présente Les artistes à l'oeuvre

de

 **Royal Doulton**



Une occasion exceptionnelle de voir comment les figurines Royal Doulton sont conçues et décorées!

Peter Gee est l'un des modeleurs de talent qui créent des personnages de renommée mondiale. Keith Wilshaw est l'artiste peintre qui leur donne couleur et vivacité. Dawn Lammas se sert de son pinceau pour donner vie aux personnages Bunnykins et Beswick. Michael Douulton, pour sa part, se fera un plaisir de répondre à vos questions concernant les figurines Royal Doulton et de signer votre acquisition.

TIRAGE SPÉCIAL POUR CETTE PROMOTION

Pour marquer la visite de ces artistes, une figurine Royal Doulton sera tirée au sort chaque jour, peu avant la fermeture du magasin. Aucun achat n'est requis. Les bulletins seront offerts dans le magasin au cours de cette promotion.

Au cours de cette promotion, nos figurines ROYAL DOULTON sont offertes à **30% DE RABAIS.**

LE 29 et 30 JUIN,

MICHAEL DOULTON sera à votre disposition aux heures suivantes:
Le 29 juin, de 11h.00 à 13h.00, de 14h.00 à 15h.00, de 19h.00 à 21h.00
Le 30 juin, de 11h.00 à 14h.00, de 15h.00 à 17h.00

AU MAGASIN DU SQUARE PHILLIPS SEULEMENT

BIRKS
JOAILLIERS

Organisation de ventes pyramidales condamnée à \$15 000 d'amende

■ Connu tout d'abord sous les noms de Voituriers Unis du Québec, et de Services V.U.Q Ltée, le Mouvement Tri-Action Inc., une organisation pyramidale de recrutement et de rémunération de la Rive-Sud a été condamnée à \$15 000 d'amende, hier, par le juge Claude Martin, siégeant en Cour de Longueuil.

Les deux principaux dirigeants de ce « système », qui aurait attiré près de 25 000 participants, au fil des années, Jean-Pierre et Paul-André Boivin ont pour leur part été condamnés à des amendes personnelles de \$2 500. Il sont passibles de 90 jours de prison, si cette pénalité n'est pas payée. Dans le cas de la compagnie il « pourrait » y avoir saisie, en cas semblable.

C'est à la suite d'une longue enquête menée par la division des pratiques commerciales de Consommation et Corporations Canada que les plaintes avaient été portées. On avait alors évalué à plusieurs centaines de milliers de dollars les revenus drainés par les trois organisations successives au sein de petites gens attirés par un gain aussi impossible que prétendument rapide.

Car, dans ce cas comme dans tous les autres du genre, seuls les instigateurs tirent vraiment profit du mouvement qu'ils lancent, les recruteurs, marchands et membres se transformant rapidement en autant de victimes.

Un Français fait la grève de la faim pour ravoir son enfant

■ MARSEILLE (AFP) — Après quatre ans d'une bataille juridique transatlantique acharnée pour préserver le droit de voir son fils, qui vit au Canada, un Français, M. René Charmasson, vient d'être hospitalisé à Marseille après 12 jours de grève de la faim.

Maitre-assistant de physique à l'Université d'Aix-Marseille, le

Pr Charmasson se bat depuis 1980, d'abord pour garder Luc, 10 ans, auprès de lui, puis pour obtenir un simple droit de visite.

Son fils vit depuis janvier avec sa mère Sandra McInnis, en Ontario, et M. Charmasson l'attendait pour les vacances, début juillet. Or un récent jugement prononcé au Canada lui interdit tout droit de visite ici et il doute

que son ex-épouse prenne l'initiative de lui envoyer Luc.

Mariés en France en 1969, René Charmasson et Sandra McInnis, qui est de nationalité canadienne, ont divorcé en 1980. S'est alors posé le problème de la garde de leur fils unique.

Les deux époux étant de nationalité différente, ce problème, déjà complexe en France, est rendu

inextricable par le droit international. Douze instances ont eu, dans les deux pays, à prononcer des jugements contradictoires, confiant tour à tour la garde de l'enfant au père et à la mère.

Finalement, en avril 1982, un jugement en Ontario a confié la garde de Luc à sa mère qui a également obtenu gain de cause auprès de la justice française.



Le confort pratique des sofas-lits Nu-age. Offerts dans toutes les grandeurs et couleurs à des prix vraiment abordables.

* NOUVEAU À MONTRÉAL:
Le lin mural pour une atmosphère naturelle

Futons et accessoires disponibles chez:

Nous vous invitons à comparer la qualité supérieure de nos meubles, elle est inégalée.

MONTRÉAL
3607, rue St-Denis #2
849-8879

Place Bonaventure, Le Passage
866-2120

6004, rue Sherbrooke ouest
486-6624

Mail West Island
683-5931

NOUVEAU MAGASIN
425, boul. St-Martin
Laval
663-3703

1692, chemin Chambly
Longueuil
674-8581

ST-JÉRÔME
562, rue St-Georges
431-1313

SOREL
57C Augusta
743-2333


NU-AGE

Les employés de Miron mettent fin à la grève

Reunis hier matin, en assemblée générale, 288 employés de Miron sur un total de 465, ont accepté à 85 p. cent, de retourner au travail, après trois semaines et demie de grève. La carrière Miron fermera définitivement le 1er octobre 1986 et son dépotoir le 1er décembre 1987, mais la compagnie Miron poursuivra ses activités, a déclaré M. Jacques Zigby, son vice-président, qui est très optimiste quant à la réintégration dans les diverses filiales de l'entreprise, de l'immense majorité des syndiqués mis à pied.

PIERRE MASSUE

Sur les 465 employés actuels de Miron, seulement une centaine travaillent présentement à la carrière ou au dépotoir de la compagnie. Les autres sont employés à la cimenterie, à l'usine de blocs de bétons, au transport des produits Miron et à différentes activités de réparation

des machines et des camions de l'entreprise. Ces activités ne disparaîtront absolument pas avec la fermeture de la carrière, a tenu à souligner M. Zigby. Avec ou sans une nouvelle carrière, nous poursuivrons nos activités commerciales au Québec. Nous envisageons d'écouler notre ciment aux États-Unis, en Ontario et même en Europe et au Moyen-Orient, a-t-il ajouté.

L'exécutif du syndicat des Opérateurs de machinerie lourde a recommandé à ses membres l'acceptation des offres patronales qui prévoient le transfert de son accréditation et la priorité d'embauche pour les employés actuels de Miron dans toutes les filiales de la compagnie. C'est un comité paritaire qui organisera le reclassement des syndiqués. Ceux qui ne pourront pas être réintégrés bénéficieront d'une paye de séparation d'une semaine de salaire par année d'ancienneté.



photos Bernard Brault, LA PRESSE

Une maison de la rue Walker, dans le quartier Saint-Henri, a été prise d'assaut hier matin par les membres de l'escouade tactique (SWAT) de la police de la CUM qui pensaient y découvrir un

bandit armé. Le suspect s'était apparemment réfugié à cet endroit après avoir commis un hold-up dans une taverne située dans le voisinage, au 620 rue Vinet.

La CEQ dit non à l'évaluation unilatérale des professeurs

La CEQ continue de proclamer sa défense de la qualité de l'éducation. Chanson connue. Mais comme l'instauration

NICOLE BEAUCHAMP

de mécanismes d'évaluation des institutions et de leurs enseignants devient de plus en plus une réalité, elle rajuste ses tirs pour mieux se cuirasser.

Elle dit non à toute évaluation des profs à moins d'en fixer les règles par la négociation des conventions collectives.

Cette question a fait l'objet d'un débat animé lors des délibérations des délégués au congrès de la CEQ qui prenait fin hier. On touchait là l'un des nerfs les plus sensibles de l'autonomie professionnelle au travail. Echaudés par les décrets, les réfor-

mes envisagées et les changements apportés par le règlement des études collégiales, les militants syndicaux se partageaient en deux camps.

« L'évaluation est un outil patronal en fonction des promotions à accorder. Si je caricature à peine la situation actuelle, la règle qui prévaut en ce moment est la suivante: tous les profs sont d'excellents enseignants; allez prouver le contraire. Pourquoi alors ouvrir les portes aux patrons et lui faciliter l'implantation de méthodes d'évaluation de toutes sortes », disaient les partisans d'un refus systématique, pur et simple, de toutes formes d'évaluation.

« C'est par le biais de la négociation collective et les rapports de force que nous allons pouvoir contrôler cela, protéger nos membres contre l'arbitraire des patrons. Si la plupart des conventions dans les écoles primaires et se-

condaires ne comportent qu'un chapitre sur les mesures disciplinaires à ne pas confondre avec des mécanismes d'évaluation, par contre, l'obligation est maintenant faite aux collèges ou cégeps de se doter de politiques d'évaluation des institutions et des personnels », faisaient entendre les autres.

L'assemblée s'est rangée derrière cette position. Elle a adopté une résolution en cinq points. Celle-ci se résume ainsi: s'il doit en exister, la CEQ s'oppose à tout mécanisme d'évaluation des profs qui ne soit pas l'objet de négociation aux fins des contrats de travail et dénonce toute forme d'évaluation entre pairs.

Visiblement las de leur semaine de discussions, plusieurs congressistes avaient levé l'ancre au moment d'aborder ensuite le dossier de l'enseignement collégial en fin d'après-midi. On l'a donc expédié en deux temps et quelques votes.

Il aurait menacé les marins des voiliers américains et russes

Un chômeur de 42 ans, Richard Pavlowsky, qui demeure au 6591 A de la rue Saint-André, a comparu brièvement devant le juge Claude Joncas, hier après-midi, après avoir été appréhendé par la Sûreté du Québec pour menaces de blessures et de mort aux membres d'équipage des grands voiliers Eagle et Kruskentern, présentement en rade... et en vedette, dans le Vieux Port de Québec.

C'est mardi dernier que le prévenu aurait transmis ses menaces, tout d'abord par téléphone, pour ensuite les confirmer par télexgramme. Facilement retracé comme envoyeur de ces messages, la quadragénaire était interpellé dès le lendemain par des agents provinciaux, qui l'auraient alors trouvé en possession d'un revolver de calibre .44, une arme à autorisation restreinte pour laquelle il ne détenait incidemment pas de certificat d'enregistrement.

Devant la cour, le prévenu n'a cependant pas eu à enregistrer de plaidoyer, car le psychiatre Louis-Charles Daoust soumit à la cour que l'accusé ne lui semblait pas en état, présentement, de faire face à la justice. N'ayant toutefois rencontré l'inculpé que brièvement, avant d'en venir à cette conclusion, il recommanda qu'un examen mental plus complet soit pratiqué, à l'Institut Philippe-Pinel. À la requête du procureur de la défense, sa comparution formelle a été ajournée au 12 juillet.

Entretemps, on se perd évidemment en conjectures sur les raisons qui ont amené Pavlowsky à manifester son intention de s'en prendre à la fois à des marins américains et russes.

Une voiture un prix une **VOLVO** AUTO AVO INC. 2077, Ste-Catherine ouest Tél.: 931-8244

ENCAN NON PRÉVU À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DORVAL SALLE DE LA CONFÉDÉRATION **LUNDI 2 JUILLET À 15 HEURES** (EXPOSITION À COMPTER DE 14 HEURES) CONTRAT CÉDÉ PAR DÉFAUT DE PAIEMENT **CARPETTES ET TAPIS D'ORIENT NOUÉS D'EXCELLENTE QUALITÉ ET MAGNIFIQUES TAPIS FAITS MAIN PROVENANT D'AUTRES PAYS**

NOUS AVONS ÉTÉ CHARGÉS DE LIQUIDER UNE CARGAISON DE TAPIS D'ORIENT CAR L'IMPORTATEUR A OMIS DE PAYER 50% DU PAIEMENT. ON DOIT PROCÉDER IMMÉDIATEMENT À LA LIQUIDATION DES MARCHANDISES AU LIEU DE LES RETOURNER DANS LEUR PAYS D'ORIGINE. CET ENCAN PERMETTRA DE RÉGLER UNE PARTIE DE LA GARANTIE BANCAIRE. TOUS LES TAPIS SONT NOUÉS MAIN. **POUR S'Y RENDRE:** À L'ÉTAGE AU-DESSUS DE L'AIRE DE DÉPART, PAR L'ESCALIER SITUÉ PRÈS DU COMPTOIR D'EASTERN PROVINCIAL. **ENCANTEUR: JURIS PORUKS** RENSEIGNEMENTS: (514) 636-8204

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PICK-UP?

Blondin AUTOMOBILE LTÉE

VOUS MET EN GARDE:

Ne faites pas d'erreur!

PASSEZ VOIR LE PICK-UP QUI VOUS EN DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT...

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA

COMPAREZ LES PRIX LÀ OÙ ÇA COMPTE... DANS LA SALLE DE MONTRE

PROGRAMME DE PROTECTION SANS FRAIS

82000 STANDARD PLATE-FORME NORMALE

7325\$ 3 ANS / 80 000 KM

L'ÉQUIPEMENT STANDARD DU PICK-UP MAZDA VOUS FAIT ÉCONOMISER DES CENTAINES DE DOLLARS

Blondin AUTOMOBILE LTÉE 3722 E. BOUL. GOUIN 324-9100



PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au: **PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue 652-3981** Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes, au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

Le festival du meuble de jardin

299\$

Coussins en option

MODÈLE LEVANTE

comprend: 7 items
4 chaises à dossier haut
1 table ronde 100 cm
1 parasol T501, choix de 6 couleurs en texteline
1 base de parasol

899\$

Coussins en option

MODÈLE ROYAL CLUB

comprend: 7 items
4 chaises à dossier haut, garantie de 3 ans
1 table ovale
1 parasol T975, choix de 6 couleurs en texteline
1 base de parasol

PISCINES

CITADELLE

LONGUEUIL 620, Place Trans-Canada 527-8617	LAVAL 1770, boul. des Laurentides (angle St-Martin) 384-4581	SHAWINIGAN 2385, rue Saint-Marc 539-6431	BROSSARD 6655, boul. Taschereau 676-6655	CHATEAUGUAY 279, boulevard Anjou 691-5030	SOREL/TRACY 825, route Marie-Victorin 742-7962
SHERBROOKE (Rock Forest) 4701, boul. Bourque 564-9611	TROIS-RIVIÈRES 8255, boul. Jean-XXIII 377-2921	JULIETTE 564, rue St-Charles-Borromée 759-8110	REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame 585-0100	SAINTE-THÉRÈSE (Arhabaska) 259, boul. Labelle 435-1983	VICTORIAVILLE (Arhabaska) 54, rue Grouard 357-8344

ST-HYACINTHE
2760, rue Bourdages
773-5667

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au vendredi 9h00 à 21h00 / Samedi 9h00 à 17h00 - Dimanche 11h00 à 17h00



PHARM-ÉCOMPTES® JEAN COUTU

C'est tellement mieux... c'est bien évident!



JOUR et NUIT

1370 est. rue Mt-Royal, Montréal. 527-8827

73

PHARM-ÉCOMPTES PARTOUT AU QUÉBEC et maintenant au Nouveau-Brunswick et en Ontario

MasterCard **7 jours et 7 soirs, tous les week-ends** VISA

DR. WEST
BROSSE À DENTIER
COULEURS ASSORTIES



Valide du 1er au 7 juillet 1984

139
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 2,39?

Kleenex HUGGIES
COUCHES JETABLES



Format 16 de jour
Format 14 de nuit
Format 24 nouveau-né AU CHOIX

Valide du 1er au 7 juillet 1984

339
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 4,49?

RIGHT GUARD
ANTISUDORIFIQUE
AÉROSOL



Format 200 ml ASSORTIS

Valide du 1er au 7 juillet 1984

229
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 3,09?

TAME
REVITALISANT INSTANTANÉ



Format 450 ml ASSORTIS

Valide du 1er au 7 juillet 1984

279
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 3,89?

KAL KAN
NOURRITURE POUR CHATS
Format 170 g
SAVEURS ASSORTIES



Valide du 1er au 7 juillet 1984

3/87
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer .49? par cheque

IMAGE 2001
SECHOIR À CHEVEUX
1500 WATTS
GARANTIE 6 MOIS



Valide du 1er au 7 juillet 1984

1199
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 19,99?

BIC
BRIQUET JETABLE



Valide du 1er au 7 juillet 1984

.59
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 1,29?

ATRA ou TRAC II



CARTOUCHES
Format 15
AU CHOIX

Valide du 1er au 7 juillet 1984

349
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 4,99?

PRODUITS VÉDÉTTES

BABY'S OWN
SAVON DE BÉBÉ
Format 3



Valide du 1er au 7 juillet 1984

.97
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 2,09?

DOWNY
ASSOULISSEUR DE TISSUS
Format 3 litres (régulier)



Valide du 1er au 7 juillet 1984

359
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 5,31?

FANTASTIK
NETTOYEUR MÉNAGER
Format 1 litre



Valide du 1er au 7 juillet 1984

189
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 2,85?

NOXZEMA
MOUSSE À RASER



Format 300 ml ASSORTIS

Valide du 1er au 7 juillet 1984

179
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 2,69?

FRIANDISES
-TREBOR-
Fèves à la gelée
Format 550 g
Gelées assorties
Format 600 g
ou
Jujubes
Format 500 g
Sacs à attache



Valide du 1er au 7 juillet 1984

159
AVEC CE COUPON PJC

AU CHOIX
Limite 3 par client
Pourquoi payer 2,39?

ELASTOPLAST
Pansements de plastique



Format combo #655
40 cotons
40 plastiques

Valide du 1er au 7 juillet 1984

229
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 3,72?

COLGATE
DENTIFRICE
Format 50 ml ASSORTIS



Valide du 1er au 7 juillet 1984

.53
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer .79?

NAIR
CRÈME OU LOTION ÉPILATOIRE
Format 55 ml (crème)
Format 125 ml (lotion)



AU CHOIX

Valide du 1er au 7 juillet 1984

139
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 2,29?

Nice'n Easy
SHAMPOOING COLORANT



Valide du 1er au 7 juillet 1984

379
AVEC CE COUPON PJC

MOINS 1\$ AVEC COUPON RABAIS DANS LA CIRCULAIRE PJC
VOTRE PRIX SERA DE **2,79\$**

Limite 3 par client
Pourquoi payer 4,29?

PRODUITS MÉNAGERS

JOY₂
DÉTERSIF LIQUIDE pour la vaisselle
Format 1 litre



Valide du 1er au 7 juillet 1984

177
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 2,75?

CARPET FRESH
OU
CARPET FRESH II
DÉSODORISANT POUR LES TAPIS
Format 400 g
AU CHOIX



Valide du 1er au 7 juillet 1984

179
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 2,85?



LA MARQUE **JEAN COUTU**

c'est Personnelle

NETTOYEUR DE TOILETTE
Format 350 ml



Valide du 1er au 7 juillet 1984

.89
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

CHIFFONS TOUT USAGE RÉUTILISABLES
COULEURS ASSORTIES



Format 10

Valide du 1er au 7 juillet 1984

119
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

HYGIÈNE CORPORELLE

SOFT & DRI
DÉSODORISANT À BILLE
Format 50 ml ASSORTIS



Valide du 1er au 7 juillet 1984

159
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 2,47?

SOFT & DRI
DÉSODORISANT EN AÉROSOL
Format 250 ml ASSORTIS



Valide du 1er au 7 juillet 1984

259
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 3,39?

NUJOL
HUILE MINÉRALE
Format 475 ml



Valide du 1er au 7 juillet 1984

229
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 4,48?

POUDRE POUR BÉBÉ
Format 400 g



Valide du 1er au 7 juillet 1984

169
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

CURE-OREILLES
Format 400



Valide du 1er au 7 juillet 1984

179
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

IMAGINE
ATOMISEUR POUR LE CORPS
Format 100 ml ASSORTIS



Valide du 1er au 7 juillet 1984

229
AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Pourquoi payer 3,79?

Spéciaux valides au comptoir seulement jusqu'à épuisement de la marchandise. Pourquoi payer? Les prix donnés sont les prix courants chez les compétiteurs.

MasterCard VISA
Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales. Lundi, mardi, mercredi après 6h; jeudi, vendredi après 9h; samedi après 5h.



ATTENTION... PLUS DE 40 SUPER SPÉCIAUX DANS NOTRE CIRCULAIRE À L'ENTRÉE.

on trouve de tout... même un ami